

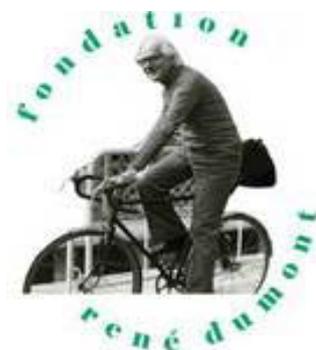
Coordination générale Hervé Bichat, Philippe Dierickx,
Marc Dufumier, Étienne Hainzelin, Marc Lévy, Camille Le Jean,
Didier Oillo, Vatché Papazian, Henri Rouillé d'Orfeuil

René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines

Colloque organisé à l'occasion du 50^e anniversaire
de la parution de l'ouvrage *L'Afrique noire est mal
partie*, de René Dumont



Colloque, 14 et 15 novembre 2012, Paris
Une initiative de la Fondation René Dumont



René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines

Colloque organisé à l'occasion du 50^e anniversaire de la parution de l'ouvrage
L'Afrique noire est mal partie, de René Dumont

Coordination générale

Hervé BICHAT
Philippe DIERICKX
Marc DUFUMIER
Etienne HAINZELIN
Marc LÉVY
Camille LE JEAN
Didier OILLO
Vatché PAPAZIAN
Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL

Rédaction

Camille LE JEAN

Collection débats et controverses n°9



SOMMAIRE

Remerciements	3
Organisation et coordination du colloque.....	4
Avant-propos	7
Introduction	8
15 novembre 2012 : RENE DUMONT REVISITE	11
Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ?	12
Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ?	15
Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ?	21
Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ?	25
Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ?.....	29
Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ?.....	31
Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?.....	34
Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?.....	39
16 novembre 2012 : LES POLITIQUES AGRICOLES AFRICAINES	43
Mot d'accueil, Gilles Trystram, AgroParisTech	44
Ouverture : Message de S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie	45
Intervention de Pascal Canfin, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, Chargé du Développement	47
Quelques mots de Marc Lévy, Gret.....	52
LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'UNION AFRICAINE, Dr.I.Assane Mayaki, NEPAD.....	43
Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines par Patrick Caron, Cirad.....	63
Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines par Mamadou Cissokho, Roppa.....	65
Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines par Jean-Yves Grosclaude, AFD.....	69
Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines par B. Rey, Commission Européenne.....	71
Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines par Modibo Traoré, FAO	73
Conclusion par Marc Dufumier, Fondation René Dumont	75
Note de synthèse par Hervé Bichat	77
Annexes	87

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité d'organisation remercient vivement Monsieur Abdou Diouf (Secrétaire général de la Francophonie) pour son haut patronage lors du Colloque *René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*.

Le Comité adresse également ses remerciements pour leurs interventions à Messieurs Pascal Canfin (Ministre délégué chargé du Développement), Dr Ibrahim Mayaki (Directeur exécutif du Nepad), Patrick Caron (Directeur de la recherche et à la stratégie du Cirad), Mamadou Cissokho (Président d'honneur du Roppa), Jean-Yves Grosclaude (Directeur des opérations de l'AFD), Bernard Rey (Chef d'unité adjoint de l'Unité Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition de la Commission Européenne) et Modibo Traoré (Sous-directeur général Agriculture et Protection des consommateurs de la FAO).

Les membres du Comité d'organisation remercient sincèrement pour leur intervention lors des ateliers thématiques organisés dans le cadre du colloque : Ismaïla Diallo, Éric Malézieux, Patrice Djamén, Philippe Lavigne Delville, Daouda Diagne, Célia Coronel, Ibrahim Coulibaly et Tancrede Voituriez.

Le comité remercie profondément les auteurs de communications qui ont écrit et remis leurs textes.

Les membres du Comité souhaitent remercier Sylvie Celdran (Mairie de Paris) ainsi que Gilles Trystam (AgroParisTech) qui ont bien voulu nous accueillir et mettre à disposition durant toute la durée du colloque le Pavillon Indochine et l'amphithéâtre Tisserand respectivement.

Le Comité remercie Charlotte Guénard (Maître de conférences et responsable du Master) et les étudiants du Master 2 Développement agricole et politiques économiques dans les PED de l'Institut d'étude du développement économique et social (IEDES) pour leur participation aux discussions et leur prise de notes pendant le Colloque.

Le Comité remercie le Musée du Vivant et Aminata Traoré pour avoir présenté l'exposition *Le Mali, derrière les images* durant le colloque.

Organisation et coordination du Colloque

Hervé Bichat, Ingénieur général honoraire du génie rural des eaux et des forêts. Il a notamment été le premier Directeur général du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), avant de diriger l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), puis la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche au ministère de l'Agriculture.

Philippe Dierickx, Agence française de Développement (AFD).

Marc Dufumier, Professeur émérite AgroParisTech, Président de la Fondation René Dumont.

Etienne Hainzelin, Centre de coopération Internationale pour la Recherche Agronomique et le Développement (Cirad), Conseiller du Président.

Marc Lévy, Gret, Directeur scientifique.

Camille Le Jean, Gret, a assuré la rédaction de cet ouvrage.

Didier Oillo, Agence Universitaire de la Francophonie, Conseiller du Vice-recteur pour la pédagogie numérique.

Vatche Papazian, Agence française de Développement, Chargé de projets Division Agriculture, développement rural et biodiversité.

Henri Rouillé D'Orfeuill, Centre de coopération Internationale pour la Recherche Agronomique et le Développement (Cirad), Président du site de Parsi/Nogent.

Intervenants du 15 novembre 2012 – René Dumont revisité

Ismaïla Diallo, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Directeur de la recherche en biotechnologies, Sénégal.

Éric Malézieux, Centre de coopération Internationale pour la Recherche Agronomique et le Développement (Cirad), Directeur de l'unité Fonctionnement agroécologique et performance des systèmes de cultures horticoles.

Patrice Djamen, projet ACT, Coordonnateur, Burkina Faso.

Philippe Lavigne Delville, Université de Montpellier UMR GRED / IRD, Anthropologue et Directeur de recherche.

Daouda Diagne, Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), Responsable de la valorisation des résultats de la recherche, la communication et la mise en débat, Sénégal.

Célia Coronel, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (Iram), Ingénieur agronome.

Ibrahim Coulibaly, Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP), Président.

Tancrede Voituriez, Institut du développement durable et des relations internationales / Centre de coopération Internationale pour la Recherche Agronomique et le Développement, Directeur du programme Gouvernance.

Intervenants du 16 novembre 2012 - Les politiques agricoles africaines

Gilles Trystam, AgroParisTech, Directeur général.

Abdou Diouf représenté par **Hervé Cronel**, Organisation Internationale de la Francophonie, Cabinet du Secrétaire général, Conseiller spécial.

Pascal Canfin, ministère des Affaires Étrangères, Ministre délégué chargé du Développement.

Dr Ibrahim Mayaki, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Nepad), programme de l'Union Africaine, Directeur exécutif.

Patrick Caron, Centre de coopération Internationale pour la Recherche Agronomique et le Développement (Cirad), Directeur général délégué à la recherche à la stratégie.

Mamadou Cissokho, Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'ouest (ROPPA), Président d'honneur.

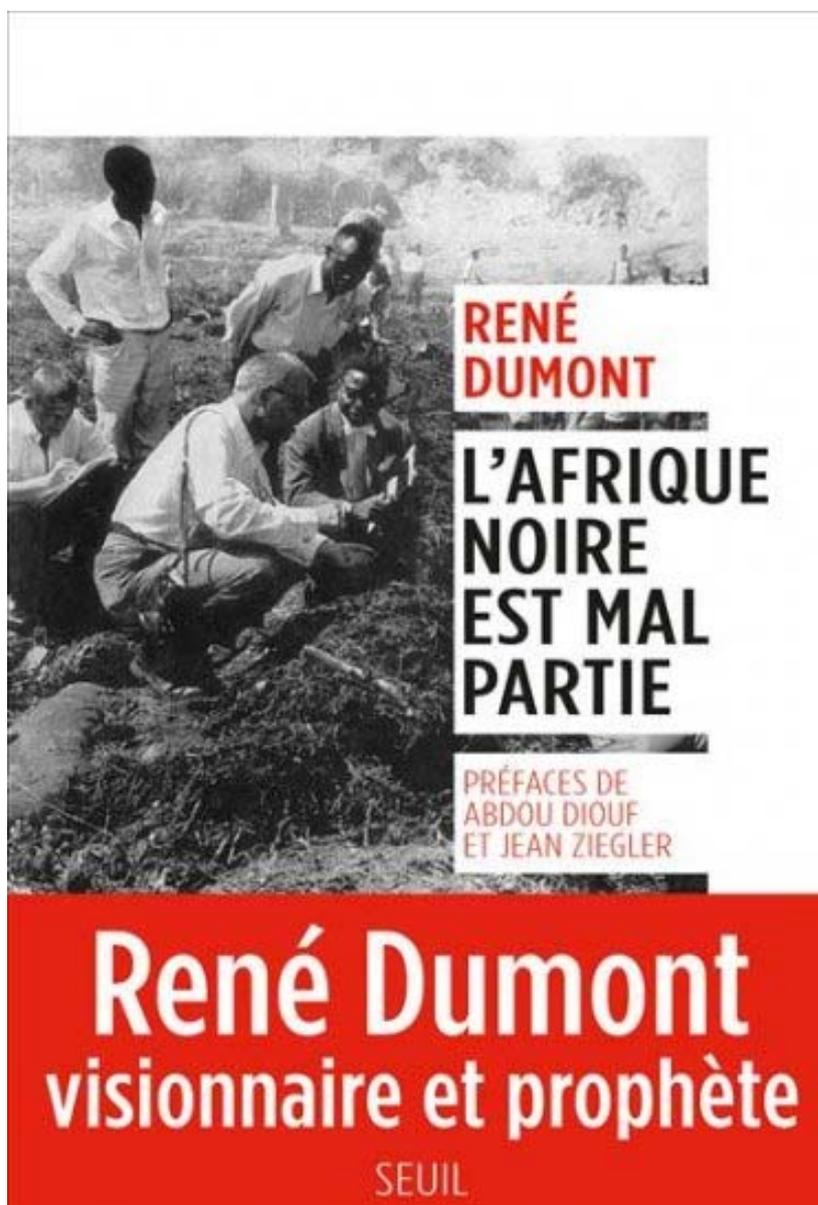
Jean-Yves Grosclaude, Agence Française de Développement (AFD), Directeur des opérations.

Bernard Rey, Commission Européenne, Chef d'unité adjoint Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition (DEVCO 1).

Modibo Traoré, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Sous-Directeur général Agriculture et Protection des consommateurs.

René Dumont revisité
et les politiques agricoles africaines

Couverture de l'ouvrage
réédité par les Éditions du Seuil



Avant-propos issu de l'ouvrage de René Dumont « *L'Afrique noire est mal partie* »

de Charlotte Paquet-Dumont

« Ce n'est pas par hasard si, 50 ans après sa parution, le livre de René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, soulève toujours autant d'intérêt, de débats et de controverses. On constate que René Dumont, comme un bon professeur, avait peut-être grondé un peu fort ceux qu'il voulait aider. Mais on ne peut pas ignorer qu'il avait aussi proposé des pistes de solutions que son métier lui permettait d'identifier, au premier rang desquelles il mettait le développement d'une agriculture vivrière locale. On l'a bien entendu mais il n'est pas juste de dire que René Dumont s'opposait systématiquement aux cultures de rentes. Il en faisait le fondement de l'espoir d'une collectivité humaine de partager un jour une richesse collective, créatrice d'emploi, favorisant en même temps la sécurité alimentaire et le développement durable. René Dumont a repris ces propositions dans les éditions subséquentes et tout au long de sa carrière¹.

La relecture de l'ouvrage original avec les annotations et les nombreux commentaires que René Dumont nous a laissés au gré des années et des études qu'il menait sur l'Afrique, nous permettent de dégager le souci constant qu'il a mis à inviter ses amis Africains et tous ses contemporains à bien utiliser le sol nourricier, à ne pas gaspiller les richesses collectives et à respecter l'environnement. C'est dans cette progression de constats et de propositions qu'il en est venu à mettre autant l'accent sur la responsabilité ultime de chacun dans la protection de nos écosystèmes. Même si certaines mesures pouvaient sembler utopiques de prime abord, les convictions de René Dumont lui permettaient d'entrevoir la fin de notre mode de vie au bout de cette course effrénée à la consommation destructrice de nos précieuses ressources.

Il voulait surtout obtenir rapidement plusieurs bons résultats : valoriser le travail agricole, produire suffisamment d'aliments pour tous, s'assurer que la production de biens et de services ne soit pas constamment dépassée par la croissance démographique. Son plaidoyer pour un meilleur contrôle des naissances visait surtout à imposer le respect des femmes et des jeunes filles et le partage équitable des tâches familiales et sociales.

Par la formule choc que plusieurs ont retenu et même fortement critiquée, "*si ta sœur va à l'école tu mangeras ton porte-plumes*", René Dumont voulait illustrer sa conviction que les hommes et les jeunes gens doivent absolument reconnaître que les femmes assument de lourdes tâches aux champs. Si les hommes ne prennent pas leur part de responsabilité, dans l'agriculture et l'alimentation, (car les filles doivent aussi aller à l'école) ils n'auront rien à manger : ils n'auront plus que leur porte-plumes.

Vers la fin de sa vie, il m'a confié que son plus grand regret aura été de ne pas avoir réussi, comme agronome et avec bien d'autres, à éliminer le drame de la faim dans le monde, en plus de douter que l'humanité y arrive même, un jour.

¹ René Dumont avait le sort de l'Afrique chevillé au cœur. Il a publié trois autres ouvrages sur l'Afrique : Dumont, R. & Mottin, M-F. (1980). *L'Afrique Étranglée*. Paris : Éditions du Seuil. 272 p.
Dumont, R. (1986). *Pour l'Afrique j'accuse*, Paris : Éditions Plon, Coll. « Terre Humaine ». 458p.
Dumont, R. (1991). *Démocratie pour l'Afrique, la longue marche de l'Afrique noire vers la liberté*. Paris : Éditions du Seuil. 343p.

INTRODUCTION

Marc Dufumier,
Fondation René Dumont

En 1962, René Dumont publiait *L'Afrique noire est mal partie*. Ce livre, qui concernait essentiellement l'Afrique de l'Ouest, fit scandale à l'époque car il intervenait au lendemain des indépendances des colonies européennes, à un moment où les jeunes États africains pouvaient espérer un développement prometteur. René Dumont soulignait le défi que leur posait une croissance démographique exponentielle. Il critiquait avec vigueur le fait que les nouvelles administrations africaines aient repris à leur compte le caractère prédateur du pouvoir colonial que les leaders indépendantistes avaient pourtant combattu au péril de leurs vies. Enfin, il mettait en garde contre une balkanisation du continent aux conséquences désastreuses sur les plans économique et politique.

50 ans après, les Éditions du Seuil entreprirent de rééditer l'ouvrage avec deux préfaces rédigées par messieurs Abdou Diouf, ancien Président du Sénégal et Secrétaire général de la francophonie, et Jean Ziegler, ancien rapporteur général à l'Organisation des Nations unies pour le droit à l'alimentation et Professeur émérite de sociologie à l'Université de Genève. Relire le texte de l'illustre agronome et confronter ses enseignements à l'histoire des 50 dernières années et à l'état des connaissances agronomiques d'aujourd'hui nous est apparu d'une grande utilité pour comprendre la situation actuelle de l'Afrique subsaharienne, souvent dramatique et parfois porteuse d'espoir, et entrevoir quelles pourraient être les voies de son avenir.

C'est pourquoi la Fondation René Dumont prit l'initiative d'organiser les 15 et 16 novembre 2012, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), AgroParisTech, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique (Cirad), le Groupe de recherche et d'échange technologiques (Gret) et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), un colloque sur le devenir de l'agriculture et des politiques agricoles africaines au sud du Sahara, dont on trouvera les interventions des deux journées dans le présent ouvrage, complété par un CD-Rom.

Au cours de la première journée, le colloque entreprit d'aborder quatre grandes thématiques dont se préoccupait déjà René Dumont dans les années 1960.

1) Vers une révolution agro-écologique africaine ?

Dans son ouvrage, René Dumont nous mettait en garde contre l'espoir d'accroître la productivité du travail par le biais d'une mécanisation outrancière des travaux culturels, au risque de mettre en péril la fertilité de sols tropicaux fragiles et de condamner maints paysans au chômage. Il préconisait davantage le recours à la traction animale avec une association de plus en plus étroite entre agriculture et élevage. Il distinguait par ailleurs la situation des zones sahélo-soudaniennes de celle des régions forestières, en tenant compte des particularités des diverses productions vivrières (mil, sorgho, riz, etc.) et d'exportation (coton, café, cacao, hévéa, huile de palme, etc.).

Depuis lors, la production agricole a augmenté en Afrique sub-saharienne, mais davantage du fait d'une augmentation des superficies cultivées que par suite d'un accroissement des rendements à l'hectare. Cette région n'a pas été le siège d'une « révolution verte » du type de celle qui a eu lieu en Asie Orientale et du Sud-Est (semences améliorées, emploi d'engrais de synthèse et de produits phytosanitaires). À quoi devait-on imputer cette spécificité africaine ?

D'abord cloisonnée par grand types de cultures ou d'élevages et focalisée prioritairement sur l'amélioration génétique, la recherche agronomique tropicale s'est tardivement mise à des approches plus systémiques.

N'avait-elle donc pas sous-estimé les progrès possibles via l'agro-écologie, et tout particulièrement via l'agroforesterie, la régénération naturelle assistée, les cultures sous couverts arborés et une plus grande intégration agriculture / élevage ? La recherche avait-elle suffisamment pris en compte les innovations paysannes et les dynamiques d'évolution des systèmes agraires qui en ont résulté ? En ayant trop peu recours aux sciences sociales, n'avait-elle pas superbement ignoré les grandes problématiques sociétales ?

2) Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ?

En 1962, les territoires et les économies africaines étaient essentiellement agricoles, pastoraux et forestiers. René Dumont suggérait des formes diverses d'intensification agricole pour faire face aux besoins alimentaires et monétaires d'une population sans cesse croissante. Mais, faute d'une révolution agricole et à l'exception de quelques régions irriguées, l'évolution de l'agriculture en Afrique sub-saharienne s'est depuis lors surtout manifestée par une extension des surfaces cultivées aux dépens des forêts et des aires pastorales, par l'aménagement agricole de bas-fonds réservés autrefois à l'élevage, et par la régression d'un élevage pastoral nomade ou semi-nomade sur des aires de parcours plus en plus réduites. Il en a résulté des conséquences parfois dramatiques en ce qui concerne les pertes de potentialités productives des divers environnements : surpâturage, moindre couverture végétale des terrains, diminution des taux d'humus dans les sols, érosion pluviale et éolienne, salinisation de nombreux terrains, désertification...

La superposition de divers droits fonciers étatiques et coutumiers ont été souvent considérés comme responsables des blocages préjudiciables au progrès agricole. Les agriculteurs et les éleveurs n'auraient pas disposé d'une sécurité foncière suffisante pour innover, investir dans des améliorations foncières et procéder à une intensification durable de leurs pratiques agricoles et pastorales. Ces droits fonciers étaient-ils donc inadaptés à de telles évolutions et conviendrait-il alors d'envisager la mise en place ou l'extension de propriétés privées en bonne et due forme ?

Par ailleurs, il est coutume aujourd'hui de considérer que l'Afrique abrite encore de grandes réserves foncières qui pourraient permettre d'accueillir des entreprises agricoles de caractère industriel, susceptibles de produire massivement des produits agricoles pour leur exportation. Cette approche suppose de fait un accaparement et une concentration des terres, synonyme d'exclusions paysannes de grande ampleur. Ne devrait-on pas craindre que ces processus favorisent des systèmes de cultures ou d'élevages extensifs peu créateurs d'emplois et contraires aux intérêts du plus grand nombre ?

3) Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ?

René Dumont a toujours défendu la cause des « paysanneries aux abois ». Il savait mieux que personne que l'immense majorité des paysans ne parviendrait à faire valoir ses intérêts que par sa propre organisation. Il a toujours pensé qu'un développement agricole et rural durable ne pouvait être fondé, en Afrique sub-saharienne comme ailleurs, que par des paysanneries fortes.

Aujourd'hui, diverses organisations paysannes ont émergé dans maintes localités africaines et se sont fédérées au niveau national, puis régional et continental. La voix des paysans africains est aujourd'hui audible à toutes les échelles géographiques. Leurs organisations participent aux débats publics, elles interpellent les gouvernements sur leurs politiques publiques et les organisations internationales sur les accords internationaux. Mais des acteurs mondialisés autrement plus puissants tentent d'imposer aujourd'hui des formes d'agriculture qui risquent d'exclure les paysans de leurs terres et de leurs marchés.

Face à de telles menaces, quelles alliances nationales et internationales les nouvelles organisations paysannes africaines devraient-elles construire ? Quelles stratégies devraient-elles concevoir ? Et quelles batailles pourraient-elles engager et mener à différentes échelles locale, nationale, régionale et internationale ?

4) Comment les produits agricoles des exploitations familiales africaines pourraient-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?

Tout en s'intéressant à l'arachide, au coton, au café, au cacao, à l'hévéa et au palmier à huile, René Dumont envisageait déjà les risques inhérents à une agriculture sub-saharienne trop exclusivement orientée sur les cultures d'exportation au détriment des productions vivrières. Il soulignait l'importance pour les producteurs d'avoir accès aux marchés urbains et de pouvoir obtenir des prix acceptables et relativement stables. C'était en effet la condition de la durabilité économique des agricultures africaines. La question du bas niveau des prix agricoles et celle de leur volatilité sont toujours essentielles et largement débattues.

La question des marchés agricoles doit être traitée aujourd'hui dans le contexte d'une intégration de fait des marchés africains aux marchés mondiaux. Les paysans africains devraient-ils alors confier leurs intérêts aux seuls mécanismes du « libre-échange », au nom du bien-fondé de la spécialisation croissante des économies en concurrence selon leurs avantages comparatifs ? Devraient-ils au contraire revendiquer une régulation des marchés agricoles internationaux et une protection accrue de leurs marchés domestiques ? Ne devraient-ils pas organiser eux-mêmes la transformation et la commercialisation de leurs produits agricoles et alimentaires ? Comment les responsables gouvernementaux devraient-ils alors aborder les négociations inter-régionales ou internationales agricoles ?

Au cours de la deuxième journée, le colloque fut l'occasion de débattre très largement sur le thème des politiques agricoles et de coopération qui seraient éventuellement à mettre en œuvre pour promouvoir le développement d'une agriculture productive, rémunératrice et durable, en Afrique sub-saharienne. Sont notamment intervenus les représentants de plusieurs institutions directement concernées par cette question : Pascal Canfin, Ministre délégué du Ministre des affaires étrangères chargé du développement, Dr Ibrahim Assane Mayaki, Directeur exécutif du NEPAD (New Partnership for Africa's development), Patrick Caron, Directeur scientifique du Cirad, Mamadou Cissokho, Président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et des producteurs africains, Jean-Yves Grosclaude, Directeur des opérations à l'Agence Française de Développement, Bernard Rey, Chef d'unité adjoint Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition à la Commission Européenne et Mobido Traoré, Sous-Directeur général Agriculture et Protection des consommateurs de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Très animés, les débats qui ont suivi ont montré combien la situation avait profondément changé depuis la parution de *L'Afrique noire est mal partie*. Et s'il est vrai que de nombreux problèmes évoqués à l'époque par René Dumont restent encore d'une brûlante actualité, il ne conviendrait pas pour autant tomber dans un afro-pessimisme de bien mauvais aloi.

15 novembre 2012 :
RENÉ DUMONT REVISITÉ

Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ?

*par Ismaïla Diallo,
ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche (Sénégal)*

Dans le cadre de la célébration du cinquantième de la parution de l'ouvrage *L'Afrique noire est mal partie* de René Dumont, l'appel à communication lancé a suscité la réaction de près d'une trentaine d'experts pour le seul panel dont nous avons la lourde, mais exaltante, mission à savoir : la révolution agro-écologique est-elle possible en Afrique ? Il s'est agi d'esquisser une synthèse des articles soumis et de faire des commentaires sur les articles et la thématique.

Synthèse des communications

Contexte global

Plusieurs communications ont passé en revue les avantages comparatifs de ce qu'il est convenu d'appeler le consensus de Washington, s'appuyant sur la définition des rôles respectifs de l'État et du marché, et l'expérience du Malawi qui prône un appui soutenu des différentes filières agricoles. Force est de reconnaître que nombreux sont ceux qui, compte tenu du contexte socio-économique des populations majoritairement rurales, militent en faveur de politiques hardies, cohérentes et efficaces en matière de subventions, suite aux échecs des différentes politiques d'ajustement structurel mis en place dans les années 1980.

Dans ces conditions, il est possible d'envisager une amélioration importante et durable des productions agricoles avec une maîtrise des facteurs de production selon une approche holistique du développement rural dans sa complexité et sa diversité enrichissante, porteuse de dynamiques inclusives. Dès lors, l'agriculture familiale pourra pleinement jouer son rôle dans la couverture des besoins alimentaires des populations.

Les insuffisances de la vision politique

Dans la plupart des pays, il est apparu une quasi-absence de vision politique pour impulser des dynamiques dans le secteur agricole dont l'importance a été mentionnée par tous. Cette situation s'est traduite par l'existence de différents documents d'orientation stratégique (lettres de politique agricole, schémas directeurs, master plans, etc.) qui manquent d'efficacité car étant très faiblement articulés. À cela s'ajoute une trop forte influence des partenaires au développement dans les options politiques des pays. D'autant plus qu'au niveau des appuis sectoriels, est très souvent noté un manque de concertation, donc une absence de coordination et de complémentarité dans les interventions extérieures. Toutes choses qui limitent la portée et l'impact des financements mobilisés.

En plus des aspects politiques, il convient de noter la perte progressive de certaines valeurs morales et civiques qui ne favorise guère l'émergence d'un véritable culte du travail, et par cela l'amélioration des performances individuelles et collectives au service d'une cause commune : le développement.

Les politiques régionales

Si en soi l'avènement des politiques régionales a été salué par plusieurs auteurs, force est de constater que les faiblesses des politiques nationales ont été exacerbées au niveau régional. En effet, une dichotomie entre ceux qui définissent les orientations stratégiques agricoles et ceux qui mettent en place les actions est très souvent observée, induisant un écart prononcé entre le discours et la réalité.

Les ressources financières

Les pays consacrent des budgets relativement faibles à la création de conditions d'un développement de l'agriculture. Qui plus est, nombreux sont ceux qui ont décrié le faible contrôle des États sur les financements extérieurs mobilisés au profit du secteur. De plus, ces financements ne prennent pas en compte les

subventions aux agriculteurs pour faciliter la disponibilité et l'accès des intrants agricoles.

La tenure foncière

Eu égard à son importance, la question foncière a fait l'objet d'une attention particulière par plusieurs auteurs. Le droit foncier coutumier, qui servait de base à l'organisation sociale en matière d'accès au foncier, est de plus en plus remplacé par une législation foncière mettant la valorisation des terres au cœur des critères d'attribution. Si, en soi cette mutation porte des germes d'espoir, il convient d'attirer l'attention sur des dérives qui sont constatées : accaparement des terres par de puissants fonctionnaires nationaux, si ce ne sont pas des firmes étrangères. Cette tendance ne favorise pas la promotion des petites exploitations familiales.

La maîtrise de l'eau

La forte dépendance de l'agriculture aux aléas climatiques ne garantit pas la sécurisation des investissements, surtout dans le contexte de changement climatique. Aussi, les pays ne devraient-ils pas mettre en place des mécanismes susceptibles d'assurer une gestion optimale des ressources en eau ? Mieux, ne devraient-ils pas exploiter de façon plus rationnelle et efficace les énormes potentiels des bassins des fleuves qui les traversent (cas du fleuve Sénégal et du fleuve Niger) ?

Les organisations à la base

En dépit de la relative mauvaise réputation du concept de coopérative, de nombreux auteurs en sont venus à la conclusion que sans organisations paysannes solides et autogérées, aucun progrès significatif ne sera possible. Ces organisations constituent des remparts pour la défense des droits et des intérêts des agriculteurs. Pour être efficaces, les organisations paysannes ont besoin de dirigeants dynamiques et bien formés s'appuyant sur un personnel bien au fait des réalités des exploitations et ouverts à l'innovation. Un des obstacles à l'adoption des innovations agricoles

est la difficulté d'accès au crédit pour améliorer l'accessibilité aux intrants agricoles.

Recherche agricole et vulgarisation

Malgré leur importance, la recherche agricole et la vulgarisation n'ont pas été assez abordées. Certains auteurs ont estimé que l'essentiel des recherches a été consacré aux systèmes intensifs de production basés sur le maïs, le riz et le coton. Ils notent également que les institutions nationales de recherche et de vulgarisation souffrent d'un manque de moyens financiers pour générer des technologies adaptées et en assurer une large diffusion.

Les perspectives

Afin d'être productive et durable, l'agroécologie doit intégrer la foresterie et l'élevage. Des mesures efficaces de conservation, de protection et d'amélioration des sols doivent être mises en œuvre à l'aide d'outils, d'équipements appropriés et d'amendements, y compris la fumure organique. À cela s'ajoutent la nécessité d'une législation foncière adaptée, des organisations paysannes plus solides, une formation technique agricole de qualité, des filières et des chaînes de valeur bien intégrées et un changement profond de mentalités.

Quelques commentaires

À quelques exceptions près, on note une absence de vision politique claire et suffisamment prospective dans nos pays pour définir une stratégie nationale, à moyen et long terme, de développement de l'agriculture dans une approche holistique et totalement inclusive. Cette stratégie nationale sera la finalité d'un processus décentralisé permettant d'identifier (i) les potentialités zonales, les contraintes, les opportunités, les priorités, les filières porteuses, les ressources (humaines, financières et matérielles) nécessaires et le planning de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Il faut promouvoir la recherche agricole orientée préférentiellement sur les priorités déclinées dans les stratégies nationale et sectorielles. Dotée de suffisamment de ressources (humaines, financières) et d'infrastructures performantes, la recherche agricole doit avoir une obligation de résultats en termes de génération de connaissance, de création de produits, de services et d'innovations technologiques. Dans cette perspective, il est plus pertinent, au-delà des options politiques nationales, de véritablement régionaliser la recherche pour mieux valoriser les potentialités locales dans une approche intégrée et inclusive.

Par exemple, au Maroc, l'existence d'un Conseil agricole de proximité, doté de moyens suffisants, au service exclusif des producteurs favorise l'adoption des technologies et leur diffusion à grande échelle afin d'accroître les impacts. Un tel Conseil pourrait également être assuré par un acteur privé agréé par l'État pour mieux contrôler en aval le respect des engagements.

Le renforcement des capacités des organisations à la base en matière de gestion, de gouvernance, de management entrepreneurial est primordial afin qu'elles jouent pleinement leurs rôles dans les processus de décision, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Il est également important de promouvoir l'agro-écologie intégrative utilisant suffisamment d'engrais organiques associés à l'agroforesterie et aux biofertilisants pour booster les productions familiales et atteindre l'autosuffisance alimentaire dans nos pays. Malgré les performances qui vont être enregistrées, il est indispensable d'avoir recours, de manière sélective et judicieuse, aux engrais chimiques dans des proportions compatibles avec la préservation de l'environnement. Cette option est d'autant plus nécessaire que nos pays n'ont pas les moyens de prendre en charge une éventuelle reconversion des agriculteurs du conventionnel au bio, avec comme conséquence l'accélération de la déforestation et des menaces sur la biodiversité.

Aussi, il apparaît indispensable de s'orienter vers un véritable cadastre agricole rural favorisant la création d'agréats garantissant les intérêts de toutes les parties prenantes sur la base d'une clé de répartition au prorata de l'apport de chacune. Ceci permettra l'émergence de Petites et Moyennes Entreprises agricoles, spécialisées par filières, exploitants des superficies plus importantes avec des moyens plus conséquents. C'est également le gage d'une productivité plus accrue au bénéfice des agriculteurs. Ces interprofessions pourront alors signer des conventions avec les entreprises pour absorber les productions et pérenniser le système. Au Maroc, l'État, dans le cadre de ce dispositif, intervient, en plus des subventions sur les intrants, dans la formation des agriculteurs pour renforcer leurs capacités dans les différents domaines. Ceci peut et doit également être assuré par le secteur privé en fonction de la filière de son choix.

Dans un contexte où la pluviométrie est aléatoire, il urge de mettre en place des mécanismes susceptibles d'optimiser l'utilisation des ressources en eau pour ne pas compromettre les efforts consentis pour le développement de l'agriculture

Enfin, il est impératif de mettre en place des chaînes de valeurs suffisamment organisées de manière à créer de la valeur ajoutée à tous les niveaux pour tous les acteurs afin que le développement soit équilibré et équitablement réparti, surtout pour les populations à la base qui sont plus vulnérables.

Contact Ismaïla Diallo : isdiallo@hotmail.com

Publications récentes :

- *L'étude de la pauvreté au Sénégal*, 2010, Rapport, ISESCO, 112p.

- DIALLO I., DIALLO R. et GAYE A., 2001, *Importance de la qualité des semences dans la réussite des programmes de reboisement au Sénégal.*, Colloque international sur le reboisement : choix des espèces et techniques de reboisement, Dakar 12-14 février 2001, 12p.

Pour en savoir plus : www.recherche.gouv.sn,
www.mesr.gouv.sn

Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ?

par **Éric Malézieux**,
Cirad

En 1962, l'agronome René Dumont publiait *l'Afrique Noire est mal partie*, un regard nouveau, différent, dérangeant par bien des égards sur l'Afrique post coloniale.

Synthèse des communications

Cinquante ans après, peut-on le démentir ? Quels regards ont aujourd'hui les agronomes sur cette Afrique dont on peut affirmer qu'elle est encore en proie aux démons du sous-développement ? Faut-il aller jusqu'à revisiter le sens de ce terme « développement » si décrié et qui malgré tout fonde les rapports Nord-Sud comme nous l'explique et nous le rappelle Dr Kadey Maitourama² dans son analyse ? L'Afrique fait bien face à une crise globale en réalité, dont l'agriculture est une facette, une cause ou une conséquence. Gilbert Etienne³ nous rappelle ainsi que les 750 millions d'habitants au sud du Sahara (Afrique du Sud non comprise) consomment l'équivalent de l'Espagne (qui ne compte que 45 millions d'habitants) en énergie. Le problème est donc loin de n'affecter que l'agriculture : routes, infrastructures, les retards restent marquants.

-
² Maitourama, K. (2012, 15 et 16 novembre). *Développement et développement international en question(s)*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

³ Etienne, G. (2012, 15 et 16 novembre). *De René Dumont au mythe de la révolution verte*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Mais quelle est la situation de l'agriculture sub-saharienne aujourd'hui, 50 ans après la parution de l'ouvrage de René Dumont ?

Si l'on considère que la première fonction de l'agriculture est de nourrir les hommes, la situation de l'agriculture sub-saharienne reste alarmante aujourd'hui.

Faim, extrême pauvreté, malnutrition caractérisent encore le continent comme nous le rappelle Gilbert Etienne et nombre de publications. L'Afrique sub-saharienne reste la région du monde la plus touchée par la faim et la malnutrition. Plus de 230 millions de mal nourris, soit 30 % de la population selon les derniers rapports de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (16% en Asie du Sud, une autre région critique). On est loin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)... Si l'on ajoute que la faim et l'extrême pauvreté sont plus répandues en milieu rural que dans les villes, la situation est critique.

Démographie et petite exploitation familiale

La question démographique est toujours d'actualité. La population de l'Afrique sub-saharienne devrait doubler entre 2000 et 2050, entraînant une hausse importante de la demande en calories et en micronutriments. Les productivités du travail et de la terre devront donc augmenter considérablement, dans un contexte difficile, marqué de surcroît par les risques liés au changement climatique. Si sur ce point de nombreux climatologues et agronomes s'accordent, la situation politique mondiale vis-à-vis du climat n'en reste pas moins peu encourageante comme nous le rappelle Arthur Riedacker⁴.

-
⁴ Riedacker, A. (2012). *René Dumont, Le développement agricole et la question climatique en Afrique sub-saharienne*, Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines. France.

Que nous disait René Dumont il y a 50 ans ?

Même si Jean-Marie Cour revient sur une polémique qui l'a opposé à René Dumont à travers l'étude EILTA⁵, principalement autour de la question de l'urbanisation plaie ou moteur du développement, la plupart des auteurs reviennent sur le caractère visionnaire et engagé de René Dumont. Il faut souligner la sortie récente (en 2012) de l'ouvrage exprimant les points de vue de 40 vétérans sur l'état de l'agriculture africaine⁶ par Henk Mutsaerts et Paul Kleene. Les auteurs reviennent ainsi sur l'avenir de l'agriculture familiale, les voies de développement différenciées des zones de forêt et de savane, le problème des taux d'adoption des nouvelles technologies, autant de thèmes largement abordés par René Dumont.

L'agriculture familiale est-elle l'avenir de l'agriculture africaine ?

René Dumont en était convaincu. 60% de la population africaine est rurale. La majorité des africains aujourd'hui sont toujours des petits paysans qui dépendent exclusivement de la petite agriculture non irriguée. Même si l'agriculture africaine est diverse et composite, une grande partie de l'agriculture africaine reste traditionnelle c'est-à-dire sans ou avec très peu d'intrants extérieurs au système. Quelle est sa viabilité dans le contexte de changement climatique et de tensions migratoires croissantes (positives ou négatives) ?

A l'opposé le modèle intensif des grandes exploitations et plantations a-t-il été un facteur de développement ? Peut-il l'être demain ? À quel coût environnemental, social et sanitaire peut-il se développer ? La plupart des auteurs restent convaincus de la nécessité de renforcer la petite agriculture familiale. La

⁵ Cour, J.-M. (1985). *Étude d'une image à long terme de l'Afrique subsaharienne*. Rapport à la CEE, Paris : SCET INTER- SCET AGRI- SEDES, 227 p.

⁶ Mutsaerts, H.J.W. & Kleene, P.W.M. (2012). *What is the matter with African agriculture? Veterans' views between past and future*. Amsterdam : KIT Publishers. 383p.

question du foncier reste pour beaucoup un point de débat central en Afrique subsaharienne, comme à Madagascar. Depuis plusieurs années, divers pays comme la Chine ou l'Inde achètent ou louent des terres et organisent de grandes plantations pour couvrir une partie de leurs besoins en éthanol, céréales, canne à sucre, etc. Cependant, ne faut-il pas relativiser ce phénomène ? De plus, en dehors des questions éthiques et politiques sur ces appropriations, quelles sont les chances de réussite de ces grandes exploitations mécanisées au regard des expériences du passé ?

Agriculture intensive versus agroécologie

Quelles sont les voies d'évolution pour l'agriculture africaine ? Y a-t-il nécessité d'intrants externes ou faut-il favoriser les ressources biologiques endogènes ? Même si les agendas des agences internationales de développement comme la FAO⁷ et le Programme des Nations unies pour le Développement⁸ (PNUD), prônent désormais de nouveaux modes de production - que l'on peut qualifier d'agroécologiques - la controverse continue à faire rage, avec derrière ces polémiques, de puissants intérêts et lobbies. Les tenants d'une nouvelle révolution verte agrochimique s'opposent aux tenants d'une agriculture agroécologique ou biologique. L'augmentation rapide des prix des produits vivriers en 2008 a relancé l'intérêt des décideurs africains pour de nouvelles « révolutions vertes » basées sur l'intensification chimique. Henk Breman⁹ prône ainsi l'intensification - à partir d'engrais chimiques - comme la seule option efficace. Il développe à cet égard un exemple en zone sahélienne dans lequel la production fourragère pour le

⁷ FAO. (2011). *Produire plus avec moins, Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne*. Rome.

⁸ de Schutter, O. (2011). *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*. PNUD.

⁹ Breman, H. (2012, 15 et 16 novembre). *Collaboration agropastorale sahélienne : intégration cultures et élevage comme business*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

bétail est augmentée par l'emploi d'intrants chimiques, agissant ainsi comme levier au développement.

Au plan de l'agroécologie, l'intégration des arbres dans les systèmes de culture, le développement des plantes de couverture, les interactions entre les systèmes de culture et les systèmes d'élevage constituent les principales orientations proposées, souvent dans la perspective d'une meilleure gestion du sol. On retrouve là des propositions déjà émises par René Dumont.

Ainsi René Dumont ne manqua pas, à l'occasion, de prendre position vigoureusement, sur les questions d'élevage, prônant l'intensification de la production agricole grâce à une meilleure intégration des cultures et de l'élevage. Philippe Lhoste revient sur ces positions affirmées à travers trois volets essentiels des relations agriculture-élevage : l'alimentation des animaux et les cultures fourragères, l'utilisation de l'énergie animale en agriculture et l'utilisation de la fumure animale pour l'entretien de la fertilité des sols.

René Billaz¹⁰ rend compte des travaux conduits dans le nord du Burkina Faso (une zone marquée à la fois par l'aridité et la pression démographique) avec des organisations paysannes. Des travaux ciblés sur la lutte contre le ruissellement, la régénération des sols dégradés et l'amélioration des composts, selon une démarche agroécologique. Dans cette zone, la population a été multipliée par quatre en un siècle, une croissance démographique qui a bouleversé le rapport des habitants avec la nature : fin des jachères de longue durée, collecte de bois de feu difficile, déficience de ressources fourragères. Les familles paysannes de la région souffrent de déficits nutritionnels chroniques. Il note ainsi le développement de la pratique du *zai* qui consiste à

¹⁰ Billaz, R. (2012, 15 et 16 novembre). *La lutte contre le changement climatique au Burkina Faso, les défis de l'agro-écologie : le cas de la région Nord*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

favoriser le stockage de l'eau en semant dans une cuvette de faible profondeur enrichie en matières organique d'origine locale (paille, cendre, déjections animales). Il faut noter aussi la mise en place des cordons pierreux destinés à retenir l'eau. Deux techniques qui ont indirectement permis la réapparition de plantes pérennes. René Billaz propose quatre composantes prioritaires pour faire évoluer et améliorer les performances de ces systèmes traditionnels : le *zai* mécanisé en traction asine, le petit élevage villageois, la fabrication de composts améliorés, le renforcement des études sur le renforcement des symbioses racinaires d'arbres utiles issus de la biodiversité (comme le moringa).

Au-delà de ces adaptations à des milieux que l'on pourrait presque qualifier d'hostiles pour l'agriculture, la situation de l'agriculture périurbaine connaît d'autres logiques. Les marges d'amélioration sont élevées. Joel Sotamenou¹¹ montre que l'agriculture urbaine et périurbaine représente aujourd'hui un potentiel d'utilisation de masse régulier de déchets organiques tel que le compost. Mais ces déchets organiques restent très peu utilisés par les agriculteurs pour des raisons organisationnelles (coût du transport par exemple) ou foncières (sécurité du foncier).

Une question reste néanmoins prégnante aujourd'hui. Comme le rappelle Bernard Terris¹², l'agroécologie pourra-t-elle nourrir la planète ? Les rendements à l'hectare supposés moindres restent le principal argument des tenants de l'intensification chimique. On parle

¹¹ Sotamenou, J. (2012, 15 et 16 novembre). *L'utilisation des déchets organiques en agriculture urbaine et périurbaine au Cameroun : une analyse économétrique*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret

¹² Terris, B. (2012). *L'agro-écologie : une solution pour la souveraineté alimentaire ?*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

aussi de « retour en arrière ». Ces deux arguments s'avèrent souvent peu exacts ou du moins bien éloignés de la réalité. Après les innombrables échecs de l'intensification à outrance en Afrique et leur inadaptation ou inacceptation par les sociétés locales peut-on rejeter une approche qui prône la compréhension des mécanismes naturels et sociaux pour la gestion durable des écosystèmes ?

La question de l'utilisation des pesticides

Même si les données sont rares, on peut affirmer que l'Afrique dispose du taux d'utilisation des pesticides le plus faible au monde en agriculture. Le taux d'utilisation des engrais chimiques est également beaucoup plus faible que dans la plupart des régions du monde. À l'exception du coton ou du maraîchage périurbain intensif, et dans une moindre mesure des monocultures de café et du cacao, la consommation des pesticides en Afrique reste faible, bien en deçà de celle des autres régions du monde. On peut s'en réjouir au regard des dégâts environnementaux et sanitaires que les pays dits développés sont en train de découvrir à leurs dépens. Dans la plupart des cas, les exemples d'utilisation des pesticides en Afrique ont révélé des risques importants (surdosages, mauvaise utilisation entraînant des risques environnementaux et sanitaires), même si les données manquent. On peut aussi parier sur un accroissement continu du coût des intrants chimiques qui dépend du coût de l'énergie et qui remettra en question leur intérêt et leur utilisation. Mais cette faible consommation est aussi un indicateur de la très faible intégration de l'agriculture africaine au marché mondial.

Zones de savane vs zones forestières

René Dumont, comme d'autres agronomes, eut coutume de distinguer le potentiel de développement différencié des zones de savane et des zones forestières. Il pensait d'ailleurs que le développement de l'agriculture serait plus simple et plus rapide en milieu forestier. Ce ne fut pas forcément le cas. Le bilan du développement appuyé sur les cultures et les filières d'exportation reste mitigé (hévéa,

palmier à huile, même le cacao à l'exception de la Côte d'Ivoire). Il reste souvent adossé à de grandes sociétés d'exportation. Le modèle de culture intensive du cacao basé sur la monoculture et l'utilisation d'intrants chimiques n'est pas durable au plan écologique, il a conduit en Côte d'Ivoire à la destruction systématique de la forêt humide, en utilisant la rente de fertilité offerte par sa défriche. Il faut au contraire rechercher des solutions durables dans les systèmes agroforestiers en Guinée forestière, au Cameroun, au Kenya. Ces systèmes offrent de multiples services et assurent une forte résilience, à la fois au plan climatique, économique mais aussi social et culturel. Citons les systèmes agroforestiers à base de café en Guinée ou dans les régions montagneuses de l'Afrique ou les systèmes à base de cacaoyers au Cameroun, qui assurent une multitude de services.

Patrick Dugué¹³ et *al.* proposent une analyse approfondie de l'évolution des zones de savane d'Afrique de l'Ouest. Ils nous rappellent que la première révolution agricole des zones de savane a été marquée par le développement de la culture attelée et des cultures de rente (maïs, coton) sur des principes proches de ceux de la révolution verte. Cette véritable révolution technologique a pourtant conduit à une stratégie d'accroissement de la surface cultivée par actif au dépend de l'accroissement des rendements. C'est donc bien une *success story*¹⁴ aux nombreux revers : dépendance au coton, simplification des systèmes traditionnels avec cultures associées, diminution de la fertilité des sols (liée à la pratique du labour sans apport organique), réduction des parcs arborés. Ces évolutions ont conduit à un essoufflement du modèle

¹³ Dugué, P., Autfray, P., Blanchard, M., Djamen, P., Landry Dongmo, A., Girard, P., Olina, J-P., Sissoko, F. et Vall, E. (2012, 15 et 16 novembre). *L'agro-écologie pour l'agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d'avenir ? Le cas des zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

¹⁴ Traduction : véritable succès.

agricole basé sur les systèmes semi-intensifs coton, céréales, élevage. Patrick et *al.* montrent bien l'importance des réserves spatiales en terres agricoles et pastorales par actif pour comprendre la dynamique de développement. Malgré ces revers, les agriculteurs des zones de savane restent attachés au modèle productiviste : efficacité des engrais chimiques malgré la baisse de la matière organique du sol, culture continue (sans jachère), baisse du temps de travail constituent les principaux arguments.

Quelle solution d'avenir ? Les deux innovations technicistes : Organisme Génétiquement Modifié (OGM) et tracteur sont à la base d'importantes controverses. Des savoirs locaux pourraient cependant émerger de réelles innovations comme la réintroduction de légumineuses associées et le développement de parcs arborés à *Faidherbia albida*. Des solutions basées sur l'intensification écologique des terroirs existent. Mais Patrick et *al.* soulignent l'importance des verrous à l'adoption de ces innovations : d'une part la dépendance des agriculteurs à une structure organisationnelle de filière, ici la filière coton ; d'autre part la différence de conception entre agriculteurs et chercheurs. Les premiers privilégient respectivement des améliorations techniques et économiques même de court terme et les seconds qui privilégient certaines variables comme l'état du sol, la biodiversité ou différents services environnementaux. La prise en compte par les chercheurs d'éléments inhérents à l'organisation de l'exploitation comme le risque, la temporalité du retour sur investissement ou encore le besoin en travail et sa pénibilité constituent de premiers éléments pour concevoir de véritables innovations. Un second élément est constitué par l'absence de politiques publiques véritables en faveur de solutions agroécologiques. Accompagnement des filières et subvention des engrais chimiques ont souvent constitué les seuls leviers d'appui. L'absence de mesures incitatives et de dispositifs d'accompagnement pour les producteurs expliquent la faible adhésion des agriculteurs pour de nouvelles pratiques. Jérôme Lazard dans son analyse de la piscicul-

ture en Afrique noire¹⁵ met en évidence des verrous similaires en nous offrant une vision chronologique des étapes du développement de la pisciculture : après l'échec des plans pisciculture respectifs de la période coloniale et des années 1970 - 1980 marqués par un encadrement fort, il souligne les progrès observés dans les années 1990 grâce aux approches systémiques basées sur un partenariat paysan - chercheur prenant en compte le fonctionnement systémique de l'exploitation agricole. Il souligne l'importance de la mise en place de mécanismes de soutien aux dispositifs organisationnels soutenant les petites entreprises piscicoles.

Je voudrais terminer par mon propre point de vue sur l'agroécologie. L'agroécologie n'est pas une nouvelle lubie qui sauvera l'Afrique. C'est à la fois une discipline scientifique en émergence, un ensemble de pratiques et un mouvement social. C'est un cadre conceptuel nouveau qui nous invite à considérer un nouvel espace systémique. En tant que chercheur c'est avant tout à la discipline que je me suis intéressé. L'agroécologie est avant tout l'emploi de principes et de concepts écologiques pour étudier, concevoir et gérer des agroécosystèmes durables (Altiéri). L'agronomie a eu besoin, il y a quelques années, de renouveler la vision du système qu'elle cherchait à optimiser. Replacer la parcelle agricole dans son contexte écologique et social, identifier les différents services écosystémiques auxquels doit répondre l'agriculture ont obligé l'agronome à modifier le regard qu'il portait sur le système. En Afrique, la prise en compte globale de l'interaction entre l'agriculteur et le milieu naturel et social dans lequel il évolue me paraît particulièrement nécessaire. Comment faire abstraction de cet équilibre, de cette osmose pourrai-je même dire ? Un nouveau

¹⁵Lazard, J., (2012, 15 et 16 novembre). *La pisciculture en Afrique Noire : une Histoire ou que des histoires ?*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

cadre conceptuel s'avère nécessaire, au niveau de la recherche comme au niveau des politiques publiques.

Ce nouveau cadre conceptuel implique des changements d'échelle. Moïse Imbey¹⁶ prône ainsi la prise en compte du terroir dans la dynamique de l'innovation. Ces changements d'échelle, de la parcelle à l'exploitation, de l'exploitation au terroir, sont aujourd'hui nécessaires. Un autre gap se situe, me semble-t-il, au niveau de la prise en compte des savoirs locaux dans l'interaction chercheur - paysan, des savoirs trop souvent négligés, voire bannis. Jean-Claude Mbocka¹⁷ analyse ainsi les modalités des interfaces entre savoirs locaux et savoirs scientifiques.

René Dumont prônait déjà dans son ouvrage « *la nécessité de resituer chacun des gestes nouveaux dans la perception de l'univers propre du paysan* ».

Contact Éric Malézieux : malezieux@cirad.fr

Publications récentes :

- Malézieux E., Crozat Y., Dupraz C., Laurans M., Makowski D., Ozier Lafontaine H., Rapidel B., De Tourdonnet S., Valantin-Morison M., *Mixing plant species in cropping systems: concepts, tools and models.*, A review. *Agronomy for sustainable development*, 2009

- Malézieux E., *Designing cropping systems from nature.* *Agronomy for sustainable development*, 2012.

Pour en savoir plus : www.cirad.fr/hortsys

¹⁶ Imbey, M. (2012, 15 et 16 novembre). *La contribution de l'agriculture et de la forêt dans la gestion des terroirs africains*, Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines. France.

¹⁷ Mbocka, J-C., (2012, 15 et 16 novembre). *Savoirs locaux et développement agricole en Afrique subsaharienne*, In Communication Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ?

par **Patrice Djamen Nana**,
Projet ACT, Burkina Faso

Synthèse des communications

Le foncier constitue l'un des principaux facteurs de production agricole en Afrique. Le secteur rural ne pourra jouer pleinement son rôle de moteur de développement des pays africains que si la problématique du foncier est abordée de façon pertinente par les différents acteurs concernés. Ce colloque sur l'évolution de l'agriculture africaine sous le prisme des constats et des hypothèses posés par René Dumont en 1962 dans *L'Afrique noire est mal partie* aborde la question du foncier, objet de la présente session, sous deux angles : i) l'adaptation des droits fonciers aux conceptions traditionnelles africaines de la propriété privée et, ii) l'exclusion paysanne et l'émergence des systèmes de production potentiellement contraires aux intérêts du plus grand nombre.

Paradoxalement, très peu de contributions ont été reçues sur cette problématique d'une actualité brûlante, notamment en ce qui concerne le phénomène croissant d'accaparement des terres. Néanmoins, au regard des évolutions récentes, des contributions reçues et de la littérature disponible, Philippe Lavigne Delville et moi-même avons identifié deux axes structurants et complémentaires pour aborder la question du foncier : i) les politiques et les dynamiques foncières et ; ii) les politiques foncières et les dynamiques des systèmes de production. Philippe Lavigne Delville développera le premier axe tandis que cette intervention sera centrée sur le second axe. J'insisterai notamment sur les efforts encore peu concluants d'intensification des systèmes de production, la dynamique des systèmes de production du fait des transformations du territoire et enfin la nécessité de

développer une politique agricole plus lisible, ambitieuse et prenant en compte la diversité des agricultures.

50 ans d'intensification agricole manquée et d'exclusion paysanne

En 1962, René Dumont soulignait la nécessité de bien raisonner l'introduction de la mécanisation agricole pour mettre en place des systèmes de production agricole capables d'assurer la révolution verte en Afrique : « *Le problème de la mécanisation est crucial, elle séduit vite les élites africaines. Les convaincre que le progrès agricole ne passe pas par la motorisation intégrale et immédiate est difficile*¹⁸ ».

50 ans après et malgré des expériences plutôt décevantes, nombre de décideurs et mêmes de producteurs misent encore sur les modèles productivistes. Ils sont convaincus que la sécurité alimentaire et l'accroissement des exportations de produits agricoles, sources de revenus pour l'économie nationale, passent nécessairement par une intensification de la production agricole. Cette option les conduit à favoriser l'émergence de nouveaux acteurs à travers différents mécanismes dont notamment l'élaboration et l'application du droit à la propriété privée. Dumont considérait cet aménagement législatif comme une condition *sine qua none* pour la réalisation des investissements dans le secteur agricole : « *Une révision des droits coutumiers s'impose donc, pour les mettre en harmonie avec les nouvelles exigences de la modernisation agricole*¹⁹ ».

¹⁸ Dumont, R. (2012). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris : Éditions du Seuil, p. 48.

¹⁹ Dumont, R. (2012). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris : Éditions du Seuil, p. 127

Cette position est remise en cause par la contribution de Philippe Lavigne Delville et surtout celle de Bainville²⁰ sur le foncier en zone cotonnière au Burkina Faso où il est apparu que l'instauration d'un droit foncier moderne n'était pas nécessaire à l'intensification des systèmes de production agricole.

En plus du cadre législatif, les États accordent plusieurs facilités dont notamment des baux emphytéotiques de longue durée à des opérateurs privés nationaux ou internationaux. Jusqu'ici, cette stratégie de promotion tacite des grandes fermes a produit des résultats plutôt décevants, sinon mitigés. Les opérateurs nationaux affichent officiellement leurs objectifs de créer des fermes performantes. Mais, on constate souvent que la majorité des systèmes de production mis en place sont tous aussi extensifs voire moins productifs que ceux des petits producteurs démunis dont certains ont été dépossédés de leurs terres au profit de grandes fermes agro-industrielles. Dans bien des cas, les projets de création de fermes modernes sont plutôt des stratégies déguisées de sécuriser des lopins de terre dont la valeur augmente au fil du temps. Un tel comportement était déjà noté au lendemain des indépendances des pays africains. Dumont relevait que « *les commerçants et les fonctionnaires [...] accaparent les terres y installent des fermettes de weekend. Ils attendent la plus-value du champ, devenu terrain à bâtir, quand le mètre carré se vendra au prix de l'ancien hectare*²¹ ».

30 ans après le constat de Dumont, Boutrais²² décrivait des dérives similaires dans la région

²⁰ Bainville, S. (2012, 15 et 16 novembre). *Questions foncières en Afrique soudano-sahélienne, c'était pourtant pas si mal parti !*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

²¹ Dumont, R. (2012). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris : Éditions du Seuil. p.129.

²² Boutrais, J. (1990). *Derrière les clôtures... Essai d'histoire comparée de ranchs africains*. Cahiers des Sciences Humaines 26(1-2): 73-95.

de l'Adamaoua au Cameroun, où l'État avait accordé des facilités à des opérateurs privés pour mettre en place des ranchs dont la grande productivité devait permettre d'améliorer l'offre locale en viande. A l'expérience, des vastes étendues de pâturages communautaires se sont retrouvées morcelées et appropriées, excluant de fait les éleveurs traditionnels qui n'avaient pas la capacité de prétendre à ces systèmes. Les systèmes d'élevage rencontrés dans la majorité des ranchs étaient tout aussi extensifs que ceux des éleveurs transhumants ou nomades traditionnels.

Aujourd'hui, la spéculation foncière et l'accaparement des terres ont pris de l'ampleur avec l'apparition notoire de grandes firmes aux capitaux souvent étrangers. Ces multinationales investissent principalement dans les filières d'exportation (biocarburants, soja). Leur contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire des pays, où elles ont obtenu des droits d'exploitation des terres à des conditions souvent avantageuses et au détriment de la paysannerie locale, reste très limitée. Par ailleurs, Bainville, dans sa communication sur la question foncière dans les zones cotonnières du Burkina Faso, relève que l'arrivée d'investisseurs qui mettent en œuvre des systèmes de production motorisés sur des surfaces croissantes risque d'avoir des effets très néfastes sur l'emploi agricole dans ces zones rurales.

Transformation des terroirs et des systèmes de production : innover pour durer

Les pratiques agricoles sont souvent perçues comme des compromis résultant d'arbitrages entre d'une part les atouts et les contraintes du milieu, et d'autre part les projets et les possibilités du producteur. La communication de Bainville démontre que « *différents facteurs tels que les caractéristiques pédologiques, la contrainte hydrique, la distance aux habitations entre autres conditionnent l'usage que les producteurs font de leurs terres, individuellement, en famille ou collectivement* ».

Les modes de valorisation du foncier sont également influencés par les changements socio-économiques qui amènent les producteurs à modifier la conduite de leurs activités. La croissance démographique toujours soutenue, l'urbanisation rapide et l'extension spatiale des villes font partie des facteurs de changement. Jadis contestée, l'hypothèse selon laquelle la croissance démographique et plus particulièrement l'urbanisation peuvent être des moteurs de développement de la production agricole est aujourd'hui avérée. Des exemples sont présentés dans les communications de i) Jean-Marie Cour et ses références aux résultats de l'étude de long terme de l'Afrique subsaharienne²³ et ii) celle de Chalin²⁴ et *al.* sur la marginalisation de la paysannerie suite à l'essor des titres fonciers et l'extension de la ville de Kampala en Ouganda.

Les villes s'étendent et finissent par englober de nouveaux villages chaque jour. La proximité de la ville accentue la pression sur le foncier en ce sens qu'elle offre une plus grande diversité d'utilisation (agriculture, habitat, commerce, etc.) de la terre. Le producteur est très vite confronté à la nécessité de choisir entre i) céder sa parcelle généralement par voie de vente pour usage d'habitation ou commercial aux citadins ou ii) garder l'activité agricole, mais avec la quasi-obligation de l'intensification des pratiques et d'une plus forte connexion au marché. Dans le cas de l'agriculture périurbaine à Kampala, Chalin et *al.* décrivent plusieurs changements caractérisés par « l'arrivée de nouveaux acteurs, de nouvelles cultures de rente orientées vers le marché urbain, de nouvelles techniques de production et de plus grandes ex-

ploiements ». Face à cette situation, les producteurs doivent faire évoluer leur système de production traditionnel pour ne pas rester défavorisés mais aussi pour garantir la durabilité de leurs activités. Chalin et *al.* relèvent que « cette agriculture, qui nécessite de forts intrants et parfois le recrutement de main d'œuvre, s'avère rentable pour des productions spécifiques destinées au marché urbain, mais ne s'inscrit pas dans la durée. [...] sa survie est en grande partie liée à la complémentarité entre activités agricoles et non agricoles ». La paysannerie locale qui n'arrive pas à s'adapter à cette évolution est amenée à sortir progressivement de l'agriculture ou à s'éloigner de la ville.

Cette remise en cause des systèmes de production traditionnels est également observée dans les zones rurales du fait de la transformation de la structure des exploitations agricoles et des règles d'accès et de gestion de certaines ressources communautaires (espace, résidus de récolte). Au Burkina Faso, Bainville²⁵ note que le développement de l'arboriculture et de l'élevage au sein des grandes exploitations agricoles ont mis un terme au droit de vaine pâture. Cette évolution a engendré plusieurs conséquences potentiellement dramatiques. « Les conflits entre éleveurs et agriculteurs-éleveurs se multiplient et nombre d'éleveurs Peuls sont contraints de repartir en transhumance en saison sèche. [...] Il est à craindre que ces déplacements saisonniers imposés ne soient le prélude à une exclusion durable des familles Peuls des finages²⁶ ». Pour s'adapter ces éleveurs Peuls doivent revoir leurs systèmes d'élevage.

Agricultures africaines : une diversité à mieux reconnaître et intégrée dans une politique agricole cohérente

La question foncière en Afrique est souvent, voire de plus en plus, abordée de façon manichéenne et avec beaucoup de passion. La réalité est que la petite agriculture familiale

²³ Cour, J-M. (1985). *Étude d'une image à long terme de l'Afrique subsaharienne*. Rapport à la CEE, Paris : SCET INTER- SCET AGRI- SEDES, 227 p..

²⁴ Chalin, V., Golaz V. et Médard C. (2012, 15 et 16 novembre). *Essor des titres fonciers et marginalisation de la petite paysannerie en Ouganda.*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

²⁵ Bainville S., 2012.

²⁶ Bainville S., 2012.

est encore majoritaire. Malgré toutes les épreuves, cette agriculture a démontré une certaine résilience et assure encore aujourd'hui la grande partie de l'alimentation. Les petits exploitants sont peu pris en compte dans les stratégies passées et actuelles élaborées par les décideurs pour assurer la sécurité alimentaire. Par ailleurs, les dérives observées dans la réalisation des projets des fermes agro-industrielles et l'installation des multinationales ne devraient pas conduire à ignorer la contribution potentielle de cette catégorie d'exploitation dans le développement agricole.

Bien raisonnée, l'installation des fermes agro-industrielles peut faire émerger des innovations profitables aussi pour la petite agriculture familiale. Il est donc important que des politiques agricoles plus lisibles, pertinentes et à la hauteur des défis de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté soient élaborées et mises en œuvre en tenant compte de la diversité des systèmes de production agricole. Ceci exige aussi la fin du mythe des modèles productivistes. Au niveau du foncier, il s'agira notamment de garantir un accès équitable et sécurisé pour tous. Nous partageons la suggestion de Dumont selon laquelle « *il faut concilier les droits de la collectivité, qui doit rester constamment en mesure de protéger le patrimoine foncier national et d'en assurer la meilleure utilisation possible. Et celui de l'agriculteur courageux, qui doit profiter seul de ses travaux d'aménagement, de modernisation*²⁷ ». Philippe Lavigne Delville évoque également l'idée de la gouvernance foncière apte à répondre aux enjeux. La montée en puissance des organisations des producteurs et de la société civile devrait sans doute aider.

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux systèmes de production induits par la pression foncière ou la transformation des terroirs aussi bien en zones périurbaines qu'en zones rurales mérite d'être mieux accompagnée. Certains de ces systèmes (agriculture périur-

baine) contribuent à l'amélioration de l'offre locale en produits agricoles ou apparaissent plus durables par rapport aux systèmes traditionnels (exemples des systèmes mixtes agriculture-élevage comparativement aux systèmes spécialisés). Une stratégie appropriée doit être trouvée pour appuyer les exploitants qui ont du mal à s'adapter aux évolutions.

Enfin, nous sommes stupéfaits de la pertinence et de l'actualité de nombre d'hypothèses et de constats posés par René Dumont il y a 50 ans. Cette réalité traduit-elle la faible capacité d'innovation des acteurs du développement rural en Afrique subsaharienne ou alors la survivance voire l'amplification de certaines pesanteurs qui inhibent le progrès et la valorisation des potentiels ? La deuxième hypothèse paraît plus plausible et on peut penser sinon souhaiter que les différents acteurs prennent la pleine mesure des défis et réagissent conséquemment pour qu'il n'y ait pas de centenaire de *L'Afrique noire est mal partie*, si non pour évoquer la fulgurance et l'ampleur des changements positifs qui seraient intervenus grâce à la valorisation optimale et durable des potentialités de l'Afrique.

Contact Patrice Djamen Nana :
p.djamen@gmail.com ou patrice.djamen@act-africa.org

Publications récentes :

- Dongmo A. L., Djamen N. P., Vall E., Koussou M. O., Coulibaly D., Lossouarn J., 2012, *Du nomadisme à la sédentarisation : l'élevage d'Afrique de l'Ouest et du Centre en quête d'innovation et de durabilité*. Revue d'ethnoécologie (1) : 147-161.

- Djamen N. P., Havard M., Wey J., 2011, *L'évolution du conseil agricole au Nord Cameroun, source d'incertitudes pour les conseillers*. Cah Agric20 : 370-5. doi : 10.1684/agr.2011.0506.

Pour en savoir plus : www.act-africa.org

²⁷ Dumont, R. (2012). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris : Éditions du Seuil. p.129.

Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ?

par **Philippe Lavigne Delville**,
IRD, UMR GRED

Je proposerai, à partir des textes reçus, quelques éléments de réponse aux questions posées par l'appel à contributions pour cette session, sous l'angle des dynamiques et des politiques foncières. Patrice Djamen a centré son intervention sur la question des liens entre foncier et dynamiques productives. Je repartirai des analyses de René Dumont, pour mettre en perspective les évolutions socio-foncières actuelles.

Dumont et « les dangers du droit romain colonialiste »

Alors que, dans les années 1950-1960, c'était surtout le problème des technologies qui était mis en avant dans les débats sur le développement agricole en Afrique, René Dumont identifie le foncier parmi les « obstacles aux progrès agricoles » et y consacre le tiers du chapitre 9 de son ouvrage.

La littérature dominante à l'époque (et qui le demeure encore pour partie dans les institutions internationales et les décideurs politiques, malgré tous les démentis tant théoriques qu'empiriques) voyait le problème dans la nature même des droits coutumiers, jugés fondamentalement archaïques, peu productifs. Il fallait donc leur substituer un droit « moderne », c'est-à-dire une propriété privée individuelle²⁸. Pour Dumont au contraire, le

problème n'est pas d'abord dans les droits fonciers coutumiers : « un tel système assure une certaine sécurité économique au paysan africain ». Certes, pour lui, « une révision des coutumiers s'impose, pour les mettre en harmonie avec les nouvelles exigences de la modernisation agricole » mais le problème principal repose dans ce qu'il appelle le « droit romain colonialiste » qui, d'une part pousse à une marchandisation de la terre porteuse d'effets pervers, et d'autre part, favorise en pratique la bourgeoisie urbaine. « La terre romanisée peut être cédée au plus offrant ; elle se concentrerait vite entre les mains de ceux qui ont de l'argent, donc de la caste privilégiée ». « Le bourgeois de bonne famille (...) avec ses relations, risque d'obtenir un titre, qui sera souvent un moyen de gagner de l'argent sans travail, au lieu d'une garantie de mise en valeur par le travail », favorisant diverses formes d'exploitation des travailleurs, salariés, métayers, etc.

Je ne détaille pas ici les critiques que l'on peut porter à la vision un peu romantique du foncier « coutumier » chez Dumont, ni les ambiguïtés de cette vision en termes de « modernisation du coutumier ». Mais on ne peut que constater que, 50 ans plus tard, à quelques rares et récentes exceptions près, les contradictions demeurent entre un droit étatique privilégiant la propriété privée et des droits locaux qui restent principalement, sinon essentiellement, organisés autour de patrimoines familiaux, avec les mêmes effets en termes d'accaparement des terres par la bourgeoisie urbaine. Ce contrôle par l'État, largement instrumentalisé par les élites, est depuis longtemps contesté par les institutions internationales qui ont très tôt promu la privatisation des terres, au double sens de « sortir du contrôle de l'État » et de « mise en place d'une propriété privée » censée, dans la théorie standard des droits de propriété, être une condition de développement agricole.

²⁸ Pour des critiques de cette conception :

Bruce, J. W. (1992). *From replacement to adaptation: a shift of paradigm*. Madison : Land Tenure Center.

Platteau, J. P. (1996). *The Evolutionary Theory of Land Rights as Applied to Sub Saharan Africa: A Critical Assessment*. Development and Change, vol 27, n° 1. pp. 29-86.

Lavigne Delville, P. (2005). *Quelques mystères de l'approche de Hernando de Soto*. L'Economie Politique, vol. 28, n° 4, pp. 92-106.

Mais cette théorie standard, qui est le fondement des politiques de privatisation, est fortement remise en cause, tant par les recherches socio-anthropologiques que par les économistes eux-mêmes. Ainsi, Binswanger et Deininger²⁹, économistes de la Banque Mondiale, expliquent de façon convaincante que, dès lors qu'il existe des « imperfections » significatives sur les autres « marchés » du crédit, de la force de travail, des produits, etc., libéraliser le marché foncier a peu de chances d'avoir des effets positifs en termes de productivité, et toutes les chances d'en avoir de négatifs en termes d'équité.

En réponse aux critiques sur les politiques de privatisation, des alternatives ont été promues à partir de la moitié des années 1980, qui ont cherché à sécuriser les droits coutumiers et à promouvoir à partir de là des réformes foncières fondées sur la sortie du contrôle étatique sur les terres coutumières et la reconnaissance des droits locaux, individuels ou collectifs. Ces expériences, en Côte d'Ivoire, au Bénin, à Madagascar, ont connu des succès variables, du fait des logiques d'intérêts auxquelles elles se confrontaient et de difficultés pratiques de mise en œuvre.

En fait, comme le souligne Chauveau³⁰, ces stratégies alternatives, gradualistes, partagent finalement le même paradigme, celui d'un basculement de la régulation foncière dans un cadre étatique, paradigme sur lequel les nombreux échecs des politiques de formalisation depuis les années 1930 amènent à s'interroger sérieusement. Elles peuvent aussi favoriser une privatisation douce des terres. En effet, elles cherchent à rompre « l'enclassement social » des droits fonciers qui est au cœur

²⁹ Binswanger, H. P., Deininger, K. & Feder, G. (1993). *Power, distortions and reform in agricultural land markets*, in Chenery H. B., Srinivasan T. N. et Behrman J. R., ed., *Handbook of Development Economics*, Amsterdam: Elsevier Science. pp. 2659-2772..

³⁰ Chauveau, J.-P. (2011). *La recherche en sciences sociales face aux enjeux fonciers contemporains en Afrique. Une mise en perspective historique. Quels regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances ?*, Paris : musée du Quai Branly.

des logiques du coutumier³¹ et le demeure très largement malgré les profondes évolutions économiques et sociales, ce qui ne peut se faire sans mutation majeure des rapports sociaux.

Les dynamiques foncières contemporaines et la question de la marchandisation

En même temps, la défense des régulations coutumières ne peut plus être posée de la même façon qu'en 1962. Les dynamiques sociales, économiques, politiques, démographiques ont induit de nombreux changements dans les rapports fonciers. Les années 1990 et 2000 ont vu, dans de nombreuses régions, l'apparition parfois, l'extension rapide souvent, de transactions marchandes sur la terre³² et/ou une redéfinition des droits délégués d'accès à la terre (au profit de prêts à court terme, de locations)³³. Pour autant, il ne s'agit pas de processus uniformes : le contenu des « ventes » est souvent ambigu, la marchandisation peut porter sur certaines terres et pas d'autres, on observe aussi parfois des involutions du marché foncier³⁴. Les deux textes proposés à ce colloque, celui de Bainville sur les zones coton du Burkina Faso, et celui de Chalin, Golaz et Médard sur le péri-urbain en Ouganda, permettent d'illustrer ces trajectoires contrastées.

³¹ Jacob, J.-P. (2007). *Terres privées, terres communes: gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*. Paris : IRD Éditions. Coll. À travers champs.

³² Colin, J.-P. & Woodhouse, P. (2010). *Land markets in Africa*. Edinburgh : Edinburgh University Press.

³³ Lavigne Delville, P., Toulmin, C., Colin, J.-P. et al. (2001). *L'accès à la terre par les procédures de délégation foncière (Afrique de l'ouest rurale) : modalités, dynamiques et enjeux*, Rapport final de la recherche « droits délégués d'accès à la terre et aux ressources », Paris - Londres : Gret/IRD/IIED. 207 p.

³⁴ Colin, J. P. & Ayouz, M. (2006). *The Development of a Land Market? Insights from Cote d'Ivoire*. Land Economics, vol. 82 n° 3, pp. 404.

Amanor, K. S. et Kude Diderutuah, M. (2003). *Contrats fonciers et contrats de travail dans la zone de production du palmier à huile et d'agrumes du Ghana*, Paris : Éditions Gret/IIED. 50 p.

Le cas de l'ouest du Burkina Faso³⁵ illustre une évolution « endogène » des systèmes fonciers sous l'influence de la démographie et du marché mais aussi du changement technique. La culture attelée, couplée aux engrais et herbicides permet une culture permanente et réorganise les systèmes de production. La culture permanente consolide les droits des exploitations agricoles. Il y a intensification au sein d'un système foncier coutumier mais avec différenciations socio-économiques croissantes, concentration foncière et accumulation de capital par les exploitations les mieux dotées en terre. C'est seulement récemment que les achats ventes se multiplient, souvent sources de conflits, parallèlement à la montée de tensions entre migrants et autochtones. Ce cas montre, si besoin en était, que gains de productivité et foncier coutumier ne sont en rien antinomiques.

Étudiée par Chalin, Golaz et Médard³⁶, la région du Buganda, autour de Kampala, relève de toutes autres dynamiques. La réforme Mailo, en 1900, a délivré des titres de propriété privée aux chefs du Buganda, tout en sécurisant les exploitants, devenus tenants, sur leurs terres. Droits de propriété comme droits d'usage circulaient de façon indépendante, fragmentés par l'accroissement démographique. Les réformes foncières successives des dernières décennies favorisent la propriété privée et finalement, la remise en cause des droits des tenanciers. Depuis une dizaine d'années, la pression urbaine, la course à la terre dans des logiques d'anticipation foncière ou d'investissement agricole font exploser ce système avec une multiplication des demandes de titres, un accroissement des ventes, amenant à précariser les tenants ou à les obliger à racheter une part de la terre qu'ils exploitaient. Le tout aboutit à une restructuration radicale des structures agro-foncières, marginalisant la paysannerie, même en tant que main-d'œuvre dans les exploitations urbaines qui préfèrent recourir à de la main-d'œuvre salariée migrante.

Ces deux exemples contrastés montrent que, finalement, le développement du marché foncier doit autant à l'arrivée d'acteurs externes, migrants mais plus encore d'acteurs urbains, qu'à l'évolution endogène des systèmes fonciers, même en cultures de rente. Et que ces mêmes acteurs externes peuvent jouer un rôle déterminant dans les mutations agraires et foncières.

Les acquisitions à grande échelle

Je ne ferai qu'évoquer dans cette brève introduction la question des acquisitions à grande échelle, ou accaparements fonciers, parce que nous n'avons pas eu de texte sur cette question. Les raisons de cette nouvelle ruée sur les terres sont assez bien connues³⁷ : anticipation à l'échelle mondiale d'un espace fini et de l'accroissement du prix des matières premières agricoles, diversification du capital financier après les crises financières, positionnement sur les agrocarburants, volonté de se soustraire au marché mondial pour des pays en déficit alimentaire structurel, après les flambées des prix agricoles, etc. Il me semble clair qu'il s'agit là d'un processus très inquiétant, favorisé, dans le cas des pays africains, par le monopole foncier légal de l'État. Certains observateurs considèrent qu'il s'agit d'un feu de paille, que la majorité des projets vont échouer, que la tendance est déjà à des modèles d'agriculture contractuelle, qui ne déposent pas les producteurs de leurs terres même si elle les soumet à d'autres formes de sujétion. Mais dans tous les cas, les risques de dépossession et de déstructuration des sociétés paysannes et de dégradation environnementale sont forts. Et même les risques de perte de souveraineté par les États, les précédents latino-américains n'étant guère encourageants de ce point de vue.

³⁵ Bainville, S. (2012).

³⁶ Chalin, V., Golaz, V., Médard, C. (2012).

³⁷ Merlet, M. (2009). *Les phénomènes d'appropriation à grande échelle des terres agricoles dans les pays du Sud et de l'Est*. Études Foncières, n° 142.

Anseeuw, W., Wily, L. A., Cotula, L., et al. (2012). *Land rights and the rush for land*. Rome: International Land Coalition.

Conclusion

Les éléments de base du diagnostic de René Dumont restent largement d'actualité, aggravés encore par les évolutions actuelles. 50 ans après, la plupart des pays d'Afrique francophone ont conservé un cadre légal largement colonial. La marchandisation des terres s'est diffusée, de façon très diverse selon les régions, dans un « marché gris » non régulé, et s'accroît avec les crises économiques des années 1990 et 2000. Du fait de la saturation des terroirs, des migrations, des changements techniques, les inégalités foncières s'accroissent parfois à un rythme élevé : concentration foncière au sein de la paysannerie, mais plus encore achats de terre par les urbains, voire les firmes internationales. Les asymétries en termes de revenus, ventes de détresse d'un côté, capital ou épargne à placer de l'autre, favorisent un marché foncier biaisé en faveur des urbains, du fait de leur disponibilité monétaire, avec des incidences très variables en termes de productivité agricole, entre (ré)émergence d'une bourgeoisie agraire et mainmise improductive. L'absence de régulation du marché accentue le processus : on vend aussi des terres qu'on a peur de perdre, des jeunes vendent des terres familiales dans le dos de leurs parents pour financer leur départ en migration.

Ces processus, ainsi que les grandes acquisitions de terre, se déroulent alors même que les producteurs ruraux, éleveurs comme agriculteurs, demeurent largement exclus de l'accès au droit. Preuve, au passage, que la privatisation juridique n'est en rien nécessaire à la circulation marchande des droits sur la terre.

Le paradoxe est que les politiques de privatisation, et parfois de formalisation des droits locaux, sont aujourd'hui soutenues par les élites nationales, qui ont longtemps résisté à ses sirènes. Peut-être faut-il relire ce que disait J.Ph. Platteau « *de l'avis de Bayart, ce qui se cache derrière la nationalisation des terres non immatriculées et les grands projets de développement sur des terres "publiques", c'est un véritable partage du domaine foncier*

national entre les membres de la classe politique et leurs favoris. (...) Nous touchons ici à une raison majeure pour laquelle les groupes au pouvoir peuvent avoir intérêt à maintenir les droits fonciers dans cette situation de dualisme et à retarder l'établissement d'un marché des terres fondé sur des droits bien définis. Ils se résigneront peut-être à cette dernière démarche lorsque la répartition de la propriété foncière penchera suffisamment en leur faveur³⁸ ».

Le contrôle foncier a-t-il déjà suffisamment changé de main, en particulier sur les terres publiques pour que les élites changent de stratégie ? Cela expliquerait-il le soutien politique à des politiques visant clairement à privatiser les terres comme au Bénin ou comme le président Wade avait tenté de la promouvoir au Sénégal, ou à enclencher un processus plus progressif comme au Burkina Faso ? Les mobilisations paysannes sur le foncier permettront-elles de les contrer ou de les amender ? Il est clair en tous cas que cette dynamique est porteuse de risques forts pour l'agriculture familiale.

Contact Philippe Lavigne Delville : philippe.lavignedelville@ird.fr

Publications récentes :

- Lavigne Delville P., 2005, *Quelques mystères de l'approche de Hernando de Soto*, L'Économie Politique, vol 28 n° 4, pp. 92-106.

- Lavigne Delville P., Toulmin C., Colin J.-P., et al, 2001, *L'accès à la terre par les procédures de délégation foncière (Afrique de l'ouest rurale) : modalités, dynamiques et enjeux ; rapport final de la recherche « droits délégués d'accès à la terre et aux ressources »*, Paris/Londres, Gret/IRD/IIED, 207 p.

Pour en savoir plus : www.ird.fr

³⁸ Platteau, J.-P. (1993). *Réforme agraire et ajustement structurel en Afrique subsaharienne : controverses et orientations*, Rome : FAO.

Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ?

*par Célia Coronel,
Iram*

Agriculture familiale versus Agrobusiness, des constantes dans les enjeux

À travers certains textes du panel, évoquant différentes périodes depuis le début des années 1960, on voit bien en filigrane la constance des enjeux de défense de leur agriculture par les exploitants familiaux. Les discours et les politiques agricoles sont traversés par ces questions de choix de modèle d'agriculture. Ainsi, l'agriculture familiale est qualifiée d'emblée avec les termes de « l'archaïsme de l'agriculture traditionnelle » autrefois ou de « la petite exploitation familiale insuffisamment productive » aujourd'hui. Face au défi alimentaire, l'attraction de l'agriculture industrielle « moderne » (qualifiée aujourd'hui d'agrobusiness) semble revenir en force (oubliées les leçons de l'agriculture mécanisée à grande échelle ?). Et ces controverses sont rendues encore plus aiguës par la récente crise alimentaire. Tout l'enjeu au niveau politique semble donc bien encore pour les paysans de savoir démontrer les capacités productives, d'adaptation, la valeur sociale et environnementale des agricultures familiales et de conquérir le nécessaire soutien à leur développement.

Depuis les années 1960, les organisations paysannes (OP) ont fait bien du chemin et gagné plusieurs batailles. Au niveau régional, depuis une dizaine d'années, le Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'ouest (ROPPA) a pris une part croissante dans les négociations des politiques, agricoles ou commerciales (Politique

Agricole de Union (PAU)³⁹, ECOWAP – Politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Accord de Partenariat Économique (APE)) en défendant avec succès la vision de l'exploitation familiale comme base de développement. L'aide publique au développement a apporté son soutien pendant des décennies aux exploitations familiales et aux politiques les concernant. Pourtant, la tentation n'a jamais semblé aussi grande aujourd'hui auprès des décideurs politiques d'investir sur l'agriculture industrielle au détriment de l'agriculture paysanne. Les risques d'exclusion foncière se sont accrus avec les investissements étrangers sur de grandes surfaces de terres agricoles ; le financement de la petite agriculture pour son équipement et son fonctionnement est en panne ; et la politique commerciale, largement libérale, menace les productions locales et la souveraineté alimentaire.

Quelles voies (voix) pour défendre les agricultures familiales?

La construction progressive des politiques publiques en Afrique semblerait avoir ancré les notions de « concertation », « participation », « dialogue » au moins dans le discours. Les différents acteurs des politiques publiques sont prêts à jouer leur rôle : État, OP... et agences de coopération. Les intérêts des paysans en sont-ils mieux pris en compte ? Depuis *L'Afrique noire est mal partie*, quel bilan, quelles perspectives, du côté des OP en premier lieu, mais aussi du côté des institutions publiques et des agences d'aide ?

³⁹ La Politique Agricole de l'Union (PAU) a été adoptée le 10 décembre 2001 par l'Acte additionnel N°03/2001. Elle vise à apporter des solutions aux trois défis majeurs auxquels l'agriculture de la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est confrontée : nourrir la population de la région, accroître la production agricole de façon durable, réduire la pauvreté en milieu rural.

L'organisation paysanne, comme moyen politique et économique de développement des agricultures familiales, fait clairement consensus aujourd'hui, du moins dans les discours. Elle est aussi généralement au centre des projets d'appui mis en œuvre par l'aide internationale. De fait, depuis une vingtaine d'années, des mouvements paysans ont émergé et font entendre leur voix. De nombreuses OP à différentes échelles rendent des services aux paysans qu'ils ne peuvent obtenir par ailleurs, dans les domaines de la commercialisation des produits, de l'approvisionnement en intrants, du crédit etc. Mais ces services et ces structures restent fragiles et souvent tributaires d'aides extérieures aléatoires. Dans les documents de politique, les OP sont présentées comme des solutions potentielles à tout, pour peu qu'on les appuie, mais ce soutien est renvoyé à un « ailleurs », à un « à venir ». Des politiques volontaristes au niveau national et régional font attendre alors leur concrétisation. Les communications présentées pour le panel reflètent bien cette ambiguïté : on y lit bien le potentiel des OP comme instrument de mise en œuvre des politiques agricoles, mais leurs acquis réels et les défis auxquelles elles font face sont finalement peu abordés.

Côté institutions publiques, un texte du panel met en lumière le foisonnement de documents nationaux de stratégie agricole, qui demeurent peu cohérents entre eux et ne permettent pas un arbitrage clair sur de grandes questions. Ce texte illustre de surcroît le décalage entre formulation et mise en œuvre de ces politiques ; l'absence de contrôle sur le financement des actions et la faible marge de manœuvre sur les choix de mesures. Plusieurs

textes soulignent également que malgré des avancées, la concertation n'est pas réellement entrée dans les pratiques, ou pas aux moments clés (cf. mise en œuvre de l'Ecowap, des Plans Nationaux d'Investissements Agricoles (PNIA), etc.). Tous font écho des dérives de gouvernance et de la corruption qui permettent notamment l'accaparement des terres des paysans ; la déconsidération des élites pour l'agriculture et les agriculteurs. Quant à l'aide bilatérale et multilatérale, elle essuie dans plusieurs textes d'assez sévères critiques de la part des observateurs : versatilité des stratégies et des personnels, manque de coordination, interférence avec les dynamiques endogènes, pour n'en citer que quelques-unes.

Contact Célia Coronel : c.coronel@iram-fr.org

Publications récentes :

- Blein R., Coronel C., 2013, *Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre : fortes attentes, dures réalités.*, Fondation FARM. fondation-farm.org/article854

- Coronel C., Keita S., 2010, *Effets des changements institutionnels et politiques sur les organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest et stratégies d'adaptation. Leçons des expériences de la Confédération Paysanne du Faso et de la Fédération des Unions de Producteurs agricoles du Bénin.* AFDI, AFD, Inter-réseaux. inter-reseaux.org/rapport_definitif_Iram-Afdi

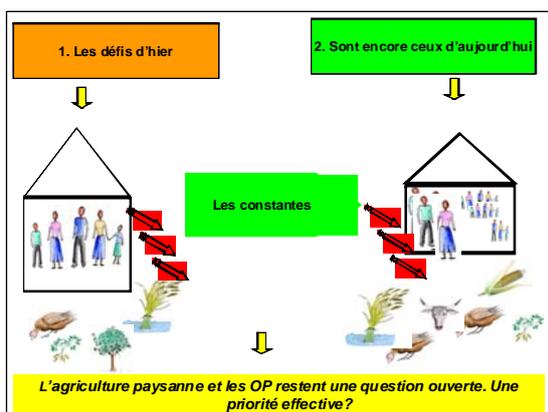
Pour en savoir plus : iram-fr.org

Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ?

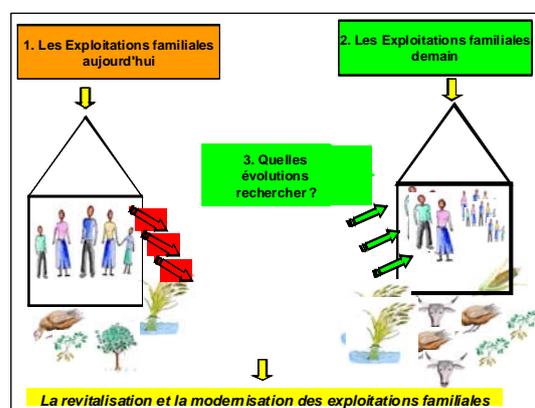
par **Daouda Diagne**,
IPAR, Sénégal

Depuis la sortie en 1962 de l'ouvrage *L'Afrique Noire est mal partie*, on se rend compte qu'il y a une constante dans les enjeux et dans les défis. Nous avons bien la confirmation de l'analyse de René Dumont qui reflète un certain pessimisme qu'on retrouve dans le ton de différents textes du panel.

La priorité donnée à l'agriculture paysanne et aux OP reste encore plus proche du discours que de la réalité à bien des égards. Par ailleurs, autant au début des indépendances, il apparaissait que nos États et ceux qui les accompagnaient ne donnaient pas la priorité à l'agriculture paysanne, autant aujourd'hui encore nombre d'acteurs pensent et disent que cette dernière n'est pas porteuse d'avenir.



Pourtant, s'il y a quelque chose qui a changé entre 1962 et 2012 en Afrique de l'Ouest, c'est l'existence d'organisations paysannes structurées au sein d'un mouvement paysan qui revendique sa reconnaissance en tant que corps social en maturation. Comme le rappellent certains auteurs, R. Dumont faisait le constat de l'inexistence d'un contre-pouvoir paysan. S'il y a une donne qui a changé, c'est bien celle-là : nous avons aujourd'hui une dynamique paysanne potentiellement porteuse de changements structurels. Mais encore faut-il qu'elle arrive à relever un certain nombre de défis.



Des défis institutionnels

À travers l'analyse de l'implication des OP dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles, on voit qu'on est dans un processus qui connaît des hauts et des bas. De 1962 à nos jours, de manière un peu schématique, les paysans sont passés de statut de « *paysans organisés* » au sein de coopératives utilitaires à celui de « *paysans qui s'organisent* » dans des structures autonomes créées pour répondre à des objectifs propres.



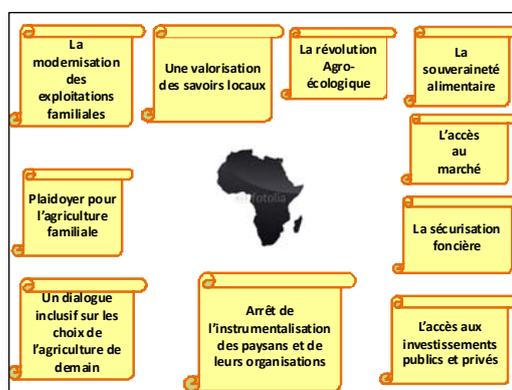
Chemin faisant, les paysans ont construit et défendu leur vision d'une agriculture paysanne à travers des exploitations familiales appelées à se revitaliser grâce à une modernisation négociée avec les autres acteurs du développement. Pourtant, elles rencontrent de nombreux obstacles pour arriver à se faire entendre. En effet, leur représentativité est en permanence remise en cause par les acteurs du développement et notamment les autorités étatiques qui sont souvent plus prompts à négocier avec des organisations qu'elles contribuent à générer et qui sont plus malléables dans le cadre des négociations pour la conception et la mise en œuvre des programmes. Aussi, leur légitimité est souvent questionnée pour les mêmes raisons. Ainsi, la reconnaissance par les autres acteurs est une lutte permanente, les acquis, souvent éphémères, sont à renégocier et à consolider.

Au niveau sous-régional, les avancées sont plus solides car elles sont institutionnalisées à l'exemple des *task forces*⁴⁰ constitués dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP, la politique agricole de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), au sein desquels les organisations sont représentées à travers le ROPPA. Cependant, dans le cadre de la mise en œuvre des Plans nationaux d'investissements agricoles (PNIA) au niveau national, ce qui est acquis au niveau sous-régional ne l'est pas forcément au niveau national. Bien au contraire, dans nombre de pays, les OP n'ont pas été réellement partie prenantes lors des négocia-

tiations au point d'influencer les orientations concernant le devenir des exploitations familiales. Quand elles l'ont été, c'est sur la base de très fortes pressions, à travers un plaidoyer et un lobby. Ceci prouve que les tendances réfractaires des autorités à l'égard de l'agriculture paysanne, que René Dumont décriait, sont encore présentes aujourd'hui.

Des défis thématiques

Sur différents thèmes, les OP sont porteuses d'une vision des agricultures familiales qu'elles défendent dans le cadre des négociations sur les politiques agricoles que ce soit au niveau sous-régional lors de la conception ou au niveau national lors de la mise en œuvre des PNIA. Elle se décline à travers plusieurs enjeux que certains auteurs ont d'ailleurs rappelé et parmi lesquels on peut citer : la valorisation des savoirs locaux, la révolution agro-écologique, la souveraineté alimentaire, l'accès au marché, la sécurisation foncière, l'accès aux investissements publics et privés, etc.



Ce sont tous ces axes stratégiques qui peuvent contribuer à une modernisation de l'agriculture familiale. Mais pour cela, les OP auront à construire des rapports de force qui leurs soient favorables à travers des capacités de mobilisation, de construction d'argumentaires et de négociation pour se faire entendre. Elles devront, comme le notent certains auteurs, améliorer leur gouvernance interne en valorisant et en élargissant le savoir-faire de quelques leaders exemplaires en matière de démocratie interne. Elles auront à développer des capacités à rendre services à

⁴⁰ Traduction : groupes de travail.

leurs membres mais aussi à construire des alliances avec d'autres acteurs.

Les politiques agricoles peuvent constituer une opportunité pour des changements de paradigme. Les OP peuvent y contribuer fortement mais encore faut-il qu'elles soient accompagnées dans le respect des dynamiques en cours et de leur vision du devenir des agricultures familiales multidimensionnelles (économique, sociale et environnementale).

Ainsi, les OP pourront jouer leur partition dans la construction d'une autre Afrique Noire... C'est possible... et nécessaire !

Contact Daouda Diagne : ddiagne2001@yahoo.fr
ou daouda.diagne@orange.sn

Publications récentes :

- Diagne D., 2012, *Organisations paysannes, désengagement de l'État et politiques agricoles en Afrique de l'ouest : la mutation des organisations paysannes en acteurs de développement*, Thèse de doctorat, AgroParisTech, Paris, Décembre 2012, 294 p.

- Diagne D., *Les organisations paysannes dans la négociation des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest : une analyse des avancées et limites à partir du Sénégal*, IDASA, Pretoria, à paraître.

- Diagne D., 2010, *Les organisations paysannes dans la négociation des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et au Sénégal*, Inter-Réseaux-CFSI-Fondation de France, octobre 2010.

Pour en savoir plus : www.ipar.sn

Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?

*par Ibrahim Coulibaly,
CNOP, Mali*

Des choix hasardeux en matière de politiques

Le développement pris en otage par une coalition des élites politiques locales en Afrique et par les institutions financières internationales aux mains des pays riches.

Depuis les indépendances, les erreurs de politiques, qui ont paralysé non seulement toute capacité en matière économique mais aussi et surtout l'atteinte de la souveraineté alimentaire, sont manifestes. L'unique choix opéré en matière économique dans tous les pays post-indépendance en Afrique a été la continuation de l'économie de traite de la colonisation. À cela s'ajoute une volonté rapide d'industrialisation.

Ce premier choix a abouti à la marginalisation des paysans, à la pauvreté de la majeure partie de la population mais surtout à la dépendance alimentaire des pays nouvellement indépendants. Le monde rural a été exclu de toute possibilité d'accès à des revenus décents et à un mieux-être. Les paysans ont été cantonnés dans un rôle pourvoyeur de matière première pour l'exportation et les industries locales.

La volonté d'industrialisation forcée du début des indépendances a fini par créer un endettement sans précédent. Mais aussi et surtout ces unités industrielles d'État étaient des gouffres financiers. L'incapacité à faire face aux charges de fonctionnement des États comme par exemple assurer les salaires des fonctionnaires a conduit à faire appel au

Fonds Monétaire International (FMI) et à la Banque Mondiale (BM) au début des années 1980. Depuis cette période toute possibilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre des politiques cohérentes a été enlevée à l'Afrique. C'était l'heure de la mise en pratique de l'idéologie ultralibérale et rien d'autre. La descente aux enfers de l'Afrique s'est alors accélérée.

La plupart des erreurs, qui ont conduits à cette situation, étaient prévisibles car les politiques mises en œuvre ne correspondaient à aucun choix cohérent de politique de développement : la reconduite des cultures dites de rente des périodes coloniales au détriment de l'agriculture vivrière et dont les prix dépendent d'un marché mondial aux mains des pays riches, l'utilisation des devises reçues de l'exportation des cultures de rente pour importer de la nourriture sur le marché mondial (blé pour le pain et riz d'Asie principalement, lait en poudre) ont paralysé l'agriculture vivrière locale.

Les productions paysannes, les marchés et les chaînes de valeurs

Depuis cette période, l'Afrique se cherche. De nombreuses approches ont été expérimentées sans jamais remettre en question la cause principale des problèmes : l'ouverture exacerbée des marchés et la compétition inégale entre les productions locales et les aliments importés.

Ces approches en matière de production durable de transformation - valorisation des produits de mises en marché concertées entre producteurs (warrantage, banques de céréales, ventes en commun...) ont souvent été couronnées de succès. Pourtant, on tourne en rond. Et cela malgré la capacité de résilience et d'adaptation de l'agriculture familiale qui représente le mode de production le plus répandu et qui donne du travail au deux tiers de la population en Afrique. De ce fait, le cycle infernal de dépendance alimentaire du continent était désormais installé.

Aucune innovation en matière de marchés de valorisation n'a pu se diffuser car l'environnement politique était déjà figé dans le néolibéralisme et les doctrines de la BM. À cela s'ajoute l'avènement de négociations commerciales dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui annihile toute possibilité d'aborder des sujets liés à la protection des pays puisque sans réfléchir tous les pays africains s'y sont engouffrés, parfois les premiers avant même certaines grandes économies libérales du monde.

Situation de l'agriculture et des familles paysannes

Les petits producteurs familiaux restent encore largement majoritaires dans la plupart des pays en Afrique. Ils représentent entre 50% et 80% de la population selon les pays. La production réalisée par ces familles paysannes contribue pour plus de 30% de la richesse nationale de la plupart des pays, voire au-delà de 50% de la richesse nationale. Pourtant la quasi-totalité des pays en question ne consacrent qu'une part infime de leur budget à l'agriculture entre 3 et 7% en moyenne. Les engagements pris à Maputo au sommet des Chef d'États de l'Union Africaine de rehausser ce taux à 10% n'y ont rien changé.

Or, les conditions de production de la petite agriculture familiale sont très difficiles dans la plupart des pays africains. En effet, l'agriculture reste majoritairement tributaire de la pluviométrie. Malgré quelques efforts dans certains pays, l'irrigation ne concerne que quelques zones « privilégiées » où la plupart du temps les aménagements financés par des fonds publics sont synonymes d'insécurité foncière pour les familles paysannes. Le langage des institutions financières internationales, qui contrôlent les choix économiques des pays en développements depuis l'avènement des programmes d'ajustement structurels, véhicule l'idée que cette forme d'agriculture n'est pas performante et qu'il faut la remplacer par l'agrobusiness qui implique nécessairement la sécurité foncière. Quel paradoxe !

Pourtant, avec les conditions actuelles de la production et des marchés agricoles (prix très faibles, en deçà des coûts de production) aucun investisseur sensé n'investira réellement dans l'agriculture africaine. Seuls quelques spéculateurs fonciers, se faisant passer pour des investisseurs, en nourrissent le projet d'accaparer les terres des paysans pour attendre qu'elles acquièrent de la valeur.

Aussi, le niveau d'équipement des exploitations familiales agricoles reste extrêmement faible. Une étude de la FAO estime à 55% le nombre de familles paysannes au Mali qui n'ont aucun équipement de base, c'est-à-dire : une charrue, une paire de bœufs, une charrette et un âne pour le transport des récoltes et de la fumure organique.

Cette faiblesse d'équipement se traduit par l'impossibilité de :

- labourer et semer à temps,
- amener la fumure organique et de maintenir la fertilité,
- transporter la récolte dans des marchés ruraux.

Ces facteurs sont à la base de la vulnérabilité et de la pauvreté paysanne en Afrique. Régler ce problème pourrait réduire de plus de la moitié le niveau de pauvreté des familles paysannes.

La plupart des décideurs en Afrique se disent convaincus que c'est la faible motorisation qui est à la base de la faiblesse de la production dans les pays africains. Cependant, des politiques mal conçues risquent d'augmenter les coûts de productions, d'aggraver le niveau d'endettement déjà assez élevé de certaines familles sans que les prix ne soient rehaussés en retour. Cela risque de causer la faillite de beaucoup d'exploitations familiales agricoles et de mettre sur la voie de l'exode des milliers de personnes surtout des jeunes.

Ce qui fragilise avant tout les exploitations familiales agricoles ce sont les prix agricoles qui ne cessent de s'éroder suite à une ouverture exacerbée des marchés, notamment suite aux programmes d'ajustement structurel et à

la libéralisation des économies africaines consécutive à la baisse drastique des droits de douane et à l'importation de produits agricoles en provenance d'autres continents.

La compétition avec les produits alimentaires importés vendus à bas prix ne permet pas à la production locale des exploitations familiales de se vendre à des prix rémunérateurs couvrant les coûts de production et générant un bénéfice qui puisse être réinjecté dans la production notamment pour assurer le maintien de la fertilité et l'amélioration du niveau d'équipement. Confrontées au dumping et à la marginalisation sur leurs propres marchés, les familles paysannes ne peuvent rentrer dans leurs charges, ce qui provoque vulnérabilité, pauvreté et impossibilité de renouveler l'outil de production et de gérer la fertilité des sols.

Les nouvelles politiques agricoles

Depuis quelques années, les politiques agricoles en Afrique font l'objet d'un regain d'intérêt. Mais celui-ci intervient dans un climat de mondialisation et d'ouverture forcée des marchés surtout agricoles dans le cadre des négociations commerciales. Dans une telle situation les dispositions souvent pertinentes prises dans le cadre des nouvelles politiques agricoles nationales (comme la souveraineté alimentaire) ont du mal à donner des résultats concrets (cas du Mali du Sénégal et de la politique agricole de la CEDEAO).

Par exemple, la CEDEAO, espace d'intégration en Afrique de l'Ouest qui regroupe 15 pays, a élaboré de façon autonome une politique agricole avec l'implication forte de la société civile surtout des organisations paysannes (telle que le ROPPA). Cependant, lors de sa mise en œuvre, la CEDEAO a été quasiment contrainte à signer avec l'Union Européenne un accord de libre-échange : les Accords de Partenariat Économique (APE). Paradoxalement, l'Europe a élaboré une politique agricole commune mettant en place une forte protection de son secteur agricole, subventionnée à coup de milliards d'euros encore aujourd'hui.

Dans le même temps, une forte pression, des États-Unis notamment, est exercée afin d'introduire les OGM brevetés par leurs multinationales, dans l'agriculture africaine. Pour ce faire, tous les moyens sont bons y compris la corruption de l'élite politique et de la recherche agronomique des pays en questions.

Quand l'aide alimentaire crée l'insécurité alimentaire

Dans la plupart des pays africains dit structurellement déficitaires, s'est développée ces dernières décennies une culture de l'aide alimentaire des pays riches vers ces pays pauvres basée sur l'évacuation des excédents de production surtout des États-Unis et de l'Europe. En acceptant cette situation de facilité qui capte une part importante des débouchés de la production locale, ces pays ont pris le risque de ne pas développer et protéger leur agriculture. Pourtant lorsque les conditions climatiques sont favorables, la plupart des pays sahéliens réalisent des excédents de production qui ne sont pas assez bien gérés faute de politiques adéquates.

La nouvelle donne des biocarburants. Les biocarburants, accaparant la plupart des terres agricoles traditionnellement destinées à la production de céréales de consommation, augmente dangereusement les prix mondiaux de céréales. Une diminution drastique de l'aide alimentaire dans ce contexte pourrait foudroyer certains pays en développement.

Ces constats militent pour que les pays africains mettent réellement en place de réelles politiques de souveraineté alimentaire. En misant sur une production locale sécurisée, les pays africains mettront véritablement le cap sur le développement et se libéreront du poids de l'importation et de la surenchère sur les marchés internationaux.

Les solutions sont des politiques agricoles cohérentes

Tant que l'Afrique ne se donnera pas le droit de faire ce qu'ont fait et continuent de faire tous les pays développés, il n'y aura aucune solution à ses problèmes. On ne peut pas demander perpétuellement aux paysans d'amortir les chocs causés par de mauvaises politiques. Les paysans depuis 50 ans produisent des denrées alimentaires qu'ils vendent à perte, des cultures d'exportation dont les états récupèrent la plus-value, il est temps d'arrêter cela.

Des solutions existent. Il faut avoir le courage de les mettre en œuvre. Mais il n'est pas possible d'engager de tels changements de fonds dans ces ersatz de démocraties qui ont pris place partout sur le continent et dont les corollaires de mauvaise gouvernance, de corruption, de conflits divers s'exacerbent de plus en plus.

Le vote des populations ne change encore rien en Afrique car il n'y pas encore de vraies démocraties électorales. Partout les partis politiques s'imposent avec de l'argent parfois d'origine douteuse. Ce qui est à la base de choix économiques désastreux. Il est urgent de régler ce problème pour que l'élite politique urbaine écoute enfin les masses paysannes en milieu rural.

Quelques pistes

Pour que l'Afrique atteigne sa souveraineté alimentaire il suffirait de :

- se réengager réellement dans l'agriculture vivrière sur la base du principe de la souveraineté alimentaire ;
- investir dans la modernisation des exploitations familiales agricoles paysannes, améliorer leur capacité de production et accroître leur pouvoir de négociation sur les marchés. Le renforcement des exploitations familiales permettra de répondre au double défi de réduire la pauvreté en milieu rural et de satisfaire les besoins

alimentaires sans cesse croissants en milieu urbain ;

- augmenter les investissements directs dans l'outil de production des familles paysannes (notamment par la formation, l'équipement et l'accès aux intrants de production) dans la transformation et l'organisation du marché national de la commercialisation des produits, ainsi que dans les chaînes de valeur des produits locaux.
- assurer l'accès à l'eau et l'irrigation pour sécuriser les activités de production et favoriser la résilience contre les effets négatifs des aléas climatiques ; améliorer les sols en encourageant leur fertilisation organique et des méthodes culturales adaptées aux conditions agro écologiques locales ;
- créer des marchés communs agricoles régionaux en mettant en œuvre les principes de préférence communautaire et de liberté de circulation pour les productions agricoles dans les régions concernées et mettre en avant les complémentarités entre pays ;
- protéger les marchés régionaux contre toute importation d'excédents agricoles à bas prix à travers la mise en place de droits de douanes suffisamment protecteurs pouvant permettre aux agriculteurs locaux de vivre et de prospérer ;
- réguler l'importation des produits alimentaires afin de donner une vraie chance aux productions locales ;
- ne négocier que des accords commerciaux qui garantissent une chance de développement à la production locale ;
- militer dans les arènes de négociations internationales pour le principe de non-réciprocité dans le commerce, aussi longtemps que le Nord continuera de subventionner son agriculture ;
- créer des mécanismes d'achat public et de stock nationaux et communautaires qui permettent aux paysans d'avoir des revenus décents et d'avoir envie de continuer à produire.

Au niveau de chaque pays, quelques mesures peuvent être envisagées :

- garantir l'accès à la terre et sécuriser les exploitations paysannes familiales (réforme agraire, mode de tenures claires, lois anti-spéculation foncière et accaparement, aides à l'installation des femmes et des jeunes...);
- assurer l'accès au crédit, aux intrants et aux équipements productifs ;
- assurer l'accès à des marchés locaux organisés (infrastructures de transport et de commercialisation) ;
- garantir l'accès au savoir (recherche, formation, vulgarisation réellement adaptées aux besoins) ;
- interdire l'utilisation de technologies hasardeuses (hybrides et OGM) qui ne sont pas adaptées aux besoins des familles paysannes vulnérables aux effets des changements climatiques ;
- faire une place prioritaire aux organisations paysannes et les associer dans les prises de décision qui concernent l'avenir

du secteur ; améliorer l'écoute des ruraux ;

- respecter les engagements pris par tous les États africains lors du Sommet de l'Union Africaine de Maputo, autrement dit réserver 10% du budget de chaque pays à l'agriculture et en particulier pour l'investissement dans l'agriculture familiale.

Contact Ibrahim Coulibaly : i_ibracoul@yahoo.fr

Publications récentes :

- Coulibaly I., *La souveraineté alimentaire et les politiques agricoles*, Communication, Forum Régional sur la Souveraineté Alimentaire, Niamey, Septembre 2006.

- L'Afrique peut nourrir, Développement Fund, Norvège

Pour en savoir plus : www.cnop-mali.org

Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?

par **Tanocrède Voituriez**,
IDDRI, Cirad

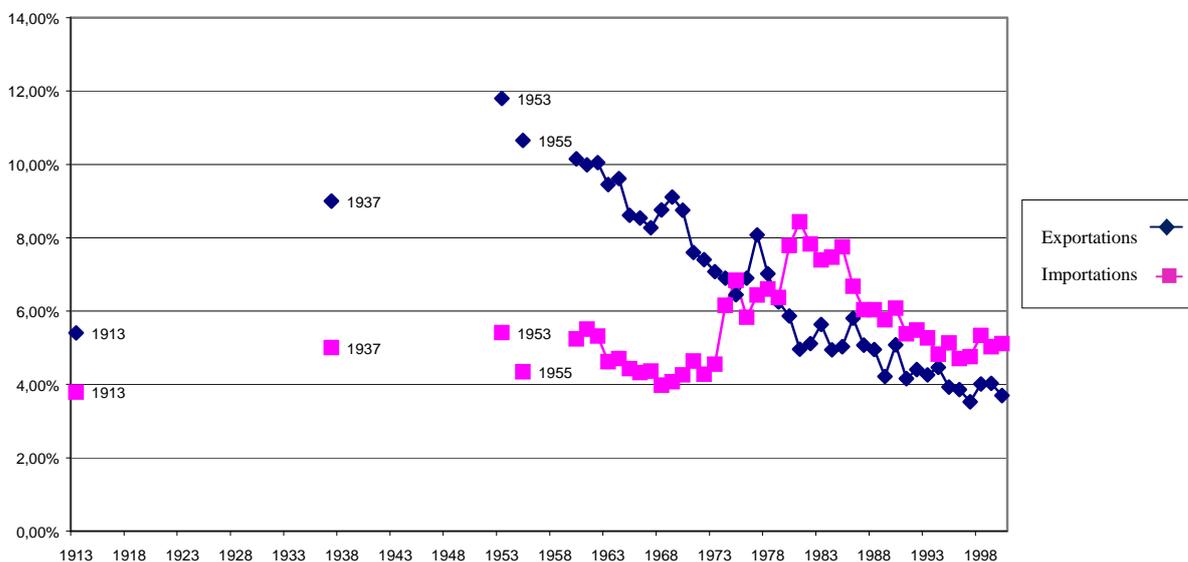
Les moyens de la conquête ou de la reconquête des marchés.

Au préalable, pourquoi parler de « (re)conquête » ? L'Afrique n'a jamais été aussi peu présente sur les marchés internationaux (graphique ci-dessous).

La question abordée par les participants de la quatrième table ronde – ou la plupart d'entre eux – peut-être reformulée comme suit : quels sont les moyens ou conditions de la reconquête ? Les réponses pour l'essentiel touchent aux politiques publiques.

Symptomatiquement, Vincent Ribier⁴¹ souligne qu'il n'y a pas d'agriculture performante sans politique publique. L'agriculture africaine n'est pas performante sur les marchés internationaux : elle manque donc de politique publique dédiée. L'auteur insiste sur la procédure (délibérative) et non sur la substance de ces politiques. À juste titre : l'érosion du graphique ci-dessous s'accompagne d'une érosion de la souveraineté politique. « *Administrations affaiblies, absence de contrôle sur le financement des actions, absence de consensus sur le type d'agriculture à promouvoir, sont autant*

L'Afrique dans le commerce international des produits alimentaires



⁴¹Ribier, V. (2012). *50 après les indépendances, les pays africains n'ont toujours pas le contrôle de leurs politiques agricoles*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

d'éléments qui se renforcent pour que les États n'aient pas le contrôle de leur politique agricole. Dans ce contexte, les voies d'une véritable reconquête de souveraineté s'annoncent escarpées ».

L'Afrique est-elle mal partie aujourd'hui ?

Sur le seul critère de l'autonomie politique et budgétaire, la réponse serait donc affirmative. (Voir aussi à ce sujet la contribution de Chris Lukilanganga⁴² et le besoin d'appropriation et d'expérimentation politique).

Signalons enfin que la souveraineté politique est à distinguer de la souveraineté et de l'autosuffisance alimentaires (voir la mise en échec de ces dernières au Togo par Joseph Tsigbe⁴³).

Gilbert Etienne⁴⁴ dans ce contexte se demande si l'aide publique au développement peut être un substitut aux politiques publiques domestiques : « *La nécessaire coopération européenne et mondiale, si elle est associée à plus d'efforts africains, peut redresser très vite la situation, vaincre le sous-développement en vingt ans en faisant mentir le titre de ce livre*⁴⁵ », rappelle-t-il. Cette affirmation ne s'est pas vérifiée. Aide et coopé-

ration, en plus des efforts africains, n'ont pas suffi. La volonté politique est indispensable et toujours manquante : « *l'écart ne cesse de se creuser, en Asie comme en Afrique, entre les paysans et les élites urbaines*⁴⁶, dont souvent les *Policy makers*⁴⁷. Les classes moyennes et aisées qui montent en Chine, en Inde, en Indonésie sont devenues des étrangers dans les villages. Jusqu'à prôner la « ruralisation » d'une partie des élites dirigeantes et des expatriés, faisant ainsi baisser les écarts entre villes et campagnes ».

On peut se demander alors ce qui reste à cette Afrique dépourvue d'espace (et de volonté) politique pour accroître le sort de la paysannerie ? Ses facteurs de production : la main d'œuvre et la terre. Elle exporte l'un et l'autre, physiquement pour les premiers, sous forme de titre pour les seconds. Cette situation est absurde économiquement. Mieux vaut garder ses facteurs pour créer de la valeur chez soi.

L'espace de « meilleure performance » de l'agriculture africaine est la question que soulève Mathilde Douillet⁴⁸ : l'Afrique doit-elle privilégier le multilatéralisme ou le bilatéralisme en matière commerciale ?

Ses simulations montrent qu'une conclusion des négociations dans les termes actuels de l'OMC ne contribuerait certainement pas à une croissance partagée par la plupart des pays africains. En comparaison l'intégration régionale permettrait une distribution des gains plus équilibrée entre les pays.

⁴² M'Thatu Lukilanganga, C. (2012, 15 et 16 novembre). *L'Afrique noire est mal partie*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁴³ Tsigbe, J.K. (2012, 15 et 16 novembre). *Vers une révolution agro-écologique africaine ?*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁴⁴ Etienne, G. (2012, 15 et 16 novembre). *De René Dumont au mythe de la révolution verte*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁴⁵ Dumont, R. (2012). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris : Éditions du Seuil. p.10.

⁴⁶ « Déjà en 1961, des stagiaires africains me disaient comme ils se sentaient des étrangers lorsqu'ils retournaient dans leur village et comment les habitants les percevaient aussi comme des étrangers ».

⁴⁷ Traduction : décideurs politiques

⁴⁸ Douillet, M. (2012, 15 et 16 novembre). *État des lieux des négociations commerciales : dans quelle mesure l'intégration régionale peut-elle contribuer au développement des filières agricoles ?*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Ses simulations soulignent le risque que l'intégration multilatérale mondiale fait peser sur le développement de filières agroindustrielles africaines face aux pays asiatiques auxquels les mêmes préférences tarifaires sont proposées. Son article insiste sur le fait qu'un préalable nécessaire pour que les pays et les agriculteurs dans ces pays soient en mesure de tirer parti des opportunités commerciales serait que les agriculteurs aient les moyens d'accéder aux marchés domestiques (intrants, information, débouchés), et de résister aux chocs auxquels ils sont soumis.

Dernier point intéressant : une intégration au marché régional ou mondial, très bien, mais pour quoi faire ? En termes de Produit Intérieur Brut (PIB), le résultat est faible, voire dérisoire. Ce qu'il faut ce sont des politiques ciblées sur la productivité agricole (subventions aux intrants) – or les politiques commerciales n'ont aucun effet direct sur celle-ci. Des conclusions similaires (sans modèle cette fois) sont apportées par Moïse Imbey.

En conclusion, citons les propos de Gilbert Toppé⁴⁹ sur la modernisation de l'agriculture familiale et la nécessaire volonté politique : *« L'exploitation familiale demeure la forme la plus indiquée pour le développement de l'Afrique et en particulier le développement agricole. Cette forme d'agriculture peut être modernisée, rentable et durable si des politiques adéquates (dont protection) basées sur les réalités africaines sont élaborées, mises en œuvre et soutenues par une forte volonté politique tant au niveau national qu'au niveau régional. Dans le cas contraire, l'agriculture africaine va demeurer dans les difficultés et les paysans africains ne pourront pas faire valoir normalement leurs pro-*

⁴⁹Toppé, G. (2012, 15 et 16 novembre). *Comment les produits agricoles des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

duits agricoles dans les marchés nationaux, régionaux et internationaux. »

Commentaires

Je ne donnerai pas les clefs du succès de l'agriculture familiale, pour ne pas la connaître, le seul agriculteur africain que j'ai vu dans son champ, c'était il y a dix ans à Niono. Il m'a tendu un de ses instruments de travail, que j'ai utilisé dans son champ en le tenant à l'envers. Tout ce que j'en tire aujourd'hui c'est qu'il est beaucoup plus agréable de travailler *sur* l'agriculture familiale que *dans* l'agriculture familiale, mais c'est un point de vue personnel.

Qu'est-ce que dirait René Dumont s'il était chinois aujourd'hui ? Le XXI^e siècle n'est pas celui de l'Inde, du Brésil ou de la Chine, mais celui de l'Afrique, nous disent les dirigeants chinois.

C'est un pronostic ni particulièrement audacieux, ni particulièrement idiot. Les écarts de revenu entre pays riches et pays pauvres se réduisent pour la première fois depuis Truman. En moyenne, on retrouve les écarts de 1950, en grande partie grâce aux émergents mais cet infléchissement s'observe aussi en Afrique Subsaharienne. Une certaine Afrique est donc bel et bien partie.

Le paradoxe c'est que ce nouveau départ de l'Afrique survient presque par surprise, à un moment où intellectuellement les divergences n'ont jamais été aussi vives au point où l'on ne prescrit plus rien. C'est au moment où on doute de l'impact de l'aide, de la contribution du commerce, de l'existence même de recettes de développement, au moment en somme où l'on renonce à recommander que l'Afrique Subsaharienne montre des signes de redressement. Moins on veut sauver l'Afrique, mieux elle se porte.

On a entendu chronologiquement des vérités d'agronomes, puis des vérités d'économistes, il me semble que l'évolution de l'Afrique Subsaharienne à contre-courant des prévisions

nous ramène chacun à la modestie de nos pseudos sciences.

Cet impératif de modestie sur le sujet qui nous intéresse oblige à une chose : favoriser l'expérimentation (et l'appropriation) et avant elle les conditions (politiques) de l'expérimentation – les politiques agricoles comme un processus d'essai et d'erreur. Il y a expérimentation aujourd'hui par les bailleurs ; mais l'expérimentation politique reste un privilège des pays riches et émergents.

Il est complètement absurde que les pays d'Afrique Subsaharienne n'aient pas le droit de choisir entre espace régional et espace mondial comme lieu de débouché de leur agriculture. D'abord parce que la recherche ne dit rien de clair sur la pertinence d'un choix sur l'autre, et qu'ensuite les conséquences de ce choix sont absolument indifférentes pour les autres pays. Donc ce n'est pas un problème multilatéral. Le droit à l'unilatéralisme commercial devrait être restitué aux pays en développement non émergents.

Enfin, je signalerais un point peu ou pas abordé : les problèmes des débouchés agricoles pour une grande part ne sont pas des problèmes agricoles, mais des problèmes de fonctionnement de marchés contingents : capital (crédit, investissement), main d'œuvre, infrastructure à caractère public.

Ceci me conduit à rappeler quelques faits :

- faire fonctionner un marché agricole, ça coûte très cher (que cette agriculture soit familiale ou non).
- des politiques agricoles stricto sensu telles qu'un prix stabilisé ou un droit de douane, n'auront qu'un effet indirect sur les revenus du travail agricole. Il n'existe pas de recettes transposables : la Politique agricole commune (PAC) des années 1960 ne peut pas être une recette pour l'Afrique Subsaharienne aujourd'hui. Les rizicultures indonésienne et thaïlandaise, le système d'élevage coréen

non plus. À cause du fonctionnement de ces marchés contingents. À cause de tout ce qui se passe en dehors de l'agriculture. Il n'existera pas de politiques agricoles efficaces sans politiques de développement (au niveau macroéconomique).

- Quelle est la bonne échelle d'intervention ? Face à la faillite des États Nations, est-ce que les régions (et leur administration) peuvent être performantes ? C'est une intuition dans ces textes mais je n'ai pas la réponse.

Contact Tancrede Voituriez :
tancrede.voituriez@cirad.fr

Publications récentes :

- Daviron B. and Voituriez T., 2012, *Reforming Agriculture and Trade Policy in France: The Limits of Multi-Actor Coalitions.*, In: Peter Utting, Mario Pianta, Anne Ellersiek (eds). *Global Justice Activism and Policy Reform in Europe. Understanding When Change Happens.* London: Routledge
- Voituriez T., 2009, *Agriculture et développement : impasse à l'OMC*, Politique Étrangère 2/2009, pp277-290.

Pour en savoir plus : www.cirad.fr

16 novembre 2012 :

LES POLITIQUES AGRICOLES AFRICAINES

MOT D'ACCUEIL

Gilles TRYSTRAM,
AgroParisTech

C'est un grand plaisir et un honneur d'ouvrir cette journée consacrée aux travaux de René Dumont, à leur actualisation et à la mise en débat de questions (hélas) restées ouvertes.

Il est difficile de dire ce que chacun apporte à la construction d'un établissement comme AgroParisTech et à l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INAPG) auparavant. Il est certain que nous sommes l'addition de nombreuses contributions, tant des enseignants chercheurs que des étudiants. Parmi ces contributions, certaines sortent largement du lot et ont constitué, voire constituent encore une ligne de force, ou des valeurs collectives.

René Dumont a été un des enseignants, contribuant à la réflexion, à la construction de formations originales, tant factuelles que de réflexions, par lesquelles un grand nombre d'étudiants ont construit leur parcours professionnel et parfois personnel. Souvent après le départ d'un enseignant, les contenus changent et le cursus s'adapte, plus ou moins vite. Parfois, les idées restent, résistent au temps, s'installent comme un des fondamentaux collectifs.

La continuité au sein d'AgroParisTech avec les travaux et les idées de René Dumont est très grande, ce qui est un fait assez exceptionnel. C'est au-delà d'un contenu, une école de pensée qui a été fondée. Cette école de pensée vit toujours, en témoigne l'organisation de ce colloque. Régulièrement des étudiants travaillent autour d'idées qui continuent à se confronter aux réalités des terrains internationaux, ce qui a été aussi une des visions de René Dumont. La diversité des agricultures, des fonctions associées, la réflexion sur le développement, son cadre, ses limites sont encore des axes pour lesquels les étudiants sont mobilisés (plutôt facilement) et où la confrontation des idées au terrain est essentielle. Des zones géographiques, comme l'Afrique ou l'Asie, constituent des terrains d'exception, là encore en prolongement d'analyses antérieures portées par R. Dumont.

Mais au-delà d'une mise en perspective historique et de l'occasion de remettre en pensée une vision de l'avenir de l'Afrique, il est important de mettre en perspective aussi une école de pensée avec la situation actuelle. Avec des finalités de sécurité alimentaire, finalement dans une prise de conscience tardive, la diversité des agricultures et le développement d'activité partant de cette ressource agricole sont au cœur de notre société d'aujourd'hui. Cela interroge l'équité face aux questions d'alimentation, de développement économique. Le politique, l'activité d'entreprises, comme l'activité individuelle sont interrogés et des évolutions majeures sont certainement en construction. AgroParisTech se veut l'un des lieux clé où se construisent les idées et la mise en débat de ces idées, mais aussi un des lieux où se confrontent ces idées avec la réalité et la diversité des terrains. En cela, nous sommes aussi en continuité des travaux de René Dumont.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour la préparation de ce colloque, les invités qui ont accepté de venir débattre de ces sujets difficiles et de rendre hommage aux contributions de René Dumont.

Pour en savoir plus : www.agroparistech.fr

OUVERTURE

**Message de S.E.M. Abdou Diouf,
Secrétaire général de la Francophonie**

**Lu par Hervé Cronel,
OIF**

Monsieur le Président de la Fondation René Dumont,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très honoré que vous m'ayez demandé d'ouvrir cette journée de réflexion et d'hommage à René Dumont à l'occasion de la réédition remarquable, je le souligne, de son livre le plus notoire, *L'Afrique noire est mal partie*.

N'est-il pas étonnant en effet que ce livre, qui a désormais cinquante ans et qui est loin d'être le seul ouvrage encore inspirant de son auteur, soit demeuré à ce point une référence et que son seul titre suffise toujours à faire naître des discussions passionnées ?

N'est-ce pas parce que, pour reprendre une distinction familière, il est toujours entendu mais rarement écouté ? Car derrière ce titre en forme d'appel, il y a plus la rigueur d'une analyse et d'une argumentation que la tentation de lancer une polémique.

C'est une chose que je crois partager avec René Dumont : la volonté de comprendre pour agir et la certitude qu'il n'y a, en matière économique, sociale et politique, pas de vérité révélée et immuable. Ainsi qu'il le dit lui-même dans la dernière préface qu'il a rédigée pour son livre : « *Je sais d'avance que je ne posséderai pas la Vérité absolue... La quête acharnée de fractions de vérité, aussi provisoires que relatives, est cependant la tâche la plus passionnante qui soit, si elle est accomplie objectivement, par qui ne craint pas de revendiquer, avant d'enseigner, le droit à l'erreur.* »

Nous rendons aujourd'hui hommage à un chercheur de vérité, une vérité qui n'a de valeur que si on la met au service des autres, de leur libération et de leur développement. S'il est arrivé à René Dumont de se tromper, par exemple sur la question des titres fonciers, c'est parce qu'il n'a pas craint d'affronter les questions les plus ardues et les plus complexes et qu'il a tenté de les voir du point de vue de ceux qui étaient opprimés et non de ceux dont le pouvoir et le profit reposaient sur les réponses admises.

Et René Dumont s'est beaucoup moins trompé que ceux qui ne cherchaient pas de nouvelles réponses. Aujourd'hui tous les analystes s'accordent à souligner le potentiel agricole fantastique de l'Afrique, mais aussi la nécessité de renforcer la petite exploitation et d'en accroître considérablement les rendements par l'apport de technologies, de produits et de services appropriés. Dès 1960, Dumont avait fait cette analyse. Il a supplié les gouvernements nouvellement indépendants de commencer par-là, au lieu de se précipiter dans de ruineuses expériences d'industrialisation prônées par d'autres économistes qui mélangeaient curieusement le volontarisme scientifique soviétique et l'avidité technologique capitaliste. Dès 1960, il demandait également que l'on n'ignore pas le contexte culturel de toute politique de développement et les déterminants sociaux du changement. Et s'il n'avait pas pu prévoir la mondialisation financière et technique qui est actuellement à l'œuvre, il savait bien que les approches globalisantes, défendant des méthodes uniformes, conduisaient d'une façon ou d'une autre à la spoliation et à l'apparition d'intermédiaires parasites.

Mais cette démarche exigeante, René Dumont ne s'est pas contenté de l'appliquer à l'Afrique. Il l'a étendue au monde et en particulier aux questions d'environnement, montrant les failles et les impasses du modèle encore aujourd'hui dominant, montrant surtout qu'il conduisait à une oppression toujours plus grande et non à une autonomisation de chacun au bénéfice de tous. Confiant dans les capacités des plus démunis et dans les savoirs présents au sein des cultures les plus éloignées du modèle scientifique, il a inlassablement cherché comment parvenir à une production suffisante qui, combinée avec une juste répartition, parviendrait à remplacer une pauvreté imposée par une sobriété partagée et à construire des équilibres dynamiques respectueux à la fois des besoins des hommes et des fragilités de la nature.

C'est pourquoi René Dumont demeure un modèle tant de rigueur dans la recherche que de clairvoyance dans les solutions. Et si nous n'avons pas réussi à mettre en œuvre ses propositions, s'il demeure aujourd'hui encore plus inspirateur admiré que prescripteur suivi, c'est sans doute que, comme d'autres penseurs de cette époque, il a sous-estimé la puissance et la persistance des relations de domination, la pesanteur des habitudes et la volonté d'accumulation qui nous lient.

Mais il nous a au moins légué la conscience de l'existence de ces liens et, qui sait, l'élan qui nous en libérera.

Je vous remercie de votre attention.

Pour en savoir plus : www.francophonie.org

INTERVENTION

Pascal Canfin,
Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères,
chargé du Développement

Monsieur le Directeur exécutif de l'Agence du Nepad,
Monsieur le Directeur général de l'AgroParisTech,
Monsieur le Président de la Fondation René Dumont, Cher Marc Dufumier
Mesdames et Messieurs les participants,

Je tiens tout d'abord à remercier la Fondation René Dumont pour son invitation à ouvrir cette seconde journée de vos travaux sur l'avenir de l'agriculture en Afrique.

René Dumont est un symbole extrêmement fort pour la famille politique que je représente au sein du Gouvernement ainsi que pour l'écologie de manière générale qu'elle soit politique, associative ou intellectuelle. Au-delà du symbole politique, c'est aussi un symbole personnel. L'année où René Dumont, premier candidat écologiste à l'élection présidentielle levait son fameux verre d'eau, j'étais justement en train de naître. C'est une forme de continuation même si tout regard vers le passé implique aussi une dose de critique nécessaire et salutaire.

Je commencerai par dire quelques mots sur l'Afrique. Puis, je détaillerai davantage la façon dont nous réfléchissons à l'agriculture dans notre politique de développement et les priorités en la matière. Enfin, je parlerai de ce que nous avons déjà commencé à faire dans ce gouvernement en six mois.

Quelques mots sur l'Afrique. Le titre de l'ouvrage de René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, fait toujours débat aujourd'hui. Oui, quand on regarde l'Afrique, c'est encore le continent de toutes les crises. Pour ne prendre qu'une seule région, le Sahel, c'est une des régions qui nous inquiète le plus en Afrique aujourd'hui. Notre équation sur le Sahel, avec Laurent Fabius et François Hollande, est assez simple : pas de développement sans sécurité et pas de sécurité sans développement. Nous sommes actifs sur les deux dimensions : rétablir la sécurité, rétablir l'intégrité du Mali à travers un rôle de facilitateur mais aussi un rôle de catalyseur de développement. Car, au-delà des enjeux politiques, il existe des enjeux humanitaires puis de développement. La France est très mobilisée sur cette question. Nous plaçons activement, au sein des organisations internationales et de la Commission Européenne, pour une mobilisation de la communauté internationale en faveur du développement du Sahel, notamment centré sur les questions agricoles.

Mais, l'Afrique, ce n'est évidemment pas que les crises. C'est un continent plein d'opportunités, en pleine croissance économique, en pleine croissance démographique et c'est un continent mondialisé.

C'est aussi pour cela que nous avons modifié le nom du Ministère que j'ai le privilège d'occuper, et que nous en avons aussi modifié les pratiques. Ce Ministère ne s'appelle plus Ministère de la Coopération mais Ministère du Développement. Ainsi, nous mettons fin à une longue période historique du Ministère de la Coopération, avec toutes les valeurs, tout l'imaginaire qu'il pouvait véhiculer. Nous avons modifié institutionnellement nos relations avec l'Afrique pour construire un partenariat d'égal à égal avec une Afrique mondialisée.

Nous normalisons nos relations institutionnelles et nous ouvrons une nouvelle ère. Ce n'est plus une relation néocoloniale ou postcoloniale, mais une relation vis-à-vis d'une Afrique mondialisée. Quand vous êtes en Afrique aujourd'hui, vous êtes en concurrence avec des Chinois, des Turcs, des Indiens, des Brésiliens, etc. Autant d'acteurs qui n'étaient pas présents il y a 20 ans, commençaient à peine à être présents il y a 10 ans et le sont vraiment aujourd'hui. Cette mondialisation à l'œuvre en Afrique est quelque chose de profondément simple, à condition que nous sachions la gérer de manière responsable sur le plan social, démocratique et environnemental.

C'est également une nouvelle génération qui émerge en France et en Afrique. Nous travaillons avec de nouveaux entrepreneurs, de nouvelles élites politiques, de nouvelles élites de la société civile. Ces nouveaux acteurs souhaitent cette nouvelle forme de relation avec la France. Qui dit normalisation, ne dit surtout pas retrait des investissements. En effet, les besoins fondamentaux en termes de développement et de solidarité internationale se trouvent en Afrique. C'est de notre responsabilité d'y répondre.

Je ne parlerai pas plus longuement de l'Afrique pour me centrer plus spécifiquement sur les questions agricoles. Il n'est pas besoin de faire ici un plaidoyer pour rappeler à quel point ce sont des questions prioritaires, compte-tenu du nombre de personnes qui souffrent de la faim, compte-tenu du fait que 70% des personnes souffrant d'une extrême pauvreté sont des paysans, ce qui prouve bien que nous avons besoin de modifier le système agricole. Point n'est besoin de vous convaincre qu'il faut produire plus mais surtout produire autrement.

Nourrir neuf milliards d'êtres humains, d'hommes et de femmes, en 2050, est un des défis majeurs de l'humanité. La France peut y contribuer positivement, comme négativement, et a la responsabilité d'être en phase avec ce défi.

Ma vision est extrêmement simple. L'avenir de l'agriculture en Afrique, c'est plus d'investissements mais pas n'importe quel investissement. C'est plus de progrès technique mais pas n'importe quel progrès technique. C'est plus de productivité mais pas n'importe comment. Par exemple, lorsque les interventions sont présentées aux moyens de pourcentages consacrés à la santé, l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, cela ne dit pas ce qu'est le contenu de ces interventions. Est-ce une agriculture basée sur les biocarburants, les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et l'accaparement des terres ? Ou est-ce une agriculture familiale, durable et d'agroforesterie. Les pourcentages sont les mêmes mais la réalité politique et qualitative sur le terrain diffère beaucoup. Au-delà des chiffres, même si ceux-ci sont importants, la question est : Quelle agriculture souhaite-t-on promouvoir ?

Nous aurons l'occasion d'en débattre tous ensemble. L'Agence Française de Développement (AFD) révisé en ce moment son Cadre d'Intervention Sectoriel (CIS) « Développement rural⁵⁰ », c'est-à-dire les grands principes qui guident son action pour les trois prochaines années dans le secteur agricole. L'AFD a récemment révisé le CIS « Énergie⁵¹ ». Pour la période 2012-2016, deux priorités sont clairement affichées. La première concerne les énergies renouvelables ; la seconde porte sur l'efficacité énergétique. Dans le secteur agricole, une première version de ce cadre d'intervention sectoriel a été finalisée, nous lançons la phase de concertation avec la société civile, avec les organisations du Nord mais aussi avec les organisations du Sud de façon à échanger et élaborer les priorités du secteur. Cette phase de consultations, qui aura lieu entre décembre et février 2012, sera l'occasion de remettre en débat notre vision de la politique de développement en matière agricole.

⁵⁰ Agence Française de Développement. (2010). *Cadre d'Intervention Sectoriel « Développement rural » 2010-2012*. Paris.

⁵¹ Agence Française de Développement. (2012). *Cadre d'Intervention Sectoriel « Énergie » 2012-2016*. Paris.

Depuis le 05 novembre 2012, se tiennent les Assises du Développement et de la Solidarité internationale qui permettent de mettre en débat notre politique de développement. Cela faisait 15 ans que la France ne l'avait pas fait. Or en 15 ans, le monde a changé. Le rôle de la Chine a évolué, les problématiques de sécheresse et de changement climatique sont plus prégnantes. Ces évolutions ont un impact sur nos analyses et nos politiques en matière de développement et de solidarité internationale, notamment en matière d'agriculture. Dans le cadre de ces Assises, une des 15 tables rondes organisées a porté sur la recherche de cohérence entre les politiques agricoles au Nord comme au Sud et les politiques de développement. Par ailleurs, dans le cadre de la négociation des budgets européens, nous sommes en discussion sur ces sujets. La réalité étant complexe, des arbitrages sont nécessaires entre des visions et des intérêts différents, parfois opposés, mais je l'espère le plus souvent complémentaires. C'est cette complémentarité que nous essayons de construire sur les questions agricoles dans le cadre des Assises du Développement et de la Solidarité. Début mars, nous formulerons un certain nombre de recommandations.

La nécessité de réinvestir dans l'agriculture est une évidence et nous le préciserons dans notre politique bilatérale. Dans quelle agriculture faut-il majoritairement investir ? Deux sujets ont prouvé leur inefficacité : le premier sujet concerne les biocarburants ; le second sujet est relatif aux OGM.

Les biocarburants sont une menace pour la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire. Ils entrent en concurrence soit avec la production agricole destinée à l'alimentation humaine ou animale, soit avec les forêts contribuant à limiter le changement climatique. Il faut donc avoir une vision extrêmement mesurée de notre investissement dans les agro-carburants. Nous avons pris un certain nombre de mesures. Selon le plan d'action « Hausse des prix des céréales⁵² » présenté le 12 septembre 2012, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a annoncé la volonté de la France de marquer une pause dans le développement des biocarburants de première génération entrant en concurrence avec les cultures à vocation alimentaire. Cela traduit une nouvelle vision plus partagée des problématiques posées par les agro-carburants. La révision du CIS agriculture de l'AFD sera également l'occasion d'en discuter.

Les OGM. En tant qu'écologiste, mes convictions sont assez connues. C'est aussi la position française, au-delà des alternances politiques. Maintenir une cohérence entre les orientations prises par la France sur les OGM, puisque nous en interdisons un certain nombre, et ce que nous contribuons à financer au Sud est une responsabilité importante. Cette nécessaire cohérence est globalement partagée par l'ensemble des acteurs. Lorsque nous travaillerons sur le CIS « Développement rural » de l'AFD et de sa filiale Proparco, je m'assurerai qu'il ne puisse pas y avoir d'investissements réalisés, même indirectement, en contradiction avec les positions officielles de la France et de la diplomatie française.

De même lorsqu'il s'agit d'accaparement des terres. Il serait paradoxal que la diplomatie française, avec une certaine continuité, se batte pour des règles en faveur de la limitation de l'accaparement des terres mais que des opérateurs publics ou parapublics l'encouragent. Les projets agricoles devront respecter les directives volontaires⁵³ de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Il s'agit d'être cohérent et exemplaire de façon à être crédible dans le plaidoyer international que nous menons. Ces directives constituent un acquis mais ont une limite car elles sont volontaires. Avec les États qui le souhaitent, nous travaillerons à intégrer, dans

⁵² Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. (2012). *Hausse des prix des céréales, Plan d'action du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt*. Paris.

⁵³ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2012). *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts*. Rome.

leurs codes fonciers, les questions de droits des populations autochtones, d'environnement, de partage de la valeur ajoutée, etc. Nous souhaitons élaborer un droit positif qui s'applique à l'échelle mondiale.

La question est maintenant de convaincre. D'abord en interne, au sein des acteurs français mais surtout convaincre à l'extérieur de la France.

Un exemple. En marge d'une Assemblée générale des Nations unies, une réunion du G8 s'est tenue sur le projet de *Nouvelle Alliance sur la sécurité alimentaire et la nutrition*⁵⁴. En tant que membre du G8, nous sommes partenaires de cette initiative. Au cours de cette réunion, deux visions de l'agriculture ont été discutées. Pour la France, l'agriculture d'agrobusiness d'exportation, même si elle peut avoir sa place dans le mix de production, n'est pas la priorité pour nourrir l'Afrique et plus largement le monde. Cette forme de production ne doit pas être la priorité des politiques publiques. Dans certains pays, cette vision n'est pas forcément partagée. Il nous revient de construire les alliances et les partenariats afin de promouvoir un développement agricole durable.

Le deuxième élément de conviction est vis-à-vis des élites d'Afrique. Souvent, nous faisons des propositions en matière de développement agricole, d'agroforesterie, d'agriculture écologiquement intensive, on se heurte aussi à des visions des élites africaines calquées sur notre propre modèle de développement. Et comment leur en vouloir puisque nous n'avons pas forcément fait ce que nous leur proposons. Cette recherche de cohérence, nous devons la renforcer et nous devons aussi améliorer notre capacité de conviction. C'est aux élites africaines de prendre leurs responsabilités. On peut partager notre expérience, proposer des expertises. C'est bien aux responsables politiques africains de faire leurs choix.

Ce que nous avons déjà fait également, au-delà de l'aspect économie réelle en matière agricole, est de nous intéresser à l'économie financière. En effet, la financiarisation des marchés agricoles ajoutent de la volatilité aux prix des matières premières agricoles. Nous avons repris le flambeau du précédent Gouvernement qui avait fait de la lutte contre la volatilité des prix des matières premières une priorité, priorité portée au sein du G20 et de l'Union Européenne. Dans le cadre de la révision de la Directive sur les marchés et les instruments financiers (MiFid), Michel Barnier, Commissaire Européen au Marché intérieur et aux Services, a introduit un chapitre sur des règles plus strictes en matière de lutte contre la spéculation sur les marchés des matières premières agricoles. Actuellement dans la phase concrète de négociation avec le Parlement européen sur ce texte, nous sommes extrêmement offensifs et ambitieux. Le texte devrait être finalisé à la fin de l'année 2012.

Nous travaillons également à une meilleure articulation entre la recherche et nos politiques de développement. Il existe en France des centres de grande qualité (AgroParisTech, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), etc.). Cependant, les relations entre ces centres de recherche et les politiques de développement – tous deux assez largement financés par le contribuable français – sont limitées. Aussi, dans le cadre des Assises, nous étudions des dispositifs qui permettraient d'améliorer le passage de la fonction « Recherche et Développement » à l'élaboration des politiques de développement. De plus, je souhaite m'entourer d'un Conseil d'analyse des politiques de développement. Composé d'une trentaine de chercheurs, la moitié d'être eux ne seront pas français. Les résultats de leurs études nourriront ma réflexion et au-delà la réflexion de tous les acteurs français du développement.

⁵⁴G8. (2012, mai). *Nouvelle Alliance sur la sécurité alimentaire et la nutrition*. Washington.

Pour conclure, je ferai le parallèle entre l'agriculture et les télécommunications. Partant du constat suivant « ils n'ont pas le téléphone », la vision du développement du téléphone en Afrique était donc de développer dans un premier temps le téléphone filaire, puis le téléphone portable. La réalité est différente. L'Afrique est passée directement au téléphone portable, sans développer à large échelle un réseau téléphonique filaire. Aujourd'hui, il est plus facile de payer avec son téléphone à Nairobi au Kenya qu'à New-York ou à Paris. Ce saut qualitatif et technologique, ce saut historique, pourquoi ne pas l'imaginer aussi dans l'agriculture ? Le chemin de la révolution verte, du progrès technique tel que nous l'avons fait, pourquoi faudrait-il que l'agriculture africaine doive obligatoirement l'emprunter ? Pourquoi l'Afrique ne pourrait-elle pas se projeter directement dans l'agriculture du 21^e siècle ? Celle d'une augmentation de la production, celle d'une augmentation de la productivité, celle d'une augmentation d'une forme de mécanisation mais surtout une agriculture qui intègre les questions de la soutenabilité et de l'organisation des producteurs.

Je vous remercie.

Pour en savoir plus : www.diplomatie.gouv.fr

QUELQUES MOTS

**Marc Lévy,
Gret**

Quelques mots afin de faire le lien entre la journée du 15 novembre et celle d'aujourd'hui, 16 novembre.

La première journée de ce colloque était articulée autour de quatre thèmes, les mêmes thèmes qui ont structuré l'appel à communication clôturé en juillet dernier : l'agro-écologie, le territoire, les organisations professionnelles et enfin les marchés.

Il m'est impossible de résumer la diversité des communications et le foisonnement des questions abordées par les participants tout au long de la journée. Je soulignerais juste quelques points :

- ❖ Le rôle de visionnaire de René Dumont a été confirmé. Sa réflexion garde indéniablement une certaine actualité.
- ❖ Les tensions foncières, les productivités encore faibles, la persistance de la sous-alimentation, le manque de perspective pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, le manque d'intérêt des élites pour l'agriculture, restent des sujets de préoccupations.
- ❖ Mais il a aussi été souligné les progrès accomplis afin de faire face à une croissance démographique importante. De nombreuses initiatives mériteraient d'être davantage valorisées.
- ❖ Le rôle considérable des organisations paysannes, bien représentées à ce colloque, mais aussi du rôle croissant des collectivités locales.

En fait, le point clé est certainement celui des politiques publiques sachant :

- ❖ combiner une pluralité de paramètres ;
- ❖ mettre en place des espaces d'échanges et de négociation ;
- ❖ mobiliser des ressources financières nationales ;
- ❖ combiner les échelles nationale, sous-régionale ;
- ❖ fonctionner dans la durée.

Cette question des politiques publiques est justement l'objet de nos échanges aujourd'hui. Nous commencerons ainsi par l'intervention de Monsieur Mayaki, qui représente cette volonté au nom de l'Union Africaine.

Lorsque nous avons débuté les réflexions sur la commémoration de l'ouvrage de René Dumont, nous nous sommes demandés quel était le changement majeur de ces 50 dernières années. Et bien c'est sans doute que l'analyse critique de la situation agricole sur le continent africain est maintenant portée par des voix africaines, celle de l'Union Africaine étant particulièrement légitime. C'est dire combien nous sommes honorés que vous ayez accepté notre invitation et impatient de vous entendre.

Pour en savoir plus : www.gret.org

LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'UNION AFRICAINE

**Dr Ibrahim Assane Mayaki,
Agence du NEPAD**

Je tiens à remercier la Fondation René Dumont d'avoir bien voulu associer le NEPAD à cette commémoration qui nous donne l'opportunité de réévaluer le parcours de l'Afrique au cours de ces décennies. Cinq décennies se sont en effet écoulées depuis la publication de l'ouvrage du Professeur René Dumont portant un regard sans complaisance sur l'agriculture et les économies africaines au sortir des indépendances, n'épargnant ni l'exploitation minière menée par les puissances coloniales, ni la gestion inexpérimentée des nouveaux dirigeants africains. L'ouvrage *L'Afrique noire est mal partie* avait été accueilli de façon plutôt mitigée par les élites africaines portées par l'euphorie des indépendances ce qui, dans la bouche du Président du Conseil du Sénégal Monsieur Dia était traduit par la formule « *si l'Afrique noire était mal partie, elle était partie quand même.* » Force est de reconnaître cependant, que son diagnostic s'est révélé globalement correct et que les contraintes qu'il avait alors identifiées sont en grande partie celles auxquelles nos pays sont encore aujourd'hui confrontés. Cette commémoration sera donc pour nous l'occasion de passer en revue les performances des politiques agricoles au cours de ces décennies et de préciser les options et les stratégies prises par les Chefs d'État à travers l'Union Africaine et le NEPAD depuis le début de ce millénaire pour faire face aux nombreux défis en termes de sécurité alimentaire, de développement économique et de bien-être de nos populations.

Notre présentation est constituée de trois sections présentées selon un ordre chronologique. Dans une première section est présenté l'état de l'agriculture et l'incidence des politiques menées en Afrique, des années 1960 à la fin des années 1980. Dans une seconde section, nous décrivons les implications de ces politiques sur les agricultures africaines et sur les populations. La troisième section analyse le choix de rupture opéré sous le leadership des institutions africaines animées par une volonté affichée de prendre leur destin en main, volonté qui se concrétise par la création du Secrétariat du NEPAD (devenu l'Agence d'exécution de l'Union Africaine depuis 2010) et par de grands chantiers de développement dont le Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP) et le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA), qui constituent des cadres de réflexion stratégique et de programmation de l'Union Africaine et de l'Agence du NEPAD, développés et mis en œuvre avec les Communautés Économiques Régionales, les États et les partenaires.

Des années 1960 à la rupture provoquée par les Politiques d'Ajustement structurel

L'état de l'agriculture africaine en 1960

Héritée de la période coloniale, l'agriculture africaine est encore essentiellement tournée au lendemain des indépendances et jusque dans les années 1970 vers la satisfaction des besoins des métropoles européennes en matières premières agricoles et minières, avec le développement des cultures de rente et d'importantes exportations de produits agricoles (café, cacao, arachide, palmier à huile, coton, banane...). En contrepartie, les importations de produits manufacturés de consommation courante et de produits vivriers tels que le riz sont importantes. L'agriculture africaine est alors largement dominée par la petite paysannerie qui, malgré un encadrement minimal, parvient à se nourrir et à dégager quelques excédents suffisants pour approvisionner une population urbaine encore rare. Au cours de cette période, la compétitivité des agricultures africaines n'est pas une question d'actualité. Elles bénéficiaient d'avantages comparatifs absolus, basés sur les conditions agro-écologiques et la proximité géographique des anciennes puissances coloniales, et se dévelop-

paient dans un contexte de marchés captifs destinés à approvisionner les métropoles à des conditions préférentielles et d'exclusivité. Ces politiques protectionnistes ont été instaurées au cours de la crise des années 1930, renforcées durant la seconde guerre mondiale, maintenues jusqu'au milieu des années 1960 et poursuivies ensuite à travers les accords de Lomé.

La construction des États indépendants et les besoins de financement

Au moment des indépendances, l'éclatement des grands blocs (Afrique-Occidentale française (AOF), Afrique-Équatoriale française (AEF)) et les besoins de mise en place des administrations des États nouvellement indépendants révèlent la fragilité des budgets nationaux. Ce sont essentiellement les revenus tirés des exportations de produits agricoles qui servent à financer les administrations naissantes et à assurer la continuité des services sociaux de base. Même pour les rares pays qui ont adopté une stratégie de rupture politique avec l'ancienne métropole, il n'y a donc pas de rupture fondamentale dans la stratégie économique d'exportation de matières premières agricoles et minérales pour financer les dépenses des États. Cependant, le secteur agricole principal pourvoyeur de ressources, à travers notamment l'instauration des caisses de stabilisation agricoles, ne bénéficie que de très peu de réinvestissements dans le secteur pour améliorer sa productivité ou développer des filières en aval dans les secteurs de la transformation des produits agricoles continuant à être exportés à l'état brut.

Les politiques d'industrialisation par import-substitution et le rôle joué par les « donateurs », des années 1970 à la fin des années 1980

Outre la mise en place des administrations publiques et des investissements dans les secteurs sociaux pour répondre à une forte croissance démographique et au besoin pressant de formation des populations, et en particulier des cadres des administrations, les stratégies de développement des États nouvellement indépendants ont consisté à contracter des emprunts extérieurs importants, afin de financer une « politique d'industrialisation par substitution aux importations ». Basé sur le modèle latino-américain, cette tentative de mettre en place un tissu industriel pour la production de produits manufacturés a très vite été confrontée, dans la plupart des pays africains, à l'étroitesse et au cloisonnement des marchés nationaux, à des surcoûts de production, à une faible qualité de la main-d'œuvre, à la faiblesse des infrastructures, au laxisme des gestionnaires des entreprises publiques et surtout à une pénurie de devises. Ce qui a conduit à un cycle d'endettement pour financer les importations de produits intermédiaires au moment où les cours des matières premières agricoles s'érodent, tandis que ceux de l'énergie en particulier du pétrole (alors au début de son exploitation en Afrique), s'envolent. Les pays africains ont ainsi été très vite confrontés à des problèmes de faible productivité et de compétitivité (coûts de production trop élevés) par rapport aux autres pays de niveau de développement similaire d'Amérique Latine ou d'Asie, mieux préparés à des marchés internationaux de plus en plus ouverts et concurrentiels. Les conventions signées dans le cadre des accords de Lomé puis de Cotonou ne permettront pas aux pays africains, à quelques exceptions près (Kenya, Ile Maurice...) de tirer parti des conditions de facilité de pénétration sur les marchés européens.

La perte de part de marchés des pays africains sur les grands produits d'exportation agricole, ne sera pas compensée par un gain sur les produits manufacturés et aboutit à la faillite des États et une marginalisation de l'Afrique. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales passe de 6% à 2% entre 1960 et 2000.

Les politiques d'ajustement structurel

Les politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale, basées sur une vision à court terme de stabilisation des déficits avaient pour objet de rétablir les grands équilibres macroéconomiques et financiers, et avaient renforcé des conditionnalités pour un accès des pays aux marchés financiers internationaux et le rééchelonnement de la dette. Cette approche basée sur le rééquilibrage des comptes extérieurs par une forte réduction des dépenses budgétaires, a porté un coup d'arrêt aux politiques sociales visant l'emploi, la santé et l'éducation dans un contexte de forte croissance démographique du continent africain. L'option de désengagement de l'État des secteurs productifs et de privatisation des économies a eu un impact ambigu sur les agricultures africaines. Dans les pays où le commerce étatique était le vecteur le plus fort de la captation de valeur ajoutée sur la production, la libéralisation a donné des marges de manœuvre aux paysans. Mais dans la plupart des cas, l'abandon des services agricoles et de recherche, la faillite des institutions financières et l'abandon de toute politique de stabilisation des prix ont eu des effets ravageurs sur l'intensification agricole. L'offre n'est plus parvenue à s'ajuster à la demande de consommation alimentaire d'une population africaine en pleine croissance et en forte urbanisation. L'accroissement de production s'est fait par l'extension des surfaces en particulier aux dépens des forêts. Le coup de grâce a ainsi été porté aux agricultures africaines qui de « mal parties », sont « tombées en panne ».

Les implications pour les économies africaines

Les implications pour les économies et les agricultures africaines sont essentiellement liées à la perte de productivité et de compétitivité, aggravée par les politiques agricoles des pays développés.

L'arrêt brutal de l'encadrement du monde rural, y compris de l'approvisionnement en intrants, de l'accès au crédit et aux services de vulgarisation et du financement de la recherche, le ralentissement des investissements publics dans les infrastructures rurales sont autant de facteurs qui ont contribué au ralentissement du rythme d'adoption d'innovations comme les semences améliorées et adaptées, l'utilisation d'engrais et la modernisation des équipements agricoles et des systèmes d'irrigation. On s'est ainsi privé de moyens susceptibles de prévenir les risques liés au changement climatique, et de faire face à la forte croissance démographique et à ses conséquences sur les systèmes d'exploitation agricole (surpâturage, réduction des jachères et perte de fertilité des sols). Tous ces facteurs ont contribué à la stagnation de la productivité de l'agriculture africaine.

En termes de compétitivité et contrairement à ce qui était annoncé par les programmes d'ajustement structurel, la libéralisation des marchés, n'a pas permis dans la plupart des pays, une amélioration de la rémunération des producteurs par une hypothétique hausse des prix du fait des dysfonctionnements des systèmes de commercialisation (substitution d'un monopole d'État par des oligopoles privés, mauvaises infrastructures grevant les coûts de transport des produits, faiblesse des systèmes d'information permettant aux producteurs de connaître les prix sur les différents marchés de consommation).

La suppression des subventions aux agricultures africaines s'est produite à un moment où le monde occidental consacrait une partie de ses revenus publics à subventionner son agriculture et ses exportations, et donc à fausser les règles de la concurrence internationale en inondant les marchés africains de leurs surplus agricoles. La perte de compétitivité de l'agriculture africaine a été ainsi aggravée par ces choix de politiques des pays développés et l'incapacité des gouvernants africains à y faire face.

Dans ce contexte, les agriculteurs n'ont pas été incités au développement de leur production, et ont eu tendance à se rabattre sur la production vivrière pour leur propre consommation (baisse du surplus commercialisable). Or, l'agriculture commerciale avait finalement joué un rôle de catalyseur de l'agriculture vivrière en facilitant l'accès aux intrants et aux équipements et en exerçant un effet d'entraînement comme cela se produit dans les zones cotonnières du Mali, du Burkina Faso ou du Tchad, où la production de maïs s'est développée en parallèle à celle du coton.

Les implications des choix socio-économiques effectués au cours des décennies 1960 - 1980

La période se caractérise par l'accentuation de déséquilibres économiques et sociaux qui vont forger l'imaginaire sur l'Afrique bien au-delà des circonstances qui l'ont créé.

- La récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles. Le ralentissement des investissements dans le secteur agricole et la forte croissance démographique combinés à l'absence de modernisation des systèmes productifs ont contribué à aggraver le processus de désertification et de dégradation des terres dans un contexte de changement climatique. Les crises récurrentes au Sahel, dans la corne de l'Afrique et en Afrique australe ont eu tendance à développer une insécurité alimentaire et une malnutrition chronique au sein des populations africaines, parmi lesquelles les enfants et les femmes ont été les plus affectés.
- Une forte dépendance alimentaire qui se traduit par l'augmentation des importations agricoles dans un contexte de prix mondiaux déprimés par les subventions occidentales et la forte concurrence des émergents latino-américains, renforcée par la croissance démographique et l'urbanisation des pays africains.
- La paupérisation généralisée du monde rural qui désormais déborde sur les villes à travers l'exode rural qu'elle génère et qui se manifeste par un développement péri-urbain sans précédent en Afrique, avec un taux élevé de chômage des jeunes, y compris de ceux issus du système éducatif, il est vrai, inadapté.

La libération de l'agriculture n'est-elle pas une libération politique induite par les processus de démocratisation ?

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, des mouvements sociaux, expression d'une revendication populaire et d'une volonté de démocratisation et de meilleure répartition des ressources, se font jour dans de nombreux pays africains. Ils se traduisent par l'apparition du multipartisme et des conférences nationales, et sur le plan économique par une revendication forte pour une plus grande redistribution des revenus. Ils portent aussi sur l'accès à l'éducation, à l'emploi, à un habitat décent et aux services de base. Ainsi, le processus de démocratisation remet au premier plan les enjeux de développement en faveur du plus grand nombre. L'agriculture est reconnue comme le principal moteur de la croissance économique. Les partenaires donnent écho à ces revendications provenant de la base et des populations africaines.

Le ton est notamment donné au sommet de La Baule en 1990, par le Président François Mitterrand qui déclare que « *l'aide française sera liée aux progrès démocratiques observés dans les pays bénéficiaires* ». En juin 1990, la Grande-Bretagne et les États-Unis introduisent aussi une conditionnalité démocratique dans leurs programmes d'aide, en exigeant une réflexion et un audit interne sur les résultats réels et l'efficacité des flux financiers à destination du continent africain. En novembre 1991, la Communauté Européenne annonce la liaison de ses déboursements à une conditionnalité démocratique : le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, la liberté de la presse, la diminution des dépenses militaires, etc. Les conditionnalités démocratiques des

aides publiques au développement se sont ainsi progressivement mises en place en vue d'une plus grande efficacité des réformes économiques. La communauté internationale pare cependant au plus pressé en gérant les crises plus qu'en promulguant un nouveau paradigme pour le développement. Les stratégies de réduction de la pauvreté visent à pallier les déficits de financement dans les secteurs sociaux et les donateurs mettent en place des programmes d'appui à la gouvernance démocratique. Mais dans le même temps, l'aide publique au développement de l'agriculture baisse fortement. Elle a diminué de 58% en valeur réelle entre 1980 et 2005 pour ne plus représenter que 4% du total.

Pourtant, au cours des 20 dernières années, le nombre de personnes souffrant de la faim en Afrique sub-saharienne a presque doublé passant de 15% en 1990 à près de 25% en 2010, soit une personne sur quatre, tandis qu'une personne sur trois souffre de malnutrition malgré la reprise des taux de croissance économique qui sont passés de 2 à 5% en moyenne au cours de la période.

Il aura fallu le révélateur de la crise de 2008 pour que la communauté internationale prenne conscience de la vulnérabilité du tissu productif agricole et de la déstructuration sociale sur lesquels s'installent l'insécurité alimentaire et la malnutrition chronique.

Les dirigeants africains avaient, pour leur part, déjà intégré qu'un sursaut était nécessaire à l'échelle continentale et qu'il était temps d'opérer une rupture dans les stratégies de développement à l'échelle continentale et ainsi assurer un nouveau départ au secteur agricole. Si la période d'ajustement structurel les avait mis individuellement face à des choix contraints, la voie de la coopération continentale pouvait offrir des marges de manœuvre dans la confrontation avec les règles du nouvel ordre mondialisé au tournant du troisième millénaire.

La rupture dans les stratégies de développement dans le cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

Le processus de priorisation et sa déclinaison stratégique (CAADP...)

La création du Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) en 2001 et le lancement du Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture (CAADP) en Afrique en 2003 lors du Sommet des Chefs d'Etat de Maputo, constituent une volonté politique affichée des dirigeants africains de reprendre le leadership du développement économique du continent, et d'inscrire la transformation de l'Agriculture au centre des stratégies de développement, en la considérant comme l'élément moteur d'une croissance économique équitable. La déclaration de Maputo précise que les États doivent investir 10% de leurs budgets nationaux dans le secteur rural afin de réaliser une croissance annuelle de la productivité du secteur de 6%.

Il est important de préciser que le CAADP *n'est pas un programme, et n'est pas en concurrence avec les programmes existants, mais se veut plutôt* être : (i) une vision stratégique pour le développement à long terme de l'Afrique centré sur l'agriculture, (ii) un cadre de réflexion et de concertation inclusif, (iii) un cadre d'engagement et de responsabilisation en vue de la programmation, la rationalisation, la priorisation et la mise en cohérence des projets et des programmes.

Le CAADP se décline à trois niveaux :

- 1- Au niveau continental, la Commission de l'Union Africaine et l'Agence du NEPAD pilotent le processus et recherchent les partenariats politiques et stratégiques pour la collaboration scientifique et technique.
- 2- Au niveau régional, les communautés économiques régionales facilitent les processus dans les pays, en initiant les processus avec les Ministères, en coordonnant les soutiens externes

et les actions régionales et transfrontalières et en facilitant les liens et partages d'expériences. Des programmes régionaux sont également mis en place.

- 3- C'est au niveau national que se définissent les priorités, sous forme de plans d'investissements agricoles.

Les partenaires appuient les structures africaines présentes aux différents niveaux en termes financier et technique. Ces structures assurent en retour la coordination des actions des partenaires et veillent à leur alignement sur les processus continentaux, régionaux et nationaux. De même, les partenaires peuvent contribuer à plaider pour la mobilisation des ressources et la promotion du CAADP dans les fora internationaux (G20, G8 et autre fora).

Le Programme Intégré se décline à l'origine autour de quatre piliers : la gestion durable des ressources en terre et en eau (pilier 1) ; le développement des infrastructures, de l'agro-business et des marchés (pilier 2) ; la croissance de la production agricole, la réduction de la faim et la gestion/prévention des crises alimentaires (pilier 3) ; la recherche agricole et la dissémination des résultats (pilier 4). Des enrichissements progressifs sont apportés au cadre du Programme Intégré, avec des programmes complémentaires portant sur la pêche, l'élevage et la foresterie, et plus récemment sur les aspects de genre, l'emploi des jeunes et le changement climatique.

Enjeux et défis à relever dans le cadre du Nouveau Partenariat

Les enjeux et les défis à relever aujourd'hui sont nombreux :

- a. La mobilisation des ressources budgétaires des États et celles des partenaires. Les contributions des États à hauteur de 10% des budgets nationaux constituent un premier défi à relever. Jusqu'ici, ce n'est qu'en Afrique de l'Ouest que la plupart des pays ont atteint ou franchi la barre des 10%. Il est important que la volonté politique et l'engagement des Gouvernements se traduisent par des actions concrètes de mobilisation des ressources nationales en faveur de l'agriculture, notamment par une réallocation des ressources provenant du secteur minier. De plus, la réallocation spatiale (dans les zones enclavées et démunies de ressources) et sectorielle des ressources vers des investissements susceptibles de produire le plus grand impact sur la productivité agricole et sur la redistribution des revenus constitue un important défi à relever.

Du côté des partenaires, les stratégies de mobilisation des ressources sont diversifiées. Elles sont effectuées sous forme bilatérale ou multilatérale, sous la forme de fonds communs, dont ont déjà bénéficié au moins sept pays ayant finalisé leur plan d'investissement. D'autres pays et communautés économiques régionales bénéficient également d'un fonds multi-donateurs logé à la Banque Mondiale et qui finance les consultations nationales pour l'établissement des plans d'investissement. Enfin, d'autres partenaires tels que l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) ont fait le choix de contribuer au processus en finançant directement des activités programmées conjointement avec les institutions du CAADP.

- b. L'accès des producteurs ruraux aux ressources ainsi collectées et à d'autres ressources issues du secteur privé et financier constitue un important défi à relever, tout en tirant les enseignements des expériences de financement antérieures et en créant des mécanismes innovants basés sur un partenariat entre le secteur privé et les institutions publiques.

- c. L'accès aux services de vulgarisation et d'encadrement efficaces basé sur une nouvelle approche (échanges paysans, champs-école, intervention des industriels) en étroite collaboration avec les institutions de recherche bénéficiant de subventions étatiques et le secteur privé qui serait chargé de l'intermédiation et du transfert de technologie et des techniques innovantes vers les producteurs.

- d. Un accès organisé et planifié aux marchés (renforcement des organisations de producteurs par un meilleur accès à l'information sur les prix et les conditions de marché, et constitution d'infrastructure de stockage adéquat et régulateur) afin d'y écouler les produits à des prix rémunérateurs et à des périodes propices et de bénéficier d'un partage plus équitable de la valeur ajoutée.
- e. Des politiques incitatives visant à stimuler le secteur privé à investir dans la fourniture d'intrants et d'équipements, et à investir dans les circuits de commercialisation et de transformation des produits afin d'assurer les débouchés de la production agricole, de créer de la valeur ajoutée tout en procurant des emplois et des revenus aux populations.
- f. Au niveau régional, le développement du commerce intra et inter régional (reconquête de parts de marché intérieur grâce à la mise en cohérence et à l'application effective de politiques réglementaires et communautaires), constituerait la base de l'intégration régionale. Il permettrait d'assurer des débouchés rentables et une compétitivité progressive de l'agriculture africaine, par l'établissement de grands pôles de production (riz-mil-sorgho-coton, bétail en Afrique de l'Ouest ; maïs, bétail, horticulture en Afrique de l'Est et en Afrique australe ; tubercules/manioc – igname /bananes en Afrique Centrale) pour répondre au défi démographique et aux besoins de consommation alimentaire d'une population urbaine croissante grâce à l'application sélective de quelques mesures protectionnistes.
- g. La création d'emplois, susceptibles de procurer des revenus au plus grand nombre, sera obtenue grâce aux effets induits de la croissance de la productivité agricole sur la commercialisation, le transport, le stockage, la transformation et la distribution des produits agro-alimentaires et des services d'appui. Toutes ces industries induites sont en mesure de créer plus d'emplois que ceux qui seraient perdus par une réduction de la main-d'œuvre agricole résultant de la hausse de la productivité dans l'agriculture. Elles constituent donc autant de leviers pour résorber le chômage des jeunes si des politiques de formation et d'éducation appropriées sont mises en place.
- h. De manière transversale, les processus de transformation agricole bénéficient d'investissement dans les secteurs sociaux si ces derniers sont effectués de manière adaptée et appropriée en termes d'accès aux soins, d'hygiène, d'assainissement et d'accès à l'eau potable. L'accès à ces services de base contribue à l'amélioration de la productivité des agriculteurs et des populations en général, grâce à la réduction des risques de morbidité et de l'absentéisme et de la malnutrition, tout en contribuant au bien-être des populations.
- i. De la même manière, le développement des infrastructures en particulier rurales, l'amélioration dans le fonctionnement des marchés obtenus notamment par le renforcement des systèmes d'information, et une plus grande concurrence entre commerçants grâce à des réglementations incitatives relatives aux prix et à l'établissement de normes de qualité, permettent de réduire les coûts de transaction et le nombre d'intermédiaires. Cela contribue à améliorer la rémunération des producteurs et à réduire les prix payés par les consommateurs.
- j. L'instauration de politiques et de réglementations transparentes et équitables en matière d'accès aux ressources (terre, eau, intrants et équipements) en observant des critères de durabilité des systèmes d'exploitation (gestion durable des terres et de l'eau compatible avec une intensification de l'agriculture).

L’Afrique est-elle bien répartie ? La valeur ajoutée du processus CAADP

Aujourd’hui, 30 pays africains sur 54 ont signé le pacte qui exprime l’engagement de toutes les parties prenantes, y compris des partenaires techniques et financiers dans le processus du CAADP. 23 d’entre eux ont déjà rédigé et adopté leurs plans d’investissement, une quinzaine ayant aussi organisé la table-ronde des bailleurs. La phase critique qui démarre est celle de la mise en œuvre des plans d’investissement. C’est ici que la valeur ajoutée du CAADP à travers sa démarche et ses principes devrait guider les différentes parties prenantes - que sont les institutions continentales, les communautés économiques régionales, les pays et les partenaires - à mener à bien le processus de transformation des agricultures africaines.

Cette nouvelle stratégie, qui constitue un cadre d’orientation programmatique et d’actions visant à obtenir une croissance équitable sur la base d’une augmentation de la productivité de l’agriculture, repose sur un certain nombre de principes de base. Parmi eux il faut citer le leadership, l’appropriation, le caractère inclusif, le développement des capacités des acteurs à conduire le processus de transformation, la subsidiarité, la responsabilité et la redevabilité.

a. L’Afrique maîtrise son développement économique et en assure le leadership qui, pour être bénéfique au plus grand nombre, repose sur le secteur agricole, à partir duquel les autres secteurs de l’activité économique peuvent être catalysés.

b. La coopération des bailleurs doit se faire dans le cadre d’un partenariat avec les États, les communautés économiques régionales et les institutions continentales, sur la base des principes retenus dans la Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide. L’alignement des partenaires sur les politiques définies de manière participative par les États et la coordination de leurs actions sont des facteurs clés pour éviter les duplications et les incohérences et ainsi obtenir des résultats et des impacts probants en termes de croissance et de développement.

c. La participation de tous les acteurs, étatiques et non étatiques. Le processus du CAADP repose sur une large implication de tous les acteurs concernés qu’ils soient étatiques ou non étatiques, y compris la participation des jeunes et des femmes qui constituent une frange importante de la population active en milieu rural bien que souvent écartée des processus et des instances décisionnels. Cependant, le critère de la représentativité et du principe de rendre compte à la base constituent des enjeux importants à prendre en considération et qui font l’objet de discussions dans les pays et au niveau régional. Dans le même ordre d’idées, la prise en compte du niveau local permet de mieux prendre en considération le critère d’inclusion.

Une implication efficace de tous les acteurs professionnels peut s’effectuer par l’établissement de relations contractuelles et une répartition équitable des gains à travers les filières (redistribution des gains de productivité à chacun des acteurs impliqués). Elle peut se réaliser notamment par une meilleure organisation et un renforcement des organisations professionnelles, qu’il s’agisse des producteurs, des transporteurs, des commerçants ou des transformateurs de produits. Un dialogue basé sur une connaissance approfondie des conditions de terrain doit s’instaurer entre toutes les parties prenantes avec l’intermédiation des États et des partenaires.

d. L’amélioration de la transparence dans la gouvernance locale, en particulier sur les questions foncières, de partage et de gestion des ressources naturelles dans un contexte de décentralisation (accès à la terre, partage des eaux, exploitation des forêts) permet de privilégier et de préserver les intérêts des populations locales, en particulier des femmes et des jeunes.

e. La souveraineté alimentaire constitue un des piliers de la vision et du leadership développés par les institutions africaines dans le cadre du CAADP. Elle s’appuie sur la mise en œuvre des politiques les plus appropriées visant à garantir la satisfaction des besoins de consommation ali-

mentaire du plus grand nombre. Au besoin, elles peuvent protéger les marchés nationaux et régionaux (intégration régionale et développement du commerce inter et intra régional), privilégier et diversifier les cultures vivrières sur la base des préférences de consommation locale. Cela suppose bien entendu que davantage de ressources soient consacrées à la recherche agricole orientée vers les cultures orphelines qui ont été si souvent délaissées par le passé (mil, sorgho, manioc, igname et tant d'autres cultures issues des terroirs).

Les cultures vivrières présentent un potentiel plus important dans une stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance globale de l'économie. Cependant, il faut aussi prendre en compte le degré d'implication des petits producteurs dans l'une ou l'autre des filières. Les expériences de plusieurs pays ont montré qu'une grande implication des petits producteurs dans les cultures d'exportation pouvait contribuer à une réduction de la pauvreté (encore que l'impact sur la malnutrition soit mitigé si l'on prend l'exemple de la zone cotonnière au Mali).

f. Des politiques adaptées doivent être mises en place pour que les populations puissent s'appropriier et adopter les innovations technologiques y compris les énergies renouvelables dont la bioénergie par exemple.

g. Un défi de taille auquel les États africains sont confrontés est celui de l'efficacité et de l'efficacé dans l'utilisation des ressources publiques. Un soutien à la réforme des institutions publiques est nécessaire afin d'améliorer les performances dans les services publics agricoles et non agricoles (ceci est valable également pour la santé, l'éducation, les transports, etc.). Cette utilisation efficace des ressources doit s'accompagner d'une plus grande transparence et d'une meilleure gouvernance dans leur gestion et leur utilisation. Elles seront investies en priorité dans la recherche-développement, la construction de pistes de production pour le désenclavement, l'irrigation et la rénovation des services de vulgarisation.

h. La gestion des risques. Dans un environnement de cultures pluviales, de changement climatique et de forte dégradation des sols, aggravé par une forte incertitude sur les conditions d'évolution des marchés et donc par une forte volatilité des prix, la gestion des risques encourus par tous les acteurs tout au long de la chaîne de valeur (agriculteur, transporteur, transformateur, commerçant grossiste et détaillant), reste un défi de taille que les États se doivent de considérer. Des outils existent pour gérer ces différents types de risque et il est important de pouvoir les intégrer de manière cohérente et systématique dans les politiques agricoles mises en œuvre aux niveaux national et sous régional avec le concours des communautés économiques. L'exemple de la CEDEAO peut être cité pour avoir adopté tout récemment un document de stratégie pour la constitution d'une réserve alimentaire régionale qui devra être utilisée de manière informée et transparente pour faire face aux risques de crise alimentaire. Elle pourrait également servir à réguler les prix des denrées de grande consommation. Des systèmes de prélèvement aux frontières plus souples que la tarification fixe bénéficient aussi d'un regain d'intérêt.

Il est cependant important de compléter la panoplie des outils de gestion des risques liés aux incertitudes de la production agricole et du marché, dans le cadre de politiques et d'institutions stables et cohérentes. Ces politiques et outils de gestion des risques constituent un élément clé sur lequel les pouvoirs publics africains devront se pencher pour parvenir à assurer une transformation durable de l'agriculture africaine. Ce n'est que dans ce contexte que les crises récurrentes pourront être dépassées et que la confiance des producteurs pourra être restaurée afin de leur permettre de prendre des risques calculés en investissant dans l'agriculture.

Le CAADP va donc bien au-delà de la simple question du financement dans laquelle la seule approche par l'investissement agricole semblait l'avoir enfermé. Il s'agit d'une approche globale qui, sous le leadership africain, vise à entraîner les partenaires et les acteurs économiques vers un modèle de développement agricole centré sur les besoins exprimés par les agriculteurs mais qui tient

compte des défis du continent. C'est une manifestation de maturité politique qui commence à tirer parti du gisement de ressources que la croissance économique du continent permet de dégager.

Conclusion

Telles sont les dynamiques agricoles en cours en Afrique et force est de reconnaître que les chantiers évoqués par René Dumont sont toujours d'actualité et à peine entamés. Certes, le Professeur Dumont était trop enfermé dans une vision malthusienne du développement de l'Afrique que des données récentes viennent démentir : il existe bien des marges de progrès considérables pour un développement soutenable de l'agriculture africaine par la mise en culture ou l'intensification de zones sous-exploitées. D'autre part, l'agriculture africaine, malgré l'image prégnante de crises alimentaires récurrentes sait faire preuve de dynamisme. Malgré toutes les vicissitudes économiques des 25 dernières années, la production céréalière y a triplé et le monde paysan s'est structuré pour désormais intervenir dans le débat public.

La manière pragmatique qu'avait le Professeur Dumont de vanter l'adaptabilité des agricultures paysannes mais de ne pas ostraciser les cultures de plantation, doit aussi nous inciter à garder notre esprit critique sur toute approche normative des systèmes de production supposés résoudre le problème de la faim ou les défis environnementaux.

Mais là où René Dumont force le plus l'admiration, c'est dans son appréciation du handicap que constitua le dévoiement des mouvements indépendantistes par la fragmentation territoriale et la consolidation de pouvoirs locaux. Il semble qu'il aura fallu passer par les heures sombres de l'ajustement structurel pour voir renaître une authentique conscience panafricaine avec des Chefs d'État prêts à jouer un rôle au service du continent sur un mode coopératif. C'est l'esprit du « nouveau partenariat » du NEPAD qui lui a permis, contrairement à certaines initiatives de développement précédentes, de construire, depuis plus de dix ans, un avenir africain.

Pour en savoir plus : www.nepad.org

Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines

par **Patrick Caron,**
Cirad

Sur les traces de René Dumont, nous sommes ici pour évoquer le développement en Afrique. Mais pas uniquement. C'est l'avenir du monde qui se joue en Afrique, j'en suis convaincu. À cet égard, le lion s'est réveillé et s'apprête à jouer avec les dragons et les tigres. À l'instar d'Agrimonde⁵⁵, toutes les analyses le montrent, alors que de nombreux experts le voient et le déclarent endormi, plongeant le monde des acteurs du développement dans un profond désarroi intellectuel et opératoire. Les débats d'hier l'ont montré.

Mais que se passe-t-il réellement ? Et comment la recherche et l'enseignement supérieur peuvent-ils participer au mouvement de transformation qui se dessine ? Comment peuvent-ils produire, transmettre et partager des connaissances pertinentes ? La recherche agronomique est interpellée pour concevoir de nouvelles techniques et des matériaux inédits, sources d'inventions et d'innovations. Il s'agit d'expérimenter des itinéraires techniques originaux, de nouvelles variétés ou de races ou des vaccins pour augmenter la productivité, pour résister aux aléas climatiques, aux attaques de maladies, aux variations de prix, pour produire de manière plus respectueuse pour l'environnement, pour entretenir la fertilité des sols, etc. Repenser et accompagner les changements techniques dans une perspective de développement durable ont suscité une petite révolution intellectuelle au cours des dernières années. L'appréhension des rationalités techniques des agriculteurs, le traitement de nouvelles questions et la prise en compte des dimensions environnementales et institutionnelles du changement doivent permettre de donner sens aux avancées techniques. Concevoir de nouvelles technologies pour

produire plus et mieux conduit ainsi aujourd'hui à produire des connaissances notamment sur l'empreinte environnementale, la capacité de renouvellement des ressources, la qualité des produits et les conséquences sociales, ainsi que d'analyser l'impact et la durabilité des solutions proposées.

Mais ce champ d'activités ne saurait suffire. La recherche peut et doit jouer un rôle pour éclairer les mutations en cours et contribuer ainsi à une meilleure maîtrise des transformations. Elle doit pour cela participer à l'analyse des changements et à l'identification de perspectives, sans hésiter à organiser les controverses et à pointer les raccourcis et faux-semblants.

À titre d'exemple, l'élaboration d'une intelligence des évolutions est bien l'ambition que se donne l'Observatoire des agricultures du monde⁵⁶, initiative portée par la FAO et appuyée par le Cirad et les Ministères français des Affaires Étrangères et de l'Agriculture. Toujours dans le secteur agricole, d'autres exemples illustrent cette ambition comme le projet Ruralstruc conduit par les Ministères français, l'AFD, le Cirad, le FIDA et la Banque Mondiale, qui met en lumière le défi de la création et du maintien d'emplois en milieu rural africain qu'aura à relever le secteur agricole dans les décennies qui viennent. Comment, ce que propose Land Matrix⁵⁷, renseigner les processus d'accaparements fonciers à l'échelle globale alors que les données sont éparpillées et incertaines ? Comment, comme l'a proposé le *High Level Panel of Experts* réuni sur le sujet par la FAO, comprendre les processus de volatilité des prix et quels leviers pour y remédier aux échelles locales, nationales, internationales et globale ? Comment, à l'échelle mondiale, comprendre les processus d'émergence et de diffusion du virus de la grippe aviaire ? Comment saisir les effets environnementaux et sociaux indésirables de certaines dynamiques agricoles, à l'exemple du palmier à huile dans

⁵⁵ Cirad-INRA. (2009). *Agrimonde Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable*.

⁵⁶ www.observatoire-des-agricultures-du-monde.org
⁵⁷ www.landmatrix.org

certaines situations, et accompagner le développement de ces filières dans une perspective de durabilité ?

Les exemples sont nombreux et concernent des thèmes essentiels, d'autant que l'agriculture africaine se retrouve aujourd'hui embarquée dans des questions complexes à résoudre. Elle n'est pas uniquement productrice de matières premières et se retrouve au centre des enjeux climatiques, environnementaux, sanitaires, alimentaires, énergétiques, migratoires et politiques.

Enfin, la recherche, si elle n'est pas tout, est indispensable au développement. Ainsi, le Cirad souhaite défendre la conviction suivante, éprouvée par l'expérience : une société ne saurait se développer sur le long terme sans produire elle-même les connaissances dont elle a besoin. La reconnaissance et la promotion de la culture scientifique et de la capacité d'un pays ou d'une région à produire des connaissances sont des actes de développement. Le schéma classique consistant à transposer à l'ensemble de la planète, et aux moins développés en particulier, des connaissances et solutions conçues et éprouvées ailleurs, dans un petit nombre de laboratoires d'excellence, conduit à une impasse en termes de développement durable. Assurer le lien entre développement, recherche et bien entendu formation, c'est compléter la recherche pour le développement par une entreprise de développement par la recherche. Ainsi, doit être promu l'accroissement de la capacité des parties prenantes à analyser les situations et l'environnement dans lesquels elles se trouvent, à apprendre, à concevoir des solutions répondant à leurs problèmes, à anticiper les évolutions à venir et à mobiliser les ressources, y compris les connaissances produites internationalement. La culture scientifique assure le maintien des pays et des communautés les moins développés scientifiquement au sein de la communauté mondiale. Seule cette option de renforcement de la culture scientifique dans les pays les plus dému-

nis permettra de réduire la fracture entre les pays et de cheminer vers un développement durable à l'échelle planétaire. Fort de ces convictions, il importe d'agir pour une diplomatie scientifique visant à maintenir la diversité des approches et des savoirs, à promouvoir l'insertion des communautés scientifiques africaines dans l'espace mondial de recherche et à poser les bases d'une nouvelle gouvernance mondiale de la recherche qui le permette.

Je ne saurai conclure sans faire référence à la nécessaire constitution d'un espace de construction des politiques publiques, locales, nationales et internationales. C'est bien sur cette question cruciale qu'a porté la plupart des débats. Après plusieurs décennies de mise à mal des appareils d'État se traduisant par un affaiblissement des capacités de coordination et contrastant avec les injonctions au développement durable, rien d'étonnant à l'attention qui est désormais portée aux niveaux nationaux la perspective de cadres régionaux qui sont indispensables en Afrique de l'Ouest. Là encore, la recherche se doit d'être de la partie. Il lui revient de s'impliquer, aux interfaces entre science et politique et en se fondant sur des repères éthiques, dans la construction de réponses aux défis des acteurs du monde rural et de l'alimentation. Par la production de connaissances et d'analyses des transformations et une posture critique vis-à-vis de leur statut et de leur usage, elle peut contribuer à l'espace de construction des politiques publiques. De manière engagée et en assumant cet engagement.

Pour en savoir plus : www.cirad.fr

Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines

**Mamadou Cissokho,
ROPFA**

Je m'associe aux remerciements envers mes amis et la famille de René Dumont d'avoir permis d'interroger l'histoire africaine sur l'évolution de la maîtrise de son alimentation, et donc de sa souveraineté car il est communément admis que la famine peut causer des crises sociales et politiques.

Je suis honoré de m'adresser à toutes et à tous après une brillante présentation de son Excellence Monsieur Ibrahim Mayaki, mon cher frère, Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD.

Cependant, il me permettra de vous entretenir sur l'ensemble des thèmes du colloque, tout en circonscrivant à la période de 1960 à 2012 : Comment resterons-nous maîtres de l'aménagement de notre territoire et les paysans de leurs terres ? Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir les agricultures familiales, productrices et à haute valeur sociale et environnementale ? Comment leurs produits pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?

L'agriculture en Afrique

Ce qui la caractérise, ce sont des systèmes de productions, des marchés et des acteurs dominés principalement par l'agriculture familiale, utilisatrice d'une forte main d'œuvre multifonctionnelle. Afin d'atténuer les risques, les acteurs se sont engagés dans la diversification des productions et l'équilibre des activités complémentaires (agriculture, élevage, pêche, main d'œuvre en contre saison, chasse et cueillette...).

À aucun moment l'agriculture africaine n'a visé uniquement de nourrir la famille du

paysan. Une partie de ces productions ont toujours été également échangées afin de compléter l'alimentation du paysan, satisfaire ses divers autres besoins et contribuer à la constitution de capitaux privés.

L'agriculture africaine s'est constamment transformée par l'appropriation des innovations et des technologies (semences, équipements, produits phyto-naturels, techniques de production, de stockage, de transformation, etc.) sans cesse importées par les déplacements de ses membres.

Elle a été constamment soucieuse de la sécurité alimentaire des familles et des communautés, attentive à la durabilité des exploitations ; attachée aux valeurs positives de solidarité, d'entraide ; mais également limitée par l'exode rural, les difficultés d'accès aux financements et les soutiens publics différenciés et pérennes. Menacés par l'accélération du changement climatique, ses systèmes de production s'adaptent sans cesse et reconquièrent certaines terres dégradées.

Quatre grandes périodes historiques

De 1958 à 2012, quatre grandes périodes ont marqué l'agriculture ouest-africaine.

Entre 1958 et 1980, l'accession des États à l'autonomie politique a été pour tous les peuples le signe de la forte puissance de l'administration publique. Les partis, les États, les gouvernements, les parlements, la justice n'avaient qu'un seul objectif : le renforcement de l'État Nation. Cela a entraîné une structuration verticale des paysans en coopératives dans l'ensemble des secteurs agro-sylvo-pastoral, forestiers et halieutiques, des villages au niveau national, en suivant la structure administrative.

Deux groupes de produits sont cultivés en Afrique de l'Ouest : les produits vivriers et les produits tropicaux d'exportation (cacao, café, banane, ananas, hévéa, gomme arabique, arachide, essentiellement). Se sont ajoutés les produits halieutiques et forestiers. Ces derniers bénéficiaient déjà d'une chaîne

de valeur maîtrisée et bien insérée sur le marché mondial. Avant leur introduction dans nos exploitations, les produits vivriers endogènes et importés (fruits et légumes, arachide...) dominaient et nourrissaient correctement les populations. 90% à 70% de la population de ces pays vivaient en milieu rural entre 1958 et 1975.

Cette période a également été marquée par l'essor des programmes sociaux (éducation, santé, formation) au profit des populations vivants dans les chefs-lieux, favorisant ainsi l'urbanisation. Le développement de la radio et de la télévision a accompagné ces phénomènes.

Au cours des 25 premières années d'autonomie politique, les plans de développement n'étaient pas enracinés dans les comportements et les objectifs défendus par les peuples africains. Ils étaient trop influencés par l'Occident, la Chine, l'URSS et les orthodoxies religieuses. Les ministères en charge du Développement Rural étaient inondés de conseillers techniques qui ne comprenaient pas grand-chose aux peuples, et encore moins aux discours politiques. Ils avaient pour mission principale de « bien » conseiller les États (capitalisme ou communisme).

Tous les gouvernements ont voulu développer les secteurs agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et forestiers en ignorant les paysans, leurs savoirs, leurs savoir-faire mais également leurs capacités de résistance. Partout les coopératives des paysans ont été gérées par les administrations. Les banques agricoles ont été mises au service des produits agricoles mais aussi des projets des leaders politiques et des fonctionnaires. Les entreprises et les industries, indispensables à la valorisation des produits, ont été gérées par les partis États sans même y associer les commerçants producteurs, organisés et bons gestionnaires. Les caisses de péréquation qui devaient permettre la régulation des marchés de produits stratégiques ont été mises au service de l'administration. Dans les pays communistes de l'époque, les paysans n'étaient pas propriétaires de leurs produits

qui ne pouvaient circuler sans autorisation. Face à cet accaparement, les paysans ont résisté en continuant d'utiliser leur communauté au-delà des États, leurs réseaux de communication et la force de leur jeunesse qui contournait les règles nationales au sein de l'intégration historique et culturelle des peuples.

À partir de 1963, plusieurs coups d'États militaires et la guerre d'indépendance ont secoué le continent. En 1973, une crise économique mondiale, causée par le choc pétrolier et aggravée par une grande sécheresse au Sahel, ont freiné la puissance du « tout État » dans beaucoup de pays.

De la construction verticale de l'État Nation à un État qui reconnaît et respecte les acteurs de l'économie.

Les politiques d'ajustement structurel (1980-2000). Sans m'étendre sur cette recolonisation économique nous reconnaitrons une fois encore que la coopération internationale et les États ont continué à ignorer les forces économiques des paysans tout en insistant pour qu'ils soient invités dans certains espaces de débats qui les concernent. Les impacts négatifs et destructeurs des mesures d'ajustement structurel ont généralisé la pauvreté. Quand cela s'ajoutent aux sécheresses répétées, à l'exode rural, à l'insécurité alimentaire, aux baisses de rendement... On peut se faire une idée sur quoi faut-il mettre l'accent.

Le sursaut des paysans : un changement de paradigme. Ces durs moments ont certes secoué nos références, nos repères et nos stratégies mais les paysans ont organisé, sur les cendres des coopératives, des groupements et des associations pour porter les formes d'autopromotion des villages au niveau régional (pour l'Afrique de l'Ouest) et mettre en place des chaînes de valeurs par produits. La stratégie du mouvement paysan autonome et responsable repose sur la volonté de se mettre ensemble pour gérer les contradictions internes et de s'entendre sur les problèmes avant de les partager lors de né-

gociations. Grâce à cela, la reconnaissance des paysans est devenue une réalité incontournable dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets.

Ainsi, plusieurs plateformes existent dans les pays ouest africains. Le Réseau des Organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et le réseau des Chambres d'Agriculture représentent les organisations paysannes (OP) dans les négociations sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, les activités forestières... Ces initiatives sont soutenues par la coopération internationale. Les administrations résistent mais s'ouvrent aux nouvelles réalités du contexte d'expression libre des pensées, de droits à réclamer et d'action sur les responsabilités reconnues dans les accords de financement. Ce qui donne une plus grande visibilité des structures paysannes et des producteurs.

L'Afrique dans le contexte de la globalisation.

Les négociations commerciales internationales, les subventions occidentales des produits agricoles, l'augmentation des pauvres et des personnes frappées par l'insécurité alimentaire.

Les difficultés grandissantes des économies, reposant essentiellement sur l'agriculture sylvo-pastorale, les ressources halieutiques et forestières en Afrique ont laissé une faible marge de manœuvre aux États pour générer de la croissance et promouvoir le développement.

En Europe et aux États-Unis, les subventions à l'agriculture, au stockage de surplus et à l'exportation font partie des règles du jeu commercial depuis plus de deux décennies. La Chine et l'Inde subventionnent également leurs produits. Simultanément, de nombreux pays d'Afrique, dont le groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP), s'empressent de signer les accords de Marrakech dans le cadre des négociations avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ces ac-

cords présentent de sérieux dysfonctionnements qui ont favorisé les crises permanentes ayant des impacts importants sur l'économie globale et principalement sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays d'Afrique.

Si le processus de construction du mouvement paysan a été marqué par ses dysfonctionnements, il a fallu attendre l'année 2000 pour que l'Union Africaine (UA) s'engage dans le nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Bravo ! Mieux vaut tard que jamais, mais une rupture se fait avec des idées neuves, des ressources propres et nouvelles issues du mouvement paysan.

Quelques critiques du NEPAD

Le NEPAD a fait le tour des capitales occidentales avant celui des capitales africaines. Elle a été mise en œuvre avant d'être bien appropriée par les Chefs d'État et les leaders des groupes d'acteurs du continent. À part l'engagement de Maputo, de consacrer 10 % des budgets à l'Agriculture, rien d'important à noter, sauf un processus d'élaboration et d'approbation des PNIA dont le financement est prioritairement adressé aux bailleurs de fonds.

Le CADDP a été formaté par la réflexion stratégique élaborée sous le pilotage de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et la Banque Mondiale, modérée par l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI). Sa mise en œuvre a été confiée aux communautés régionales d'intégration.

Les règles pour l'élaboration de ces nouveaux plans, notamment concernant les méthodes participatives, n'ont pas toujours été respectées. Il était indiqué que les États permettraient aux trois groupes d'acteurs de choisir un membre qui signerait ces nouveaux documents stratégiques en leur nom : OP, ONG, secteur privé. Or, cela n'a pas été respecté.

Le CADDP a pour objectif de répondre aux problèmes liés à l'insécurité alimentaire et à la nutrition, en favorisant un taux de croissance agricole annuel de 6%. Mais le développement agricole ne pourra devenir une réalité que s'il est principalement financé par des fonds endogènes, l'aide internationale ne pouvant intervenir qu'en complément.

La modélisation, réalisée par l'IFPRI, pour l'atteinte de cet objectif des PNIA ne répond donc pas aux questions suivantes des paysans. Quels investissements ? Quels systèmes de production ? Quels produits ? Quels marchés ? Au profit de qui ?

Je reconnais, avec son Excellence le Docteur Ibrahim Mayaki, que les autorités ont exprimé leur volonté de ne pas accepter le statu quo. Mais force est de reconnaître qu'il sera très difficile d'avancer la tête baissée. Un taux de croissance annuelle de 6% peut être obtenu avec 10 000 entreprises agricoles super équipées et subventionnées mais aussi en modernisant les exploitations familiales agricoles. Dans les deux cas, des questions différentes se posent par rapport aux mécanismes et aux impacts.

Pour conclure, je pense que le Professeur René Dumont, que j'ai rencontré lors de sa dernière visite à Dakar, a surestimé l'autonomie politique des États et sous-estimé les rapports de force dans la recherche du profit à tout prix. Néanmoins, ses analyses et ses propositions peuvent être utiles si les décideurs africains comprennent que rien de durable ne peut se faire sans les savoir-faire, le respect des modes de vie et des visions de leurs populations. Les CADDP, les PNIA, les Lois d'orientation agricole ou simplement des projets et programmes, rien ne réussira si les paysans ne sont pas les animateurs de ces derniers. Les paysans africains ne sont nullement en retard par rapport aux Américains, Européens, Chinois ou Indiens car ceux-ci vivent dans des États dont ils apprécient le respect et la reconnaissance de leurs décideurs par rapport à leurs paysans. Construisons l'Afrique par rapport à nos valeurs, nos cultures, nos savoirs.

Je remercie toute l'équipe et vous invite au Sénégal en 2015 en qualité de premier récipiendaire du prix René Dumont en 2001.

Pour en savoir plus : www.roppa.info

Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines

**Jean-Yves Grosclaude,
AFD**

Aujourd'hui la relecture des écrits, que René Dumont n'a cessé de consacrer à l'Afrique subsaharienne pendant un demi-siècle, nous renvoie à trois questions très actuelles.

C'est d'abord la question des liens entre les différents moteurs du développement - la démographie, l'économie, le social et le capital naturel - qui conduit à l'idée de durabilité.

C'est ensuite celle de l'État, de la morale politique, du bien public, de ce que nous appelons aujourd'hui la gouvernance.

Enfin, c'est celle de la place de l'agriculture dans une trajectoire de développement durable. René Dumont plaide pour la scolarisation universelle, le contrôle des endémies, les infrastructures, l'énergie et l'industrialisation comme « *corollaire de l'agriculture* ». Il plaide aussi pour une coopération entre les États qui compensera la balkanisation héritée de la période coloniale

S'agissant de l'agriculture, Dumont, parle des « *quatre dimensions de l'expansion* » agricole nécessaire : limiter les importations, exporter, fournir l'industrie locale et mieux nourrir les ruraux comme les urbains.

Cet agenda équilibré et cohérent nous paraît d'autant plus pertinent que les politiques de développement des deux dernières décennies ont accordé moins d'attention aux questions agricoles.

Aujourd'hui, le développement rural, la sécurité alimentaire et l'agriculture au sens large représente 8% des financements accordés à l'Afrique subsaharienne par l'AFD, soit 200 millions d'euros par an. Sur la période 2013-2016, nous avons pour ambition

de doubler ce niveau d'engagement financier et simultanément de faire en sorte que les projets que nous finançons facilitent la transition des agricultures vers des systèmes plus durables.

Notre capacité à le faire dépendra d'abord des choix de nos partenaires africains, choix politiques et budgétaires. Quelles politiques, quels programmes et projets nous demanderont-ils de financer ? Ces politiques seront-elles aussi inclusives, aussi durables au plan environnemental et social qu'il le faudrait ? Permettront-elles d'engager les évolutions, voire les transitions indispensables des modèles de développement agricole durable ? À cet égard, les organisations paysannes, dont la place dans le dialogue politique a progressé mais reste encore souvent insuffisante, doivent encore progresser.

Les projets de l'AFD devraient permettre des progrès dans quatre directions :

Premièrement : la **structure des exploitations agricoles familiales**. La contribution de l'agriculture à une croissance inclusive riche en emplois décents en dépend. Les exploitations agricoles familiales doivent générer des revenus suffisants par actif, c'est-à-dire qu'elles soient suffisamment productives, qu'elles disposent de surfaces suffisantes, que leur sécurité foncière soit assurée et qu'elles bénéficient d'un juste partage de la valeur au sein des filières.

Deuxièmement : le **caractère durable des modèles agricoles. De la parcelle cultivée au paysage cultivée, au système agraire et alimentaire**, il faut faciliter l'adoption de pratiques de production et de consommation qui optimisent les processus biologiques de fixation du carbone et de l'azote atmosphériques, de contrôle des ravageurs par leurs prédateurs, de conservation de la fertilité des sols et des eaux, qui limitent le recours aux énergies fossiles et évitent les gaspillages. On dépensera beaucoup au Nord pour revenir à une agronomie plus vivante ce qui ne veut pas dire moins savante. L'Afrique tropi-

cale doit être aidée à passer directement à une nouvelle agronomie.

Troisièmement : une **intégration durable, équilibrée, équitable, des espaces ruraux et des populations rurales à la modernisation des économies et des sociétés africaines**. Il ne faudrait pas que cette notion simpliste répandue aujourd'hui de « terres disponibles », « à mettre en valeur », « à saisir » se traduise par des choix coûteux à long terme socialement, politiquement, écologiquement et finalement économiquement. Certains pays d'Afrique qui privilégient l'agriculture commerciale à grande échelle font fausse route. Créer des inégalités foncières aujourd'hui, se paiera demain. Il s'agit d'étendre les surfaces cultivées à travers des exploitations familiales, n'étant pas nécessairement très petites. De même, préserver des équilibres entre terres cultivables, forêts, pâturages, zones humides et espaces protégés est un impératif pour garantir la conservation des **fonctions écologiques, sociales et culturelles des territoires et paysages ruraux**.

Quatrièmement : **des marchés agricoles et alimentaires fluides, ouverts, prévisibles de façon à améliorer les revenus et les capacités d'investissement des exploitations familiales agricoles**. Pour cela, il faut renforcer très sensiblement la place des organisations de producteurs dans la commercialisation des produits, faciliter les partenariats avec les entreprises et les commerçants. Il s'agit également que les organisations intergouvernementales responsables de la réalisation de grands marchés africains sous-régionaux obtiennent des États la mise en œuvre de leurs décisions.

Ces quatre questions nous paraissent déterminantes de la nature durable de la croissance agricole dont l'Afrique subsaharienne a absolument besoin.

Deux mots pour conclure : « Cohérence » et « Transparence ». On doit agir au Nord pour plus de cohérence entre les politiques de développement et de solidarité et les autres politiques. Mais on peut agir au Sud aussi, sans attendre une « cohérence pure et parfaite » du Nord. L'AFD doit aider ses partenaires du Sud à se doter de politiques agricoles, sociales et environnementales leur permettant de compenser les effets des incohérences du monde telles que la volatilité des marchés ou le changement climatique.

Enfin « Transparence ». C'est la préoccupation première de René Dumont en 1962. Des gouvernements aux coopératives, il demande de la rigueur, du sens du bien commun, du sens de l'État. Cela ne se décrète pas mais se construit. A l'AFD nous sommes convaincus qu'un État de droit se construit aussi au travers des « gouvernances sectorielles ». C'est-à-dire s'agissant de ce qui nous réunit ici, du renforcement des organisations de la société civile (organisations de producteurs et ONG), du renforcement des collectivités locales, au travers des délégations de compétences et de moyens et la création d'espaces de dialogue.

Voici pourquoi notre priorité ira à la formulation, à la mise en œuvre de politiques agricoles contribuant à la structuration des organisations professionnelles agricoles et des filières, à la diffusion de modèle durable de production, à la gestion des territoires ruraux et à la stabilisation des marchés agricoles.

Je vous remercie.

Pour en savoir plus : www.afd.fr

Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines

**Bernard Rey,
Commission Européenne**

Ma contribution sera articulée autour de deux axes : (i) le processus CAADP et ce qu'il représente pour la Commission Européenne, et (ii) les concepts sur lesquels nous avons une convergence de vue particulière.

Le CAADP : une importance particulière pour l'Union Européenne

L'UE ne s'est jamais désengagée du secteur agriculture - sécurité alimentaire dans sa coopération au développement. Elle reconnaît leurs rôles clés et accompagne les évolutions du contexte de ces secteurs. Le soutien au secteur agricole est inscrit dans sa politique, intitulée *Agenda for change*⁵⁸. La CE s'engage ainsi à soutenir l'agriculture afin d'aider les pays à se prémunir contre les chocs (rareté des ressources, volatilité des prix, etc.) et ainsi construire une croissance inclusive et durable.

Afin d'appuyer le secteur agricole, environ un milliard d'euro est déboursé annuellement par l'UE au niveau mondial. Actuellement, l'UE est engagée dans un processus de programmation de la prochaine enveloppe financière du Fonds Européen de Développement (FED) et de l'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD). Les montants consacrés à la promotion d'une agriculture durable et de la sécurité alimentaire seront certainement significatifs.

⁵⁸ Commission Européenne. (2011, octobre). *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement*. Bruxelles, Belgique.

Le partenariat privilégié entre la Commission de l'Union Européenne et la Commission de l'Union Africaine (CUA) se traduit par la Stratégie euro-africaine conjointe, cadre privilégié de notre dialogue politique. Dans ce cadre, la Commission Européenne sera représentée lors de la réunion ministérielle conjointe agriculture et commerce de l'Union Africaine, qui se tiendra quelques jours après ce colloque.

Deux programmes phares du NEPAD ont été mentionnés : le PIDA et le CAADP. Le PIDA est le programme structurant des grands financements, de la Commission Européenne particulièrement, dans le domaine des infrastructures en Afrique. Un des enjeux pour le CAADP est d'être à même de jouer un rôle similaire dans le domaine de l'agriculture.

Une des spécificités de l'UE est de consacrer des enveloppes financières pour les blocs économiques régionaux et panafricain tels que les CAADP régionaux qui représentent de véritables défis. C'est donc logiquement que l'UE a suivi le processus d'élaboration et de mise en œuvre du CAADP et participe à son financement comme cela a été souligné dans de précédentes interventions.

Quelle place pour les plans nationaux d'investissement du CAADP ? On constate une convergence entre les plans d'investissements et les plans nationaux sectoriels (programmation budgétaire nationale à moyen terme) selon les principes d'alignement de l'aide.

Cependant, la question du rôle de l'investissement privé dans les compacts reste à approfondir. Une attention particulière sera portée par la Commission Européenne à l'investissement responsable, autrement dit aux aspects sociaux et environnementaux des programmes et des investissements réalisés.

Domaines de convergence

Quelques mots sur cinq thématiques d'actions de l'UE qui convergent avec les quatre axes du CAADP.

La **gouvernance foncière**. Il faut souligner ici l'adoption des Directives volontaires sur la gouvernance foncière⁵⁹ par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en mai 2012. L'élaboration des Directives a fait l'objet d'un processus ouvert qui s'est appuyé sur une série de consultations et de négociations. L'Union européenne en tant qu'organisation membre de la FAO a pris part à ce processus et soutient leur mise en œuvre au niveau national.

La **recherche et la gestion des connaissances**. L'UE soutient la recherche agronomique et la diffusion des pratiques agricoles. Elle met également l'accent sur l'enseignement et la formation.

La **gestion des ressources en eau**. Aujourd'hui, l'UE finance chaque année des programmes de gestion de l'eau et d'assainissement dans les pays en développement à hauteur de près de 1,5 milliard d'euros, notamment avec l'initiative européenne pour l'eau (EUWI). Un des défis majeurs dans ce secteur est la gestion transfrontalière de l'eau. L'UE s'engage sur ces questions, par exemple dans le cadre de son partenariat euro-africain en matière d'infrastructures.

La **lutte contre la malnutrition chronique**. Andris Piebalgs, Commissaire Européen chargé du développement, a pris l'engagement d'une réduction de 7 millions d'enfants en malnutrition chronique d'ici à 2025.

La **résilience au risque d'insécurité alimentaire**⁶⁰. En dépit de certains progrès, un milliard de personnes souffrent encore de la faim dans le monde. L'UE est un des premiers donateurs à travers son assistance aux personnes touchées par les crises. Cependant, un des enjeux actuels est d'équilibrer l'aide au développement et l'aide d'urgence afin d'éviter les dérives constatées au cours des dernières années (accroissement de l'urgence au détriment des actions de développement). En effet, pour l'UE il est primordial de se prémunir contre les chocs et d'agir de manière préventive aux crises en s'engageant, en amont, à renforcer la capacité de résilience des populations vulnérables.

Tout en cherchant à promouvoir une agriculture inclusive et une intensification durable, la coopération de l'UE est orientée vers des secteurs de concentration définis avec les pays concernés.

En conclusion, l'agriculture doit être un facteur de croissance inclusive, et de préparation à l'environnement dans lequel elle évoluera dans les décennies à venir. L'intensification durable de l'agriculture est-elle le concept d'avenir ?

Pour en savoir plus :
www.ec.europa.eu/europeaid

⁵⁹ FAO. (2012). *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Rome.

⁶⁰ Commission Européenne. (2012, octobre). *L'approche de l'UE sur la résilience : tirer les leçons des crises de sécurité alimentaire*. Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. Bruxelles.

Table ronde : Les perspectives des agricultures africaines

**Modibo Traoré,
FAO**

Excellences,
Monsieur le Président de la Fondation René
Dumont,
Monsieur le Ministre du Développement,
Mesdames et Messieurs les Participants,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord saluer l'heureuse initiative des organisateurs de ce colloque de commémorer le cinquantenaire de la parution de l'ouvrage phare du professeur Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*. À cause de l'incompréhension suscitée à la publication de cet ouvrage, des préjugés et de la passion qui ont marqué les débats qui s'ensuivent, que d'opportunités avons-nous manquées pour une analyse sereine de la situation de l'Agriculture africaine et un diagnostic précis de ses contraintes.

La formule géniale du Professeur Dumont a fait mouche parce que derrière les critiques acerbes des uns, davantage préoccupés de reconnaître leur responsabilité dans les dérives annoncées, et les commentaires bruyants et tendancieux des autres, tenants d'un système révolu et trop heureux de trouver enfin une justification de leur entreprise d'aliénation, chacun avait pris la juste mesure des risques qui pointaient à l'horizon et qui menaçaient de faillite complète le secteur agricole africain.

L'état des lieux dressé par le Dr Mayaki, Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD, dans la première partie de son exposé et qui couvre les trois premières décennies post-indépendance confirme dans une large mesure le diagnostic établi en 1962 par le professeur Dumont : une agriculture extravertie et peu productive, mais qui du fait de la faiblesse de la demande intérieure (populations peu nombreuses et faible niveau

d'urbanisation), donnait l'illusion d'une abondance vivrière généralisée et d'une sécurité alimentaire durable. Avec le développement des cultures de rente comme le café, le coton, le cacao, l'arachide et le palmier à huile destinées aux anciennes métropoles, le secteur agricole devient rapidement l'un des principaux pourvoyeurs de ressources financières pour les jeunes États, sans stratégie de réinvestissement, ni dans l'amélioration de la productivité agricole, ni dans la transformation industrielle des produits. La croissance démographique et l'urbanisation accélérée aidant, l'on assista à un délaissement progressif des céréales locales dans les villes au profit du blé et du riz avec pour corollaire une dépendance accrue du Continent vis-à-vis des importations alimentaires. Il est également difficile de réfuter les implications et les conséquences socio-économiques de ces politiques. Avec le recul, nul ne peut contester aujourd'hui l'effet dévastateur des politiques d'ajustement structurel et de libéralisation imposées aux États africains en leur temps sur le secteur agricole.

Au total, elles ont conduit au démantèlement des services agricoles (recherche, vulgarisation, crédit), à la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles, à la paupérisation croissante du monde rural et à une vulnérabilité accrue des petits fermiers (vis-à-vis du marché) dans un contexte de dumping aggravé des pays développés.

La FAO partage le diagnostic et l'analyse qui ont présidé à l'avènement du NEPAD et au lancement du CAADP. Elle est fière d'y avoir contribué. Les tendances suicidaires mises à nu dans l'ouvrage du Professeur Dumont ont trouvé un écho dans les engagements pris par les Chefs d'État africains à Maputo et dans les quatre principaux axes (ou « *piliers* » dans le jargon consacré) d'intervention identifiés par le CAADP, à savoir l'extension des superficies irriguées et la gestion durable des ressources en terre et en eau ; le développement des infrastructures rurales, de l'agro-business et des marchés ; la croissance de la production agricole et la

réduction de la faim ; la recherche agricole et la diffusion des résultats.

Certes, les résultats obtenus tardent à se traduire en progrès tangibles dans la réduction de la pauvreté et du nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition. Mais il reste que le chantier ouvert par le CAADP est par son ambition et par le volume des ressources qui lui sont allouées, sans précédent dans l'histoire du continent.

Pour la FAO, le CAADP est avant tout un cadre de mise en cohérence et d'alignement des nombreuses initiatives en cours sur le continent. Il doit rester ouvert à la réflexion féconde de tous les acteurs et intégrer les expériences réussies menées ailleurs, dans des conditions similaires à celles prévalant sur le continent. Et c'est pourquoi, ensemble avec l'Agence d'exécution du NEPAD et l'Institut LULA⁶¹, nous travaillons actuellement à compléter ses programmes à moyen et long termes (les quatre piliers) avec des interventions ciblées sur l'accès à la nourriture des groupes les plus vulnérables ou en situation d'extrême précarité.

D'autres défis restent à relever. La mobilisation des ressources internes pour la mise en œuvre des plans d'investissement a timidement démarré mais une partie importante des financements continue de provenir de sources extérieures. Les gouvernements africains doivent se convaincre que la question de l'investissement dans le secteur agricole ne sera définitivement résolue que si les allocations budgétaires sont décidées en fonction de la contribution effective du secteur à l'économie des pays africains.

La problématique de la gouvernance aux différents niveaux, la convergence des acteurs et leur complémentarité (partenariats) sont autant de questions pour lesquelles il n'existe pas de réponses définitives. Mais il est à espérer qu'en se fondant sur les principes qui sont les siens, le CAADP sera toujours en mesure de faciliter l'établissement de compromis dynamiques entre les protagonistes.

L'Afrique noire est mal partie ne préjugait en rien ni de la longueur du trajet à parcourir, ni du résultat final de la course dans laquelle le Continent s'était engagé. Plus qu'un miroir tendu par un fin connaisseur des réalités africaines, et qui nous sert aujourd'hui de repère pour évaluer le chemin parcouru, cet ouvrage doit être considéré par tous comme une véritable guide pour l'action, légué par un des plus grands amis de notre continent, au service de la sécurité alimentaire et du progrès des peuples Africains.

Je vous remercie.

Pour en savoir plus : www.fao.org

⁶¹ www.institutolula.org

CONCLUSION

par Marc Dufumier, Fondation René Dumont

Au nom de la Fondation René Dumont, il m'appartient maintenant de conclure brièvement ce colloque. L'idée, au départ, était de dresser un bilan du développement économique de l'Afrique subsaharienne 50 ans après la première édition de *L'Afrique noire est mal partie*. Et de nous interroger aussi sur ses capacités à développer elle-même son économie, et plus particulièrement son agriculture, dans les 50 années futures. A la question initiale de savoir si l'Afrique subsaharienne peut désormais « partir », il est très clairement apparu que les Africains doivent pouvoir développer leur bien-être, sous des formes diverses et en restant eux-mêmes, en sachant qu'il n'y a pas de modèle de développement universel.

De tout ce qui a été dit au cours de nos deux journées passées ensemble, et tout particulièrement des propos du Directeur exécutif du NEPAD, je retiens surtout le fait que l'Afrique sub-saharienne va devoir faire face à deux défis majeurs : assurer sa sécurité alimentaire tout en assurant des emplois dignes et rémunérateurs au très grand nombre de jeunes adultes qui se présentent aujourd'hui sur le marché du travail. Et cela dans un contexte mondial contraignant, du fait que le continent va être durement affecté par les conséquences du réchauffement climatique global et devra défendre au mieux ses intérêts dans des négociations internationales n'ayant pas encore abouties.

Mais il est, me semble-t-il, deux questions fondamentales auxquelles notre colloque n'a pas vraiment apporté de réponses.

La première consiste à savoir par quelle voie et avec quels moyens l'Afrique sub-saharienne devrait pouvoir accroître sa productivité agricole. Devra-elle privilégier l'augmentation de la productivité du travail agricole par une intensification accrue de ses systèmes de culture et d'élevage, avec pour effet d'élever les rendements à l'hectare, mais au prix d'une utilisation accrue d'énergies fossiles et d'intrants chimiques dont on peut craindre que les coûts monétaires et environnementaux vont s'accroître bien plus vite que les prix des produits agricoles ? Ou bien lui faudra-t-il favoriser la moto-mécanisation des processus de production, avec le risque d'étendre toujours davantage les surfaces cultivées aux dépens des réserves de biodiversité et d'avoir aussi pour conséquences de substituer la main-d'œuvre paysanne par des machines importées et de générer du chômage ? Au vu du nombre élevé de jeunes adultes à la recherche de travail et du peu d'emplois disponible dans les villes, ne conviendrait-il donc pas plutôt de promouvoir des systèmes de production agricole intensif en travail, susceptibles à la fois de fournir des emplois dans les campagnes et d'accroître les rendements par une meilleure utilisation des ressources naturelles renouvelables, sans recours exagéré aux intrants manufacturés les plus coûteux ?

La deuxième question est relative aux moyens d'envisager d'assurer la sécurité alimentaire des populations. Les pays de l'Afrique sub-saharienne doivent-ils opter pour une intégration croissante aux marchés internationaux et pour une spécialisation toujours plus accentuée de leurs économies selon leurs avantages comparatifs ? Ou devraient-ils plutôt assurer la sécurité alimentaire de leurs populations avec un taux d'autosuffisance vivrière plus élevé qu'aujourd'hui ? En conformité avec les objectifs des plans d'ajustement structurel, nombreux ont été les gouvernements qui optèrent pour une moindre protection de leur agriculture vivrière à l'égard des produits agricoles et il en résulte aujourd'hui une très forte dépendance alimentaire dont on a vu malheureusement quelles pouvaient en être les conséquences sociales lorsque les prix agricoles en arrivent à grimper brutalement et fortement sur les marchés internationaux.

L'Afrique sub-saharienne ne serait-elle pas en train de se spécialiser principalement en région exportatrice de main-d'œuvre adulte vers les pays industrialisés et en région vendeuse de droit d'accès à ses terres arables à divers fonds étrangers ?

Une autre question lancinante concerne aussi sans doute les problèmes de gouvernance. Dans *L'Afrique noire est mal partie*, René Dumont écrivait que pour les couches sociales les plus privilégiées d'Afrique en arrive à organiser une « nuit du 4 août », il faudrait « une forte pression sur le pouvoir de paysans organisés ». Et de rajouter à l'époque : « Or ceux-ci ne le sont pas ». Mais peut-être est-ce là une différence essentielle avec la situation d'aujourd'hui, comme en a pu témoigner le président d'honneur du ROPPA. Les organisations paysannes d'Afrique sub-saharienne semblent désormais capables de défendre leurs droits face aux gouvernements et jusque dans les enceintes de l'OMC : une vraie raison d'espérer.

Sur au moins ces trois thèmes, je pense qu'il conviendrait de poursuivre prochainement les débats amorcés lors de notre rencontre. Je suggérerais donc volontiers que la Fondation René Dumont n'attende pas encore cinquante autres années avant d'organiser un nouveau colloque sur le devenir de l'Afrique sub-saharienne.

Permettez-moi pour finir de remercier tout particulièrement Dr Ibrahim Mayaki pour être venu nous exposer brillamment son point de vue et pour avoir accepté de faire du NEPAD un co-organisateur de cet évènement. Des remerciements chaleureux au Président Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour avoir accepté de placer notre rencontre sous son haut patronage. Un grand merci aussi à Monsieur Pascal Canfin, Ministre délégué aux Affaires étrangères, chargé du développement, d'avoir bien voulu nous présenter sa vision du partenariat entre la France et l'Afrique sub-saharienne. Je voudrais enfin remercier vivement l'AFD pour avoir financé notre colloque, ainsi que le Gret, le Cirad, l'AgroParisTech, la Mairie de Paris et le Musée du vivant, pour avoir co-organisé cet évènement. Permettez-moi d'adresser aussi mes remerciements à deux personnes présentes ici dans la salle, Madame Aminata Traoré, qui au-delà de sa participation active à nos débats, a aussi largement contribué au succès de notre exposition *Le Mali, derrière les images*, et Monsieur Hervé Bichat qui a été l'instigateur de cette manifestation en l'honneur de René Dumont.

À vous tous, aussi, un grand merci pour votre participation constructive.

Contact : cercle.renedumont@free.fr

Pour en savoir plus : www.agroparistech.fr

NOTE DE SYNTHÈSE par Hervé Bichat

Introduction

Suite à l'appel à communications lancé par le comité d'organisation du colloque en novembre 2011, 36 projets de communications ont été reçus. Mais seulement 27 d'entre eux ont abouti à des textes formalisés. 14 auteurs proviennent de la France, sept auteurs de l'Afrique, trois des Pays-Bas et trois communications sont collectives, issues de chercheurs français et africains.

En ce qui concerne la répartition par thématique du colloque : l'agroécologie est traitée par huit communications. Quatre concernent l'aménagement du territoire et cinq portent sur les aspects économiques du développement. Neuf communications sont centrées spécifiquement sur l'œuvre et la personnalité de René Dumont. Un point regrettable est que la thématique consacrée aux organisations paysannes, si chère à René Dumont, n'ait fait l'objet d'une seule communication. C'est surprenant car c'est un domaine marqué par de nombreux changements depuis une trentaine d'années.

Ces communications témoignent de l'actualité de la pensée de René Dumont. À partir des innovations observées sur le terrain, elles tracent des voies d'avenir pour les agricultures africaines⁶².

L'héritage de René Dumont

Alors que dans les annonces du colloque, il n'avait pas été fait référence explicitement aux enseignements et à la personnalité de René Dumont, cette manifestation a permis à de nombreux agronomes ayant travaillé en Afrique d'exprimer leur reconnaissance à l'illustre Professeur en témoignant de l'impact de son enseignement sur leur parcours professionnel.

Il a été en effet un formidable « *éveilleur de conscience* »⁶³, sachant faire partager à ses étudiants, avec passion, les réflexions qu'il tirait de ses nombreuses missions outre-mer. Cela explique pourquoi près de la moitié des promotions de l'Agro autour de 1960 ont commencé leur vie professionnelle sur les terrains tropicaux et pourquoi cet enseignant a été celui qui a eu le plus d'influence sur des générations d'agronomes.

Son héritage, ce sont aussi les idées qu'il professait, de manière parfois volontairement provocante, comme dans son célèbre livre *L'Afrique noire est mal partie*. Certes, certaines d'entre elles ne sont plus au goût de jour, comme sa vision utopique d'un développement économique et social fondé sur un socialisme « à la chinoise ». Mais la plupart restent d'actualité.

⁶² Ce « résumé des résumés » ne prétend pas de substituer à la lecture de ces communications. Au contraire, il a pour objectif d'inciter à en prendre connaissance. Rappelons-nous la célèbre anecdote qui vit Mozart répondre superbement à l'Empereur Joseph qui se plaignait qu'il y avait trop de notes dans sa musique, « non Sire, il n'y a pas une note de trop ! ». Avec les bons articles scientifiques, c'est pareil : il n'y a pas un mot de trop. Donc, à la limite, on ne peut pas les résumer, comme la musique de Mozart. Cette synthèse est donc une gageure...

⁶³ Jouve, P. (2012, 15 et 16 novembre). *Hommage à René Dumont*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Ballan, P. (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont à l'origine de nos engagements tiers-mondistes*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Ainsi J.W. Mutsaers et Paul Kleene⁶⁴, qui viennent de publier les témoignages de 40 vétérans⁶⁵ de l'agriculture africaine, soulignent l'actualité des analyses de René Dumont « *sur les forces et les faiblesses des agricultures familiales et les voies de développement des zones de savane et de forêt* ». Les leviers de l'avenir des agricultures africains se trouvent toujours dans une évolution « *des régimes fonciers, un développement des organisations paysannes, l'éducation au sens large, la mise en place de « chaînes de valeur » et, peut-être plus important encore, le dévouement, l'honnêteté et la discipline à tous les niveaux* ».

François Doligez Pascal Babin et Alpha Ouedraogo⁶⁶ rappellent « *les critiques sévères de René Dumont des systèmes de crédit agricole classique pour tracer les contours d'une approche de finance solidaire* ». Dès cette époque, ces institutions étaient plus au service des élites urbaines que des paysans, ce qui explique leur incapacité de répondre véritablement à leurs besoins. « *Depuis, cette approche a été mise à l'épreuve dans le cadre de la « révolution de la microfinance »*. Les auteurs s'interrogent sur son impact réel sur le développement agricole. Mais ils s'inquiètent surtout de « *l'émergence de nouveaux mécanismes de financement des filières agricoles. Bien que diversifiés, une part croissante de ces circuits de crédit amorce un nouveau cycle de mise sous contrat de l'agriculture familiale africaine par des acteurs financiers et agro-industriels internationaux. S'agit-il d'un nouveau retour de la subordination des circuits de crédit agricole africains face à l'expansion du capital financier international, affranchi, cette fois, de la colonisation européenne tel que le dénonçait René Dumont au début des années soixante ?* »

Yves Berthelot, Roland Colin et Isabelle Duquesne⁶⁷ soulignent la pertinence des analyses de René Dumont sur l'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal sous trois angles convergents : le regard de l'agronome (les paysans doivent être acteurs à part entière de la prise de décision et de la mise en œuvre), le regard de l'économiste (un plaidoyer pour l'agriculture familiale), le regard du sociologue (repérage des inégalités). « *En conclusion, le texte de René Dumont invite à une approche pluridisciplinaire des questions de développement et en appelle à une « expertise alternative », participative et engagée, ne récusant en rien, pour autant, la rigueur technique et scientifique. Prise en compte des savoirs paysans, économie centrée sur les besoins des populations, soutien des dynamiques qui rompent avec les dépendances, rien de cela ne pourra exister, nous rappelle-t-il, sans une éducation pour tous enracinée dans le projet de vie commune pour fonder l'exercice d'une citoyenneté nouvelle* ».

Ces positions, développées avec un sens inné de la communication, n'ont pas été sans provoquer de nombreuses polémiques.

⁶⁴ Mutsaers, H.J.W. & Kleene, P.W.M. (2012, 15 et 16 novembre). *L'agriculture africaine, quels problèmes?*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁶⁵ Mutsaers, H.J.W. & Kleene, P.W.M. (2012). *What is the matter with African agriculture? Veterans' views between past and future*. Amsterdam : KIT Publishers. 383p.

⁶⁶ Doligez, F., Babin P. & Ouedraogo A. (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont, l'organisation du crédit agricole et le retour de la finance en Afrique subsaharienne*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret..

⁶⁷ Berthelot, Y., Colin R. et Dusquesne I., (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont face au "défi sénégalais" d'hier à demain. Une analyse pluridisciplinaire : agronomie, économie, dynamiques sociales*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Dans son texte, Jean-Marie Cour⁶⁸ nous fait revivre l'une de ces controverses dans lesquelles René Dumont a été impliqué : l'impact de la croissance démographique et du développement accéléré des villes sur le développement agricole. Contrairement, à ce que notre cher Professeur pensait, notre auteur affirme que ces facteurs sont favorables au développement des activités agricoles, en argumentant sa position sur un certain nombre de données statistiques. Aussi « *René Dumont n'a pas été le seul responsable de l'afro pessimisme (existant), mais il y a largement contribué. Ce n'est pas faire injure à sa mémoire que de rappeler qu'il est passé à côté de l'un des enjeux majeurs des pays en voie de peuplement et qu'il a ainsi conduit toute une génération d'acteurs du développement dans une impasse dont tous ne sont pas encore sortis !* »

En réalité, Jean-Claude Devèze⁶⁹ souligne que la vision de René Dumont était en définitive plus politique que technique. Il avait une claire conscience qu'inconsciemment les meilleurs experts étrangers à l'Afrique, même lui, n'arrivent pas à se départir d'une attitude néocoloniale. Il savait parfaitement que le socialisme était une utopie et que seul un contre-pouvoir paysan fort pourrait faire échec aux excès inévitables des élites dirigeantes. Cette vision est celle d'un agronome humaniste : « *le milieu humain nous pose des problèmes bien plus difficiles que le milieu naturel. Toutes récriminations, tous regrets sont superficiels : c'est avec ses hommes, leurs qualités et leurs défauts, que devra s'édifier la nouvelle Afrique.* »

En conclusion, ces communications laissent entendre que la situation des campagnes africaines n'a pas beaucoup changé depuis une trentaine d'années et que les exhortations de René Dumont sont toujours d'actualité. Certes il y a incontestablement un certain développement économique depuis la fin des années 1990 qui se manifeste notamment dans les statistiques officielles. Mais celles-ci ne concernent que les secteurs formels des économies africaines et en particulier les économies urbaines. Par contre, les réalités économiques et sociales rurales africaines restent toujours très tendues. Il est difficile de ne pas faire le lien entre cette stagnation et les politiques d'ajustement structurel mises en œuvre dans les États de l'Afrique subsaharienne dans les années 1980, au nom du *consensus de Washington* inspiré par l'École de Chicago.

Ces idées ont conduit à détruire les filières publiques de production – commercialisation, mises en place à grand peine après les indépendances. Mais 30 années après, il est clair que le succès n'est pas là. Les entrepreneurs privés et les paysans se sont révélés incapables de prendre le relai des services, que l'État assurait auparavant, en mobilisant les outils classiques du marché. Aussi, des consensus se dégagent progressivement aujourd'hui sur le fait qu'il aurait mieux fallu réorganiser ces filières agro industrielles plutôt que de les supprimer. La conviction s'impose aussi qu'il n'est pas possible de développer l'agriculture africaine sans une régulation publique concernant notamment les prix des principales productions agricoles, comme l'ont fait l'Europe, l'Inde et la Chine, lorsque leurs économies agricoles se trouvaient dans un état proche des économies africaines actuelles.

⁶⁸Cour, J-M. (2012, 15 et 16 novembre). *Pour l'Afrique, j'accuse René Dumont d'avoir, pour vingt ans, engagé la réflexion sur le développement rural dans une impasse*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁶⁹ Devèze, J-C. (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont : une vision politique inscrite dans une histoire en marche*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

L'avenir des agricultures africaines

En organisant ce colloque, la Fondation René Dumont ne voulait pas seulement célébrer la mémoire d'un grand professeur mais surtout participer à la réflexion sur l'avenir des agricultures africaines. De ce point de vue, l'objectif poursuivi a été parfaitement rempli car ce colloque a permis l'expression de paroles fortes qui éclairent les nombreuses expériences de terrain rapportées par les communications qui l'ont nourri.

Au cours de la deuxième journée, le colloque fut l'occasion de débattre très largement sur le thème des politiques agricoles et de coopération qui seraient éventuellement à mettre en œuvre pour promouvoir le développement d'une agriculture productive, rémunératrice et durable, en Afrique subsaharienne. Outre l'intervention de Monsieur Pascal Canfin, Ministre délégué auprès du Ministre des affaires étrangères (France), chargé du développement, deux exposés ont particulièrement fait l'objet de débats :

Dr Ibrahim Assane Mayaki, Directeur exécutif du Nouveau Partenariat pour l'Afrique a tout d'abord présentée l'initiative lancée par les Chefs d'États à la fin des années 1990, alors que les procédures d'Ajustement structurel mises en œuvre au cours des années 1980 montraient leurs limites. Cette réflexion stratégique a débouché sur deux conclusions majeures : d'abord elle a été conduite à identifier l'intégration régionale comme un moteur de croissance inclusive. Ensuite l'agriculture a rapidement fait l'objet d'un large consensus politique aussi bien pour réduire la pauvreté que pour soutenir la croissance économique. Cela a débouché sur le programme CAADP/PPDA adopté par les Chefs d'États à Maputo en 2003. Celui-ci propose notamment des objectifs quantitatifs : augmenter la production de 6% par an, investir un minimum de ressources publiques dans le secteur agricole, etc. Il sert désormais de cadre de référence aux politiques agricoles nationales, même si l'avènement de marchés réellement régionaux est une œuvre de longue haleine. En définitive, *« il faut être très optimiste pour l'avenir car la croissance économique est là, les ressources financières des États ne cessent de s'améliorer. La démographie est certes un défi majeur mais c'est aussi un capital humain. Du fait de la participation active des populations, la qualité des organisations politiques locales ne cesse de s'améliorer, ce qui est très encourageant pour l'avenir »*.

Le Président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et des producteurs africains (ROPPA), Monsieur Mamadou Cissokho, a d'abord exalté la résistance des paysans africains face aux politiques dont ils ont été les victimes depuis une cinquantaine d'années. Pour sortir de ce cercle vicieux, il a défendu un changement de paradigme reposant sur trois piliers. D'abord remettre les agricultures familiales au cœur des politiques agricoles. Puis promouvoir une justice économique internationale permettant à l'Afrique de parvenir à son autonomie alimentaire, grâce à des marchés régionaux protégés des fluctuations mondiales. Enfin, faire en sorte que les politiques agricoles nationales soient financés par les pays eux-mêmes de manière à ce qu'ils ne dépendent plus des bailleurs étrangers.

Les interventions de la seconde journée ont permis de mettre en perspective le remarquable dynamisme des agricultures africaines dont témoignent les communications reçues à l'occasion de ce colloque. Ne pouvant, dans le cadre de cet ouvrage, résumer toutes les communications⁷⁰, j'ai sélectionné pour chacune des grandes thématiques du colloque celles qui m'ont paru les plus significatives des évolutions en cours des agricultures africaines.

⁷⁰ *Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*, 15-16 novembre, CD-Rom, Éditions du Gret, Paris, France.

Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ?

Depuis une cinquantaine d'années, la « Révolution verte » a profondément changé les méthodes des agriculteurs en Asie et permis des augmentations de production impressionnantes. Mais celle-ci ne s'est pas produite en Afrique subsaharienne, à l'exception notable de la culture du coton. Dans sa communication, le professeur Gilbert Etienne⁷¹ s'interroge sur les raisons de cette situation. Cependant, nous mesurons mieux aujourd'hui les limites de ces méthodes reposant sur une mobilisation massive de la génétique, de l'irrigation, des engrais et des produits phytosanitaires. Bernard Terris⁷² décrit l'historique d'une démarche alternative, dénommé aujourd'hui *agroécologie*, s'appuyant, à la fois, sur les processus propres des écosystèmes et sur les savoirs paysans pour mettre au point une nouvelle agriculture moins consommatrices d'intrants coûteux, plus durable tout en étant aussi productive. Il essaye de répondre aux questions suivantes : « *l'agroécologie peut-elle nourrir la planète ? Est-elle un luxe de riches ? Ou encore est-elle un retour en arrière ?* »

René Billaz⁷³ présente les résultats obtenus dans la région Nord du Burkina Faso. « *Soumise aux sévères conditions de l'aridité tropicale de basse altitude, déjà densément peuplée historiquement, [la région Nord] a connu une croissance démographique très élevée des hommes et des troupeaux, puisque la première a été multipliée par quatre au cours du XX^e siècle. Des épisodes longs de sécheresse (années 1970 et 1980) ont eu des conséquences dramatiques sur les populations, leurs troupeaux mais aussi sur les ressources naturelles. [...] D'importants efforts de R&D ont été entrepris depuis les années 1950, mais surtout après 1970, pour accompagner les populations paysannes. [...] A partir des années 1990 sont apparues des alternatives techniques et sociopolitiques qui ont permis une nouvelle approche de l'accompagnement des initiatives paysannes.* »

Sa communication « *rend compte [...] des réalisations], ciblées vers la lutte contre le ruissellement, la régénération des sols dégradés et l'amélioration des composts, dans une approche résolument agro-écologique. Les résultats obtenus [...] confirment les hypothèses initiales concernant la possibilité de mécaniser – en traction asine - la pratique manuelle du zai, en divisant par huit les temps de travaux et en obtenant des productivités par hectare de l'ordre d'une tonne sur des sols dégradés jusque-là improductifs. [...] Des pratiques relevant de la régénération naturelle assistée (RNA) contribuent à reconstituer la biodiversité naturelle de plantes pérennes. [...] Une troisième hypothèse concernant le renforcement des symbioses racinaires devrait pouvoir être vérifiée prochainement. [...] La possibilité d'accroître la productivité interannuelle moyenne des actifs agricoles de 0,4 à 1,5 tonnes de céréales permet d'envisager (i) la sortie de l'insécurité alimentaire, (ii) la diversification des productions [...] ainsi (iii) que le financement local des travaux d'aménagement des espaces non cultivés. [...] Les institutions nationales privées et publiques de R&D, partenaires des organisations paysannes et porteuses de ces savoir-faire souhaitent s'engager sur le moyen et le long terme pour la mise œuvre de ces options* ».

⁷¹ Etienne, G. (2012, 15 et 16 novembre). *De René Dumont au mythe de la révolution verte*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁷² Terris, B. (2012). *L'agro-écologie : une solution pour la souveraineté alimentaire ?*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁷³ Billaz, R. (2012, 15 et 16 novembre). *La lutte contre le changement climatique au Burkina Faso, les défis de l'agro-écologie : le cas de la région Nord*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Mais la diffusion de ces nouvelles méthodes ne va pas de soi comme l'observent Patrick Dugué et *al.*⁷⁴. Faisant le bilan de travaux de R&D concernant les zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ils constatent que « *le modèle de production agricole inspiré par la Révolution verte reste celui proposé aux agriculteurs et aux éleveurs [...] Cette option a été confirmée après les émeutes de la faim de 2008, lorsque la plupart des États d'Afrique subsaharienne ont subventionné les engrais minéraux. [...] Ce modèle de production n'est pas seulement proposé par les structures de développement ou le secteur privé, les agriculteurs sont aussi demandeurs d'un appui pour le mettre en place malgré ses limites et les risques encourus. [...] Ces agriculteurs sont aussi détenteurs de savoir-faire reposant sur des processus écologiques qui permettraient un fonctionnement des agro-écosystèmes plus efficace et plus durable. [...] Mais les techniques mobilisant ces processus et savoir-faire sont souvent délaissés, ou non applicables sur de grandes surfaces. [...] Globalement l'intensification de la production par l'utilisation des intrants et d'équipements est bien mieux appréciée des producteurs que l'intensification écologique des systèmes de production. Bien que connus des structures de développement agricole, ces modèles de production "agroécologiques" ont rarement été adoptés à grande échelle. Sans remettre en question l'intérêt des recherches sur l'Agroécologie et sur l'intensification écologique des systèmes de production* », cette importante communication se « *propose de mieux comprendre les choix des agriculteurs et des décideurs des pays du Sud afin de rapprocher leurs points de vue de ceux des chercheurs qui prônent ces nouveaux modèles de production agricole* ». Cette communication a donné lieu à un vif débat lors du colloque. Il a été en effet observé que la régénération naturelle assistée et le renforcement des complémentarités entre l'*ager* et le *saltus* se développent dans les campagnes africaines, sans intervention de l'État, lorsque les conditions socio-économiques sont réunies.

Il reste que, comme l'observe Henk Breman⁷⁵, dans les régions soudano-sahéliennes, « *ce n'est pas l'eau qui est le facteur limitatif principal, mais la pauvreté du sol. Ainsi, l'intensification de l'agriculture et de l'élevage n'a été appuyée que dans les parties sud des pays sahéliens. [...] L'intensification de la production fourragère avec de l'engrais* » permettra « *de remplacer les parcours de la saison sèche des peuples pastoraux d'aujourd'hui, occupés à présent en majorité par des agriculteurs. Il s'agit d'une collaboration gagnant-gagnant car la production animale pourra augmenter fortement. La réalisation de cette collaboration qui permet une plus grande stabilité sociale dans les parties septentrionales des pays sahéliens, exige une politique visant le développement du marché d'intrants comme élément de la promotion de la chaîne de valeur production animale et des droits fonciers de façon à ce que ceux qui investissent dans l'amélioration des parcours et des champs puissent en bénéficier* ». Ce message a également fait l'objet de débats vifs au cours du colloque. D'ailleurs l'auteur remarque lui-même que « *les chercheurs burkinabés, maliens et néerlandais impliqués dans cette recherche et financés par la coopération néerlandaise pendant presque trois décennies ne sont pas parvenus à faire passer le message qu'il n'y aura pas d'exploitations durables au Sahel sans intrant externe, sans [...] une révolution verte* ». Incontestablement, ce message n'est pas non plus passé lors du colloque.

⁷⁴ Dugué, P., Autfray, P., Blanchard, M., Djamen, P., Landry Dongmo, A., Girard, P., Olina, J-P., Sissoko, F. et Vall, E. (2012, 15 et 16 novembre). *L'agro-écologie pour l'agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d'avenir ? Le cas des zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁷⁵ Breman, H. (2012, 15 et 16 novembre). *Collaboration agropastorale sahélienne : intégration cultures et élevage comme business*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ?

La question foncière est au cœur des questions agricoles aujourd'hui. Deux cas précis sont présentés ci-dessous. Ils sont caractéristiques des problématiques actuelles.

Sébastien Bainville⁷⁶ suit depuis de longues années l'évolution des questions foncières dans la zone cotonnière du Burkina Faso. « *En [les] replaçant dans les dynamiques agraires générales qui ont marqué les zones cotonnières du Burkina Faso ces dernières années, [il] tente de préciser les liens entre droit foncier, changement technique et exclusion. [...] Il analyse la succession des systèmes agraires qui a marquée l'histoire récente de cette région. [...] On a en effet assisté au passage rapide des systèmes de culture sur abattis-brûlis aux cultures continues par association étroite avec l'élevage. Il est frappant de constater que le droit coutumier [...] n'a nullement empêché les paysans de réaliser de lourds investissements et d'accroître sensiblement leur productivité. Il apparaît tout au contraire que les terroirs d'accès collectifs se sont étendus et ont joué un rôle crucial dans ces transformations. [...] Mais ces mêmes terroirs ont aussi permis une différenciation sociale croissante au sein des familles et on ne saurait donc interpréter le droit coutumier, comme garant d'une sorte d'égalitarisme primitif* ». Dans cette évolution, « *le droit de propriété privé apparaît, non pas comme la cause, mais comme la conséquence de changements techniques qui ont précisément été permis par le maintien des droits coutumiers. [...] Mais c'est ce même droit qui a autorisé une différenciation sociale marquée au sein des communautés paysannes. [...] A l'issue de cette analyse il apparaît que le droit coutumier s'est peu à peu rapproché du droit de propriété privé, tout au moins dans les faits. [...] Loin de constituer une bonne nouvelle, cette tendance, encouragée par l'État, ne peut qu'inquiéter. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs risquent de se multiplier. [...] Par ailleurs, l'arrivée d'investisseurs qui mettent en œuvre des systèmes de production moto-mécanisés sur des surfaces croissantes risque en effet d'avoir des effets très néfastes sur l'emploi agricole dans ces zones rurales* ».

Victoire Chalin, Valérie Golaz, Claire Médard⁷⁷ se sont intéressées à l'évolution des exploitations agricoles dans la périphérie de Kampala, capitale de l'Ouganda. Ce qu'elles observent est significatif des dynamiques en cours autour des grandes agglomérations africaines. Dans cette région « *l'essor de la pleine propriété qui correspond au développement de projets immobiliers, mais aussi à des investissements dans le secteur agricole, a pour contrepartie la démultiplication des modalités d'accès à la terre, certains formalisés et d'autres non, pour des petits paysans dont le statut foncier s'est précarisé et qui cherchent néanmoins à maintenir une activité agricole localement. Ils usent de leur réseau de connaissances pour renégocier un accès généralement restreint et payant à d'autres parcelles. [...] Des revenus provenant d'activités non agricoles ou encore du travail salarié viennent en complément : quel que soit le niveau de vie, la pluriactivité est la norme. [...] Dans cette zone périurbaine, certains acteurs, disposant de davantage de capital, se lancent dans une agriculture commerciale. Le développement de la location de terres accentue encore la monétarisation de l'économie. Cette agriculture, qui nécessite de forts intrants et parfois le recrutement de main d'œuvre, s'avère rentable pour des productions spécifiques destinées au marché urbain. Mais elle ne s'inscrit pas dans la durée. La production agricole se transforme,*

⁷⁶ Bainville, S. (2012, 15 et 16 novembre). *Questions foncières en Afrique soudano-sahélienne, c'était pourtant pas si mal parti !*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁷⁷ Chalin, V., Golaz V. et Médard C. (2012, 15 et 16 novembre). *Essor des titres fonciers et marginalisation de la petite paysannerie en Ouganda.*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

avec l'arrivée de nouveaux acteurs, de nouvelles cultures de rente orientées vers le marché urbain, de nouvelles techniques de production et de plus grandes exploitations. [...] S'il est vrai que les titres de propriété se multiplient, nombre de leurs détenteurs n'émanent pas de la petite paysannerie locale. [...] En dépit d'une législation officiellement destinée à les protéger, les familles d'usufruitiers sont mises en difficulté. La complémentarité entre activités agricoles et non agricoles nuance la thèse d'une séparation entre l'agrarie et l'urbain et contribue pour l'instant à assurer la survie de l'agriculture dans la région. »

Mais la question foncière n'est qu'un aspect de l'aménagement des terroirs africains. Deux communications abordent d'autres questions : la pisciculture africaine et les agricultures périphériques.

Jérôme Lazard⁷⁸, qui conduit depuis de longues années des travaux de R&D sur la pisciculture africaine depuis la seconde Guerre mondiale, souligne que « *le contexte des années 2000 a été marqué par des événements susceptibles [...] d'avoir un impact fort et durable sur le développement de la pisciculture en Afrique subsaharienne : l'ouverture de marchés régionaux considérables avec des prix en augmentation sensible, la première dynamique endogène réussie [avec le] développement d'une filière piscicole au Nigeria et enfin l'implantation d'entreprises aquacoles industrielles. Ce que le service public n'est pas arrivé à générer en 50 ans, le secteur privé est en passe de le réussir aujourd'hui. Pour que ce développement puisse équitablement profiter aux « petits producteurs », le service public devra très rapidement mettre en place des mécanismes assortis de dispositifs organisationnels permettant aux trois étages de la fusée de décoller en même temps : les entreprises aquacoles industrielles, les exploitations piscicoles artisanales commerciales et les petits pisciculteurs pour lesquels la pisciculture constitue une activité de diversification. [Ainsi] ce tissu aquacole est à construire et il doit être le fruit d'une alliance public-privé. »*

Joël Sotamenou⁷⁹ s'intéresse à une question très importante pour les agricultures périphériques africaines : l'utilisation des déchets organiques. Il retient comme zone d'étude les agglomérations camerounaises de Yaoundé et de Douala. Il mobilise des outils économétriques pour analyser les résultats des enquêtes qu'il y a menées. Sur un échantillon représentatif de 288 exploitants, seulement 36% des exploitants enquêtés ont recours au compost. 41% de ces agriculteurs utilisent exclusivement les engrais minéraux, 21% utilisent de façon combinée le compost et les engrais minéraux et 15% exclusivement le compost. Cependant 23% des agriculteurs exerçant en zone urbaine et périurbaine n'ont recours à aucun type de fertilisants. Il ressort de ses analyses que les variables telles que le droit de propriété sur la parcelle exploitée, la culture des produits maraîchers et la distance domicile-parcelle influencent non seulement la probabilité d'utiliser le compost mais aussi expliquent la fertilisation à tous les niveaux.

⁷⁸ Lazard, J., (2012, 15 et 16 novembre). *La pisciculture en Afrique Noire : une Histoire ou que des histoires ?*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁷⁹ Sotamenou, J. (2012, 15 et 16 novembre). *L'utilisation des déchets organiques en agriculture urbaine et périurbaine au Cameroun : une analyse économétrique*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ?

La seule communication sur cette thématique fondamentale a été envoyée par Jean-Claude M'Boka⁸⁰. Celui-ci rappelle les exhortations de René Dumont : « i) la nécessité de resituer chacun des gestes nouveaux dans la perception globale de l'univers propre du paysan et ii) l'importance de prendre en main le paysan africain, avec beaucoup d'amitié et de délicatesse pour lui montrer les avantages et même la nécessité de la discipline des terroirs, du bétail et des techniques qu'impose l'agriculture moderne. » Ainsi « le cadre de pensée et d'action que propose René Dumont doit permettre aux scientifiques de puiser des connaissances dans les expériences vécues des savoirs locaux efficaces et aux populations locales de tirer des connaissances à partir des théories scientifiques mises en contexte. »

Panel 4 : Comment les produits agricoles des exploitations familiales africaines pourraient-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?

En s'appuyant sur l'analyse de la situation des exploitations agricoles en Côte d'Ivoire, Gilbert Toppé⁸¹ regrette que « les politiques économiques et agricoles internationales et nationales ne leur soient pas toujours favorables. Aujourd'hui, les terres fertiles, qui servaient à la production pour les marchés locaux de produits alimentaires, sont aussi en grande partie détournées au profit d'une agriculture industrielle dont les produits sont généralement destinés au marché mondial ». Ce qui explique que « par exemple, la quasi-totalité des agriculteurs familiaux [...] a démissionné au profit de l'agriculture d'entreprise qui a plus de moyens [...] Il est donc prioritaire d'augmenter leurs revenus et faire en sorte que les produits agricoles destinés à l'exportation soient assez compétitifs. Pour cela, il faut moderniser cette agriculture. [...] Encore faut-il que des politiques adéquates (dont une protection douanière) basées sur les réalités africaines soient élaborées, mises en œuvre et soutenues par une forte volonté politique tant au niveau national qu'au niveau régional et même continental. »

Cette analyse est confirmée par Vincent Ribier⁸² qui rappelle qu'au moment des indépendances, il était espéré « une prise de contrôle progressive par les nouveaux États africains de leur stratégie de développement et des politiques sectorielles. [...] Cette évolution espérée n'a pas eu lieu. La communauté internationale est restée omniprésente au fil des décennies, même si ses modalités d'intervention ont changé. L'ajustement structurel des années 1980 et 1990 a fait place à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et à la promotion des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). 50 ans d' « accompagnement » des politiques des pays africains par la

⁸⁰ Mboka, J.-C., (2012, 15 et 16 novembre). *Savoirs locaux et développement agricole en Afrique subsaharienne*, In Communication Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁸¹ Toppé, G. (2012, 15 et 16 novembre). *Comment les produits agricoles des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

⁸² Ribier, V. (2012). *50 après les indépendances, les pays africains n'ont toujours pas le contrôle de leurs politiques agricoles*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

communauté internationale n'ont pas produit le renforcement institutionnel attendu. Le bilan est même franchement négatif : administrations affaiblies, absence de contrôle sur le financement des actions, absence de consensus sur le type d'agriculture à promouvoir, sont autant d'éléments qui se renforcent pour que les États n'aient pas le contrôle de leur politique agricole. Dans ce contexte, les voies d'une véritable reconquête de souveraineté s'annoncent escarpées. [...] Des efforts, à l'initiative des agences de coopération, ont porté récemment sur la promotion de politiques agricoles au niveau régional (PAU au niveau de l'UEMOA, ECOWAP pour la CEDEAO, PDDAA pour le NEPAD), avec l'idée d'enclencher, à partir de structures de coordination régionales, une dynamique de renforcement des politiques agricoles nationales. Le bilan de ces initiatives montre toute la difficulté de réaliser un tel pari. »

Enfin Mathilde Douillet⁸³ note que « les pays d'Afrique subsaharienne sont parmi les plus dépendants au commerce mondial, en particulier agricole, malgré leur marginalisation dans celui-ci, et sont extrêmement vulnérables aux chocs commerciaux ». En s'intéressant aux travaux de la recherche académique sur le commerce international, elle a mis en évidence « un biais systématique contre l'intégration régionale [...] depuis les années 1990. » Elle en déduit que contrairement à l'opinion de nombreux experts « une conclusion des négociations dans les termes actuels de l'OMC ne contribuerait certainement pas à une croissance partagée par la plupart des pays africains et qu'en comparaison l'intégration régionale permettrait une distribution des gains plus équilibrée entre les pays. [...] De plus, ces simulations soulignent le risque que l'intégration multilatérale mondiale fait peser sur le développement de filières agroindustrielles africaines, s'ils n'améliorent pas d'abord significativement leur compétitivité, en particulier face aux pays asiatiques auxquels les mêmes préférences tarifaires sont proposées. [...] Au contraire, l'intégration régionale contribuerait dans une certaine mesure à stimuler ces filières. [...] Néanmoins, même avec une intégration régionale africaine, des inégalités persisteraient entre pays de niveau de développement différents. »

Conclusion

En définitive, ce colloque marque une étape dans les réflexions sur l'avenir des agricultures africaines dont on peut retenir les trois points suivants :

- Ce fut un moment d'intense émotion du fait que les anciens étudiants de René Dumont revenaient aux sources de leurs savoirs, après des vies professionnelles riches et variées. Ils ont pu passer le relais aux jeunes étudiants et ingénieurs qui participaient à ces débats ;
- Ce fut aussi un moment de lucidité car les participants se sont interrogés sans faux semblants sur l'état des agricultures africaines ;
- Mais ce fut surtout un moment d'espoir dans la mesure où les débats de la seconde journée éclairaient les innovations des paysans dont faisaient état les communications. Et si on limite le regard aux faits qui ont été rapportés au cours du colloque, il y a un pays qui mérite en ce moment toutes les attentions des agronomes par les évolutions qu'il connaît. C'est le Burkina Faso. Ce qui suggère que le prochain colloque pourrait lui être consacré sous le titre *Révolutions agricoles au Burkina Faso !*

⁸³ Douillet, M. (2012, 15 et 16 novembre). *État des lieux des négociations commerciales : dans quelle mesure l'intégration régionale peut-elle contribuer au développement des filières agricoles ?*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret..

ANNEXES

Annexe A :

Sigles et acronymes.....92

Annexe B :

Références bibliographiques.....94

Annexe A

SIGLE ET ACRONYMES

ACP	Afrique Caraïbe Pacifique
ACT	Projet ACT
AEF	Afrique Équatoriale française
AFD	Agence Française de Développement
AOF	Afrique Occidentale française
APE	Accords de Partenariat Économique
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BM	Banque Mondiale
CADDP	Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIS	Cadre d'Intervention Stratégique - Agence Française de Développement
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes – Mali
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
ECOWAP	Politique agricole de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EUWI	Initiative européenne pour l'eau
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
GRET	Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques - Professionnels du développement solidaire
IFPRI	Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
INAPG	Institut National Agronomique Paris-Grignon
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MiFid	Directive sur les marchés et les instruments financiers - Union Européenne
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
OPA	Organisation Professionnelle Agricole

René Dumont revisité
et les politiques agricoles africaines

PAC	Politique Agricole Commune - Union Européenne
PAU	Politique Agricole de l'Union Africaine
PIB	Produit Intérieur Brut
PIDA	Programme de Développement des Infrastructures en Afrique
PNIA	Plans Nationaux d'Investissements Agricoles
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
ROPPA	Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs d'Afrique de l'ouest
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International

Annexe B

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence Française de Développement. (2010). *Cadre d'Intervention Sectoriel « Développement rural » 2010-2012*. Paris.
- Agence Française de Développement. (2012). *Cadre d'Intervention Sectoriel « Énergie » 2012-2016*. Paris.
- Amanor, K. S. et Kude Diderutuah, M. (2003). *Contrats fonciers et contrats de travail dans la zone de production du palmier à huile et d'agrumes du Ghana*, Paris : Éditions Gret/IIED. 50 p.
- Anseeuw, W., Wily, L. A., Cotula, L., et al. (2012). *Land rights and the rush for land*. Rome: International Land Coalition.
- Arrignon, J. (2012, 15 et 16 novembre). *Une visite de René Dumont*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.
- Bainville, S. (2012, 15 et 16 novembre). *Questions foncières en Afrique soudano-sahélienne, c'était pourtant pas si mal parti !*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.
- Ballan, P. (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont à l'origine de nos engagements tiers-mondistes*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.
- Berthelot, Y., Colin R. et Dusquesne I., (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont face au "défi sénégalais" d'hier à demain. Une analyse pluridisciplinaire : agronomie, économie, dynamiques sociales*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.
- Bessaoud, O. (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont et l'Algérie*. Résumé présenté au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines. Paris, France.
- Billaz, R. (2012, 15 et 16 novembre). *La lutte contre le changement climatique au Burkina Faso, les défis de l'agro-écologie : le cas de la région Nord*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.
- Binswanger, H. P., Deininger, K. & Feder, G. (1993). *Power, distortions and reform in agricultural land markets*, in Chenery H. B., Srinivasan T. N. et Behrman J. R., ed., *Handbook of Development Economics*, Amsterdam: Elsevier Science. pp. 2659-2772.
- Boudhiba, S. (2012, 15 et 16 novembre). *Quand l'agriculture africaine produit du biocarburant : une Afrique mal partie ?*, Résumé présenté au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines.
- Boutrais, J. (1990). *Derrière les clôtures... Essai d'histoire comparée de ranchs africains*. Cahiers des Sciences Humaines 26(1-2): 73-95.

Breman, H. (2012, 15 et 16 novembre). *Collaboration agropastorale sahélienne : intégration cultures et élevage comme business*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Bruce, J. W. (1992). *From replacement to adaptation: a shift of paradigm*. Madison : Land Tenure Center.

Chalin, V., Golaz V. et Médard C. (2012, 15 et 16 novembre). *Essor des titres fonciers et marginalisation de la petite paysannerie en Ouganda.*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Chauveau, J.-P. (2011). *La recherche en sciences sociales face aux enjeux fonciers contemporains en Afrique. Une mise en perspective historique. Quels regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances ?*, Paris : musée du Quai Branly.

Cirad-INRA. (2009). *Agrimonde Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable*.

Colin, J. P. & Ayouz, M. (2006). *The Development of a Land Market? Insights from Cote d'Ivoire*. Land Economics, vol. 82 n° 3, pp. 404.

Colin, J.-P. & Woodhouse, P. (2010). *Land markets in Africa*. Edinburgh : Edinburgh University Press.

Commission Européenne. (2011, octobre). *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement*. Bruxelles, Belgique.

Commission Européenne. (2012, octobre). *L'approche de l'UE sur la résilience : tirer les leçons des crises de sécurité alimentaire*. Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. Bruxelles.

Cour, J.-M. (1985). *Étude d'une image à long terme de l'Afrique subsaharienne*. Rapport à la CEE, Paris : SCET INTER- SCET AGRI- SEDES, 227 p.

Cour, J.-M. (2012, 15 et 16 novembre). *Pour l'Afrique, j'accuse René Dumont d'avoir, pour vingt ans, engagé la réflexion sur le développement rural dans une impasse*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Dangu, A.Y. (2012, 15 et 16 novembre). *L'impossible révolution agro-écologique en République Démocratique du Congo*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

de Schutter, O. (2011). *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*. PNUD.

Devèze, J.-C. (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont : une vision politique inscrite dans une histoire en marche*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Dia, O. (2012, 15 et 16 novembre). *L'Afrique face au verdict hégélien de la fin de l'histoire*, Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines, France.

Doligez, F., Babin P. & Ouedraogo A. (2012, 15 et 16 novembre). *René Dumont, l'organisation du crédit agricole et le retour de la finance en Afrique subsaharienne*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Douillet, M. (2012, 15 et 16 novembre). *État des lieux des négociations commerciales : dans quelle mesure l'intégration régionale peut-elle contribuer au développement des filières agricoles ?*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Dugué, P., Autfray, P., Blanchard, M., Djamen, P., Landry Dongmo, A., Girard, P., Olina, J-P., Sissoko, F. et Vall, E. (2012, 15 et 16 novembre). *L'agro-écologie pour l'agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d'avenir ? Le cas des zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Dumont, R. & Mottin, M-F. (1980). *L'Afrique Étranglée*. Paris : Éditions du Seuil. 272 p.

Dumont, R. (1986). *Pour l'Afrique j'accuse*, Paris : Éditions Plon, Coll. « Terre Humaine ». 458p.

Dumont, R. (1991). *Démocratie pour l'Afrique, la longue arche de l'Afrique noire vers la liberté*. Paris : Éditions du Seuil. 343p.

Dumont, R. (2012). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris : Éditions du Seuil.

Etienne, G. (2012, 15 et 16 novembre). *De René Dumont au mythe de la révolution verte*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

FAO. (2012). *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Rome.

FAO. (2011). *Produire plus avec moins, Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne*. Rome.

G8. (2012, mai). *Nouvelle Alliance sur la sécurité alimentaire et la nutrition*. Washington.

Hilaire, Y. (2012, 15 et 16 novembre). *À quoi sert d'aider une Afrique mal partie et qui refuse le développement ?*, Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines. France.

Imbey, M. (2012, 15 et 16 novembre). *La contribution de l'agriculture et de la forêt dans la gestion des terroirs africains*, Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines. France.

Jacob, J.-P. (2007). *Terres privées, terres communes: gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*. Paris : IRD Éditions. Coll. À travers champs.

Jouve, P. (2012, 15 et 16 novembre). *Hommage à René Dumont*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Lavigne Delville, P. (2005). *Quelques mystères de l'approche de Hernando de Soto*. L'Economie Politique, vol. 28, n° 4, pp. 92-106.

Lavigne Delville, P., Toulmin, C., Colin, J.-P. et al. (2001). *L'accès à la terre par les procédures de délégation foncière (Afrique de l'ouest rurale) : modalités, dynamiques et enjeux*, Rapport final de la recherche « droits délégués d'accès à la terre et aux ressources », Paris - Londres : Gret/IRD/IIED. 207 p.

Lazard, J., (2012, 15 et 16 novembre). *La pisciculture en Afrique Noire : une Histoire ou que des histoires ?*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

M'Thatu Lukilanganga, C. (2012, 15 et 16 novembre). *L'Afrique noire est mal partie*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Maitourama, K. (2012, 15 et 16 novembre). *Développement et développement international en question(s)*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Mallaye, D. (2012, 15 et 16 novembre). *Aide à l'agriculture et sécurité alimentaire en Afrique sahélienne*, Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines.

Mboka, J-C., (2012, 15 et 16 novembre). *Savoirs locaux et développement agricole en Afrique subsaharienne*, In Communication Panel 3 : Les paysans et leurs organisations pourront-ils défendre leurs intérêts et promouvoir des agricultures familiales, productives et à haute valeur sociale et environnementale ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Merlet, M. (2009). *Les phénomènes d'appropriation à grande échelle des terres agricoles dans les pays du Sud et de l'Est*. Études Foncières, n° 142.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. (2012). *Hausse des prix des céréales, Plan d'action du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt*. Paris.

Mutsaers, H.J.W. & Kleene, P.W.M. (2012, 15 et 16 novembre). *L'agriculture africaine, quels problèmes?*, In Communication René Dumont : Souvenirs et Controverses [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne: Éditions du Gret.

Mutsaers, H.J.W. & Kleene, P.W.M. (2012). *What is the matter with African agriculture? Veterans' views between past and future*. Amsterdam : KIT Publishers. 383p.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2012). *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts*. Rome.

Platteau, J. P. (1996). *The Evolutionary Theory of Land Rights as Applied to Sub Saharan Africa: A Critical Assessment*. Development and Change, vol 27, n° 1. pp. 29-86.

Platteau, J.-P. (1993). *Réforme agraire et ajustement structurel en Afrique subsaharienne : controverses et orientations*, Rome : FAO.

Rakotoniaina, B. (2012, 15 et 16 novembre). *L'histoire de l'agriculture africaine, de ses acteurs et de ses organisations. L'agriculture malgache des années 1960 : entre la tradition et la modernisation malgache des années 1960 : entre la tradition et la modernisation*. Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines. France.

Ribier, V. (2012). *50 après les indépendances, les pays africains n'ont toujours pas le contrôle de leurs politiques agricoles*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Riedacker, A. (2012). *René Dumont, Le développement agricole et la question climatique en Afrique sub-saharienne*, Communication présentée au Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines. France.

Sotamenou, J. (2012, 15 et 16 novembre). *L'utilisation des déchets organiques en agriculture urbaine et périurbaine au Cameroun : une analyse économétrique*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Stoop, W. (2012). *L'intensification des systèmes de culture durable, basée sur des stratégies agro-écologiques : les défis soulevés par le système de riziculture intensive*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Terris, B. (2012). *L'agro-écologie : une solution pour la souveraineté alimentaire ?*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Toppé, G. (2012, 15 et 16 novembre). *Comment les produits agricoles des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ?*, In Communication Panel 4 : Comment les produits agricoles issus des exploitations familiales africaines pourront-ils reconquérir leurs marchés domestiques et les marchés internationaux des produits tropicaux ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

Tsigbe, J.K. (2012, 15 et 16 novembre). *Vers une révolution agro-écologique africaine ?*, In Communication Panel 1 : Vers une révolution agro-écologique africaine ? [*Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*]. CD-Rom. Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.

René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines

Coordination générale :
 Hervé Bichat
 Philippe Dierickx
 Marc Dufumier
 Étienne Hainzelin
 Marc Lévy
 Camille Le Jean
 Didier Oillo
 Vatché Papazian
 Henri Rouillé d'Orfeuill

Rédaction :
 Camille Le Jean

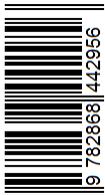
En 1962, René Dumont publiait *L'Afrique noire est mal partie*. Ce livre, qui concernait essentiellement l'Afrique de l'Ouest, fit scandale à l'époque car il intervenait au lendemain des indépendances des colonies européennes, à un moment où les jeunes États africains pouvaient espérer un développement prometteur. 50 ans après, les Éditions du Seuil ont réédité l'ouvrage. Relire le texte de l'illustre agronome et confronter ses enseignements à l'histoire des 50 dernières années et à l'état des connaissances agronomiques d'aujourd'hui nous est apparu d'une grande utilité pour comprendre la situation actuelle de l'Afrique subsaharienne et entrevoir quelles pourraient être les voies de son avenir.

C'est pourquoi la Fondation René Dumont prit l'initiative d'abord de lancer un appel à communications puis d'organiser les 15 et 16 novembre 2012, un colloque sur le devenir de l'agriculture et des politiques agricoles africaines au sud du Sahara. Au cours de la première journée, le colloque profita des nombreuses communications, regroupées et synthétisées autour de quatre grandes thématiques dont se préoccupait déjà René Dumont dans les années 1960 : l'agro-écologie ; la maîtrise du foncier ; l'avenir de l'agriculture familiale ; l'accès aux marchés. Au cours de la deuxième journée, le colloque fut l'occasion d'entendre une variété de personnalités sur le thème des politiques agricoles et de coopération qui seraient à mettre en œuvre pour promouvoir le développement d'une agriculture productive, rémunératrice et durable en Afrique subsaharienne.

La présente publication, complétée par un CD-Rom, rend compte des résultats.

La collection Débats & Controverses accueille des textes issus de discussions autour des grandes thématiques d'actualité qui animent le monde du développement. Les textes, publiés sous forme électronique, sont téléchargeables gratuitement sur le site du Gret : www.gret.org, rubrique Ressources en ligne. Cette collection est dirigée par Marc Lévy et Danièle Ribier.

ISBN : 978-2-86844-295-6



La présente publication bénéficie du soutien de l'Agence française de développement. Les idées et les opinions présentées sont celles des organisateurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.



Campus du Jardin tropical
 45 bis avenue de la Belle Gabrielle
 94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France
 Tél. : +33 (0)1 70 91 92 00
 Fax : +33 (0)1 70 91 92 01
 E-mail : gret@gret.org
 Site Web : www.gret.org

